



Les Expos augmentent leur avance

Les Expos de Montréal ont porté hier à deux parties et demie leur avance sur les Phillies de Philadelphie en tête de la division Est de la Ligue nationale de baseball. Les Expos ont balayé leur programme double contre les Mets à New York tandis que les Phillies perdaient de justesse, 3 à 2, contre les Pirates de Pittsburgh. Trois des principaux artisans des deux victoires des Expos se retrouvent sur cette photo, soit Larry Parrish (avec la barbe), Gary Carter (au centre) et Chris Speier (de dos). Parrish et Carter ont frappé des circuits.

détails, page D-1

mercredi

Starmania triomphe à Montréal

page D-7

Puni pour avoir écouté ses parents

PEKIN (AFP) — Victime de "l'idéologie féodale", qui lui a fait préférer les enfants mâles aux filles, Han Shaojun, un ouvrier chinois, a été emprisonné pour avoir assommé sa femme à coups de marteau, la semaine dernière, à Harbin (nord-est de la Chine).

Le quotidien de la province du Heilongjiang a rapporté, dans son édition parvenue mardi à Pékin, que Han allait être jugé, ainsi que ses parents, qui ont provoqué le drame.

L'ouvrier s'était séparé en juin dernier de son épouse, Yu Yun, sous la pression de ses parents "très mécontents" que leur bru ait donné naissance à une fille. Ulcéré que sa femme ait demandé le divorce, Han se rendit chez elle, et, à la suite d'une dispute, lui asséna plusieurs coups de marteau sur la tête.

Yu Yun est à présent à l'hôpital où le quotidien du Heilongjiang l'a interviewée, publiant en première page ce récit sous le titre: "donner naissance à une fille est-il un crime?".

sommaire

Annonces classées	H-8 à H-19
Arts et spectacles	D-7 à D-9
Bandes dessinées	H-20
Bridge	H-18
Carrières et professions	D-16 et D-17
Consommation	E-1 à E-3
Décès	H-21
Economie-finances	F-1 à F-3
Hier et aujourd'hui	E-12 à E-17
Horoscope	H-19
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	G-1 à G-8, H-1 à H-22
Mot mystère	H-8
Mots croisés	H-17
Où aller à Québec	D-8
Page documentaire	A-7
Patron	H-18
Pierre Champagne	A-16
Sciences	D-13
Sport	D-1 à D-6
Télévision	D-7

météo

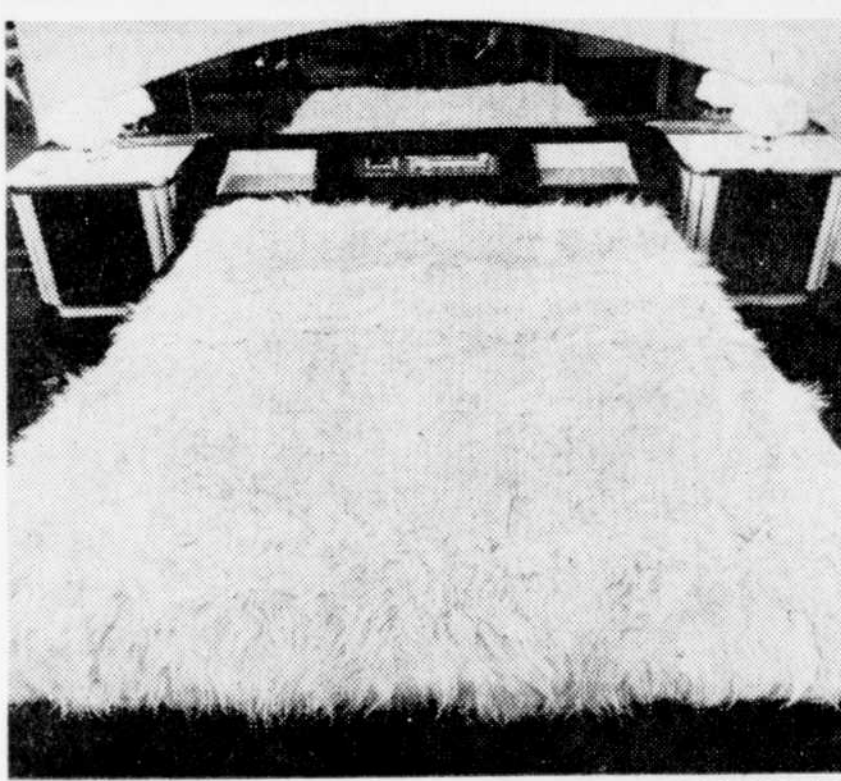
Dégagement partiel la nuit prochaine. Nebulosité croissante demain avec pluie passagère commençant en fin d'après-midi. Maximum de 14 à 16.

détails, page H-8

Québec et sa banlieue Scierie Leduc: solution négociée

page A-5

consommation



Le Soleil: André Boucher

Un lit avec tête en demi-lune avec tout ce qu'il faut pour favoriser l'évasion ou la détente.

Les nouveaux meubles

page E-1

Des dindons peu coûteux

page E-3

Autre conférence constitutionnelle?

Dennis Dawson proposera aujourd'hui au caucus national des libéraux la tenue d'une nouvelle conférence constitutionnelle.

page C-1

Un sous-ministre serait candidat du Parti libéral

Me René Dussault, sous-ministre à la Justice du Québec depuis 1977 se portera candidat dans la circonscription de Chauveau pour le Parti libéral.

page B-1

Le NPD et le Québec

Le Nouveau Parti démocratique veut se refaire une image au Québec. Un document a été préparé par le professeur Jacques Benjamin à ce sujet.

pages A-3 et A-7



LES MAMANS QUE L'ON CACHE
Dans son reportage d'aujourd'hui, Anne-Marie Voisard vous parle d'une institution bien spéciale, La Clairière

page B-6

Somoza assassiné ce matin

BUENOS AIRES (d'après AF et UPI) — L'ex-président nicaraguayen Anastasio Somoza a été assassiné, ce matin, à Asuncion, au Paraguay, a annoncé l'agence officielle de presse argentine "Telam".

Dans une dépêche datée de la capitale du Paraguay, "Telam" précise seulement que l'ancien chef de l'Etat a été tué par balles en plein centre d'Asuncion.

L'attentat a été commis par des individus armés de mitraillettes et d'un bazooka. Le chauffeur et un garde du corps de l'ancien président ont également été tués dans cet attentat.

"Je me sens plein de forces et prêt au combat: je vais reconquérir le Nicaragua", déclarait l'ancien dictateur Anastasio Somoza, qui vient d'être assassiné, dans une interview recueillie au Paraguay et publiée aujourd'hui par l'hebdomadaire "Quick" de Munich, en Allemagne.

"Je crache sur l'aide du traître Carter. Cette ordure a livré mon pays aux Rouges. Mais j'ai des amis plus fidèles", poursuivait M. Somoza. A la question de savoir si les 40.000 morts causés par la guerre civile au Nicaragua lui "permettaient de dormir tranquille", l'ancien dictateur répondait: "Je ne me sens pas coupable".

Anastasio Somoza, 53 ans, avait abandonné la présidence le 17 juillet 1979, à la suite de mois d'émeutes par les sandinistes et de batailles de rues dans tout le Nicaragua.

Après un séjour dans une base aérienne de Floride, il s'était réfugié au Guatemala, avant de s'installer au Paraguay fin 1979. Il s'y était aussitôt livré à diverses opérations commerciales qui avaient suscité l'irritation des milieux politiques d'Asuncion, comme par exemple l'achat de 8.000 hectares de terre.

Depuis qu'il était dans ce pays, il n'avait fait que deux déclarations politiques, accusant les Etats-Unis et principalement le président Jimmy Carter d'être, avec le "communisme international" causes de sa chute.

L'attentat

Somoza roulait dans sa Mercedes blanche quand trois hommes dans une Chevrolet bleue ont fait feu avec des mitraillettes sur le véhicule de l'ancien président.

Le corps du chauffeur a été projeté à une soixantaine de pieds de la Mercedes, a rapporté un policier. Le corps de Somoza a été déchiqueté sous les tirs des mitraillettes et de bazooka mais est demeuré dans l'automobile.

Biographie

Somoza était le fils du général président Anastasio Somoza, lui-même dictateur du Nicaragua de 1936 à 1956, année où il fut assassiné.

En 1963, la constitution interdit à Luis Somoza (frère aîné de Anastasio jr) de se présenter à de nouvelles élections présidentielles. Anastasio est à son tour candidat après un intermède de quatre ans assuré par des partisans du clan Somoza. Il est élu le 5 février 1967 contre le leader de l'opposition conservatrice Fernando Agüero.

Président de nombreuses sociétés privées, assumant lui-même la responsabilité du ministère de l'Economie, Anastasio Somoza accentue alors sa mainmise sur les richesses du pays.

Contrairement à son tour de quitter la présidence en mai 1972, à l'expiration de son mandat, il fait amender la constitution par une assemblée qui lui est toute dévouée, puis est réélu chef de l'Etat le 1er septembre 1974, dans des conditions dénoncées comme "antidémocratiques" par l'opposition.

Le pays, étant soumis à l'état d'exception à partir de décembre 1974, une partie de l'opposition regroupée dans "le Front sandiniste de libération" s'engage dans une lutte armée de plus en plus sanglante.

Après deux tentatives d'insurrection en octobre 1977 et août-septembre 1978 notamment, le dernier soulèvement d'avril 1979 devait finalement provoquer la chute du régime le plus impopulaire d'Amérique latine.

Gratuité pour les adultes

26 cégeps prennent un risque financier

par Damien GAGNON

Les 26 cégeps qui n'imposent plus à leur clientèle adulte des frais de scolarité ne sauront pas avant une quinzaine de jours, sinon plus, comment le ministère de l'Education entend maintenant financer ce secteur d'activité.

En effet, M. Pierre Van Der Donckt, sous-ministre responsable de l'enseignement collégial au ministère de l'Education, a déclaré, hier, au SOLEIL, que les nouvelles règles budgétaires qui serviront

maintenant à déterminer le financement de l'éducation des adultes ne pourront être adoptées avant le début d'octobre.

Les discussions avec la Fédération des cégeps sur ce nouveau mode de financement ne sont pas encore terminées. Mme Louise Chéné, responsable du dossier à la fédération, a mentionné qu'une rencontre des directeurs généraux des cégeps aura lieu le 25 septembre. Il sera alors question des normes de fi-

sondage gallup

Le Québécois, le Canadien le plus en faveur du rapatriement

Si une majorité de Canadiens (60 pour 100) se dit en faveur du rapatriement de la constitution, c'est au Québec que cette volonté s'exprime avec le plus de force (66 pour 100).

Par ailleurs, 47 pour 100 des Québécois pensent qu'il est urgent d'agir en ce sens et 32 pour 100 d'entre eux approuvent une action unilatérale de la part du gouvernement fédéral alors qu'au niveau national les proportions sont respectivement de 33 et 27 pour 100.

C'est ce que révèle un sondage Gallup effectué au début du mois d'août auprès de 1.035 Canadiens de 18 ans et plus.

On y apprend entre autres qu'un Canadien sur quatre (27 pour 100) préférerait laisser la constitution où elle est et que 13 pour 100 des personnes interrogées se disent indécises.

C'est la région des Prairies qui est la moins favorable au rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (53 pour 100) et qui montre le plus de réticence à une action unilatérale (18 pour 100).

(Suite à la page A2, 1re col.)



Camil Samson

Samson toujours chef de son parti

par Réjean LACOMBE

M. Camil Samson est toujours chef du Parti démocrate créditiste (PDC).

En dépit du fait que le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a accordé au député de Rouyn-Noranda la permission de solliciter la candidature libérale lors du congrès de nomination qui aura lieu en octobre, LE SOLEIL a appris que M. Samson a décidé de protéger ses arrières en ne remettant pas sa démission à la tête du PDC.

A la direction de ce parti, on ne semble pas trop se formaliser de cette situation pour le moins ambiguë. L'agent officiel du PDC, M. Gérard Perron, a déclaré, hier, que M. Samson n'avait pas remis sa démission.

Il a précisé toutefois que le député de Rouyn-Noranda avait informé récemment les dirigeants du parti de sa décision de se porter acquiesçant d'une carte de membre du Parti libéral. De plus, M. Samson aurait indiqué aux autorités de sa formation politique son intention de se porter candidat libéral.

"Il n'y a pas de problème à tout cela, de préciser M. Perron. Certains de nos membres ont deux ou trois cartes de membres de différentes formations politiques. Ça ne veut pas dire que M. Samson n'est plus chef du parti."

Interrogé quant à savoir si le bureau de direction des démocrates créditistes allait adopter une position

(Suite à la page A2, 1re col.)

Samson...

(Suite de la première page)
quelconque dans le but de clarifier la double allégeance politique de leur chef, M. Perron a indiqué que pour le moment, il n'en était pas question.

Après le congrès de nomination

Dans l'esprit de M. Perron, les dirigeants démocrates-creditistes attendront tout simplement le résultat du prochain congrès de nomination du Parti libéral dans Rouyn-Noranda avant de poser un geste.

On sait qu'au début du mois, M. Ryan avait ouvert la porte à M. Samson en lui permettant de se porter candidat à l'investiture libérale. Ce geste avait soulevé certaines protestations dans les rangs libéraux. L'ancien président du Parti libéral du Québec, M. Benoit Payeur, avait même dénoncé farouchement le geste posé par M. Ryan dans une lettre ouverte publiée récemment dans LE SOLEIL.

Or, il semble que les démocrates-creditistes n'auraient pas, eux aussi,

endossé aussi facilement le geste posé par leur chef, M. Samson. M. Perron a admis, hier, au cours d'une conversation téléphonique, que plusieurs militants créditistes s'étaient plaints de l'attitude de M. Samson.

"Mais, de préciser aussitôt M. Perron, lorsqu'on leur explique la situation, ils sont satisfaits." LE SOLEIL a tenté de rejoindre l'un des militants de la première heure des créditistes québécois, M. Laurent Legault de Rouyn, dans le but de connaître son opinion sur l'action prise par M. Samson. Un adjoint de M. Legault a indiqué que ce dernier n'accordait pas d'entrevue aux journalistes.

Entre-temps, au bureau du président de l'Assemblée nationale, on indique que M. Clément Richard n'a pas reçu encore de lettre de M. Samson l'avisant, comme le prévoit le règlement, de son changement de statut. On sait qu'actuellement M. Samson siège à l'Assemblée nationale sous l'étiquette d'indépendant. Il semble qu'en outre, M. Samson attendra le résultat du congrès de nomination du Parti libéral avant d'annoncer officiellement ses couleurs.

Les chèques d'aide sociale seront livrés

par Claude VAILLANCOURT

Les prestations d'assurance-chômage, les allocations familiales et les chèques de pension de vieillesse vont parvenir à tous les bénéficiaires dans les délais normaux peu importe l'étendue de la grève des 53.000 commis aux écritures du gouvernement fédéral.

Un porte-parole du ministère des Postes, M. Jacques Filteau, a indiqué au SOLEIL qu'une entente "non écrite" entre le Syndicat des postiers et le ministère veut que la priorité soit mise sur la livraison de ces chèques en cas de conflit.

"Les postiers et les autres employés du gouvernement comprennent que, dans bien des cas, des gens ont besoin de ces revenus pour pouvoir vivre, a signalé M. Filteau. En conséquence, tous les efforts sont déployés pour assurer la réception de ces chèques."

Cette attitude vaut aussi pour le personnel préposé à l'impression des chèques. Selon le plan d'organisation en cas de conflit, le gouvernement désigne unilatéralement le per-

sonnel qu'il juge essentiel. Sur les 53.000 commis aux écritures, 6.000 devront rester au poste par tout le Canada. Ils oeuvrent principalement à la Commission d'assurance-chômage, au ministère du Bien-être et de la Santé nationale ainsi qu'au ministère des Approvisionnement et Services. C'est à cet endroit que sont imprimés les chèques.

Le gouvernement peut aussi compter sur l'appui de son personnel cadre. Le code fédéral du travail ne contient aucune disposition relative à l'utilisation de "briseurs de grève" comme cela est le cas pour les entreprises relevant de la juridiction québécoise du travail.

Le courrier du Québec

Le représentant du ministère des Postes affirme également que le courrier du Québec circule normalement.

"Evidemment, de dire M. Filteau, les gens de Québec et de Montréal qui attendent du courrier en

provenance de l'Ontario, des provinces de l'Ouest ou des autres pays devront patienter quelque peu."

L'un de ses collègues, M. Ed Worth, situé à 21 jours le retard dans la livraison du courrier en provenance de Toronto. C'est à cet endroit que transite la moitié du courrier canadien.

"Mais à Montréal, a expliqué M. Filteau, nous avons pu reprendre le temps perdu compte tenu du volume de courrier que nous manipulons actuellement." La situation serait différente si les mouvements de débrayage, enclenchés la semaine dernière, s'étaient produits durant la période des Fêtes.

Cette situation ne vaut cependant que pour cette semaine. A compter du 24 ou du 25 septembre, les commis aux écritures et aux règlements à l'emploi du gouvernement fédéral déclencheront fort vraisemblablement une grève qui pourrait s'échelonner sur plusieurs jours.

26 cégeps...

(Suite de la première page)

nancement qui devraient contenir les nouvelles règles budgétaires.

Selon M. Jean-Noël Tremblay, directeur du cégep de Sainte-Foy, la gratuité scolaire était attendue depuis tellement longtemps que des cégeps ont pris le risque de l'accorder immédiatement. Les autres cégeps, qui sont surtout situés dans la région de Montréal, ont donc opté pour la prudence.

M. Tremblay est d'avis que le ministère de l'Éducation devra faire vite puisque les cégeps vont devoir faire face à des problèmes financiers d'ici quelques semaines.

ministère a été confirmée, à Matane, le 28 août, par le coordonnateur de l'enseignement collégial, M. André Beaudet, au cours d'une réunion organisée par le Conseil régional de l'éducation des adultes de l'Est du Québec.

Cependant, pour que la nouvelle soit annoncée officiellement par le ministère de l'Éducation, il faut que le Conseil du trésor adopte les nouvelles règles budgétaires.

Répondre aux besoins des adultes

Si l'on en croit les propos de M. Van Der Donckt, les cégeps qui ont opté immédiatement pour la gratuité scolaire n'ont pas eu tort de le faire. Il a en effet mentionné qu'il a incité les cégeps à agir ainsi compte tenu qu'il était impossible de faire adopter les nouvelles règles budgétaires avant les inscriptions pour le semestre d'automne.

Selon M. Van Der Donckt, il ne s'agit pas, pour le gouvernement, d'augmenter les crédits affectés à l'éducation des adultes, mais bien, par une nouvelle approche répondre davantage à leurs besoins.

Jusqu'à maintenant, seuls les étudiants inscrits à temps plein à l'éducation aux adultes, soit les personnes suivant quatre cours par session, bénéficiaient de la gratuité.

M. Van Der Donckt soutient que cette politique a engendré des abus. Dans bien des cas, l'étudiant adulte était incapable de suivre quatre cours. De plus, des administrations de cégeps acceptaient que des étudiants s'inscrivent à quatre cours pour la forme, ce qui leur permettait de profiter de la gratuité.

Il est d'avis que la nouvelle politique du ministère va mettre fin à ces situations. La diminution des inscriptions à temps plein compensera alors pour l'augmentation du nombre d'étudiants qui s'inscriront à un, deux ou trois cours. Les crédits pour l'ensemble des cégeps ont été établis à \$49 millions, soit environ le même montant que l'an dernier.

L'an dernier, au cégep de Sainte-Foy, l'étudiant devait déboursier \$90 pour un cours. Cette année, les frais ont été réduits à \$10.

La situation n'est toutefois pas la même partout. Ainsi, au cégep de Rimouski, les frais pour l'inscription à un cours n'étaient que de \$45. Cette année, ils ont été complètement abolis.

Selon Mme Louise Chéné, de la Fédération des cégeps, les cégeps qui ont maintenu les frais d'inscription devront sans doute rembourser les étudiants lorsque les règles budgétaires du ministère de l'Éducation auront été adoptées par le Conseil du trésor.

Cégeps où il y a gratuité

La gratuité scolaire est donc devenue une réalité dans 26 des 45 cégeps de la province. C'est le cas (dans le territoire couvert par LE SOLEIL), des cégeps de Limoilou, Sainte-Foy, F.-X.-Garneau, Lévis-Lauzon, La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Gaspé.

Les cégeps n'ont pas rendu public leur décision pour éviter une forte augmentation de la clientèle par rapport à l'an dernier. La nouvelle s'est quand même répandue et à Sainte-Foy, on anticipe une légère augmentation, tandis qu'au cégep de Rimouski, où les inscriptions sont terminées, le nombre d'étudiants inscrits est passé de 800 à 1.000.

C'est donc une agréable surprise pour des milliers de personnes qui ont prévu, selon la politique en vigueur les années antérieures, déboursier de \$45 à \$90 pour un cours lors des inscriptions pour le trimestre d'automne qui ont débuté il y a quelques jours et qui se poursuivront jusqu'à samedi selon les cégeps.

Rappelons, qu'en juillet dernier, M. Pierre Van Der Donckt, sous-ministre responsable de l'enseignement collégial au ministère de l'Éducation, dans une lettre aux directeurs des cégeps, faisait part de l'intention du ministère d'élargir sa politique de gratuité scolaire à l'égard des personnes inscrites aux services de l'éducation aux adultes dès le trimestre d'automne. Cette intention du mi-

La Quotidienne
1-0-6
(tirage de mardi)
Informations: 643-8990

Le Québécois...

(Suite de la première page)

Ailleurs, dans les régions Atlantique, en Ontario et en Colombie-Britannique, les proportions sont de 59 pour 100 en faveur du rapatriement et respectivement 30, 27 et 22 pour 100 en faveur d'une action unilatérale d'Ottawa.

La première question posée aux 1.035 personnes contactées était la suivante:

"L'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui a mis en place notre forme de gouvernement est une loi du Parlement britannique et ne peut être modifiée que par ce corps constitué. Les hommes politiques canadiens ont beaucoup parlé, ces derniers temps, de rapatrier la constitution canadienne c'est-à-dire de la mettre sous contrôle canadien."

Certains leaders politiques prétendent que la situation devrait demeurer inchangée, d'autres proposent d'agir pour remettre la constitution aux mains des Canadiens. Laquelle de ces positions appuyez-vous?"

	REGION				
	National	Atl.	Québec	Ontario	Prairies C.-B.
Statu quo	27	28	17	30	36
Canadianisation	60	59	66	59	53
Ne savent pas	13	13	17	10	11

A ceux qui pensent que la constitution doit être rapatriée, on a posé les deux questions suivantes:

"S'agit-il à votre avis d'une question sur laquelle le gouvernement doit agir rapidement ou pensez-vous que c'est relativement peu urgent?"

Au niveau national et plus particulièrement au Québec la plupart pensent qu'il est urgent de régler la question.

	REGION				
	National	Atl.	Québec	Ontario	Prairies C.-B.
Urgent	33	28	47	29	25
Pas très urgent	24	30	17	26	24
Ne se prononcent pas	3	1	2	4	4

Total pour le rapatriement					
	60	59	66	59	53

"Si le gouvernement fédéral ne parvient pas à un accord avec les provinces à ce sujet, devrait-il ou non agir unilatéralement c'est-à-dire seul?"

Au niveau national il y a à peu près autant de gens qui pensent que le gouvernement devrait agir unilatéralement (27 pour 100) que de personnes qui s'y opposent (26 pour 100).

	REGION				
	National	Atl.	Québec	Ontario	Prairies C.-B.
Oui pour l'action unilatérale	27	30	32	27	18
Non à l'action unilatérale	26	24	26	23	29
Ne se prononcent pas	7	5	8	9	6

Total pour le rapatriement					
	60	59	66	59	53

présentation de la collection automne-hiver 80

JEAN-CLAUDE POITRAS



une autre exclusivité Simons.

Jean-Claude Poitras et la maison Simons travaillent de concert

pour vous présenter la dernière collection automne-hiver 80.

Ce jeune créateur, qui prend de plus en plus d'importance sur

le marché, s'impose par une ligne sobre et pleine d'originalité.

le manteau, épaules arrondies surpiquées, boutonnage asymétrique, en melton 100% laine, ligne tube 6 à 10 \$375.

les coordonnés, la jupe mille plis, fin crêpe de laine, rayures multiples noir, or, pourpre et jade \$185.

la veste, style "cardigan" \$210. **la blouse**, en pure soie, brodée \$145.

Jean-Claude Poitras, présentera sa dernière collection à notre magasin de Place Ste-Foy, jeudi, le 18 septembre à midi, 13:00, 14:00, 18:00, 19:00 et 20:00 hrs.

la maison

simons

deux magasins:

place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 09:30 à 19:30

Samedi 09:00 à 13:00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

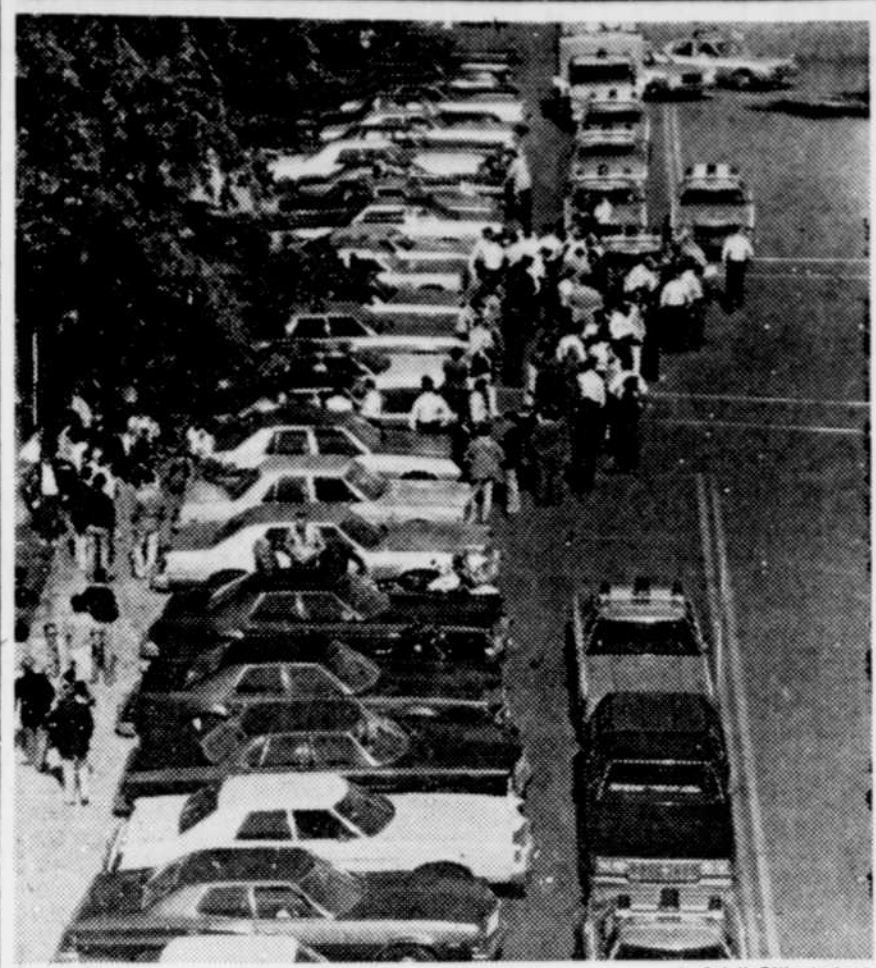
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

Haute estime

Les verbes évaluer et estimer ont une certaine affinité, mais il y a une nuance dans le sens. Évaluer, c'est apprécier la valeur d'une chose tandis qu'estimer, c'est en déterminer la valeur.

Pierre BELLEAU



Les policiers attendaient le résultat des négociations.

La ville et ses policiers s'entendent

par Guy DUBE

Une entente de principe a mis fin, hier, à la grève du zèle entreprise depuis la fin de semaine dernière par les policiers syndiqués de la ville de Québec.

Cette entente devra cependant être ratifiée par les quelque 400 policiers lors d'une assemblée générale qui doit être tenue lundi prochain. D'ici là, les représentants de l'ordre continueront à patrouiller et à enquêter comme à l'accoutumée. La reprise du travail normal signifie également que le code de la route continuera à être appliqué, ce qui entraîne automatiquement l'émission des billets de stationnement et les contraventions pour vitesse dans les rues.

Jusqu'à 13h30, hier, la centrale de police était presque vide; seuls quelques officiers supérieurs, non syndiqués, faisaient acte de présence. La plupart des autres policiers syndiqués, qui étaient entrés au travail hier matin, étaient rassemblés devant l'hôtel de ville de Québec, et c'est de là qu'ils répondaient aux plaintes.

A l'intérieur de l'hôtel de ville, le dernier sprint des négociations allait bon train. Le maire Jean Pelletier avait promis, pour la fin de l'avant-midi, une réponse à la contre-proposition syndicale qui lui avait été présentée la veille.

A 11h30, pendant que le

xécutif du syndicat étudiait les "offres finales" de la ville, le maire Pelletier convoquait la presse; il menaçait alors d'aller en conciliation si les policiers n'acceptaient pas ces "offres finales", consenties "dans un effort ultime pour dénouer l'impasse" tout en considérant "la protection et la sécurité du public".

Au cours de cette même conférence d'information, M. Pelletier a mentionné que les autorités de la Sûreté du Québec étaient informées "d'heure en heure" et que ce corps policier était prêt à prêter assistance à la ville de Québec si le besoin s'en faisait sentir. "Je n'hésiterai pas à prendre quelques mesures nécessaires que ce soit", a précisé le maire.

Et, finalement, après étude avec ses plus proches collaborateurs, le président du Syndicat des policiers, M. Jacques Dumas, a déclaré que les offres de la ville étaient acceptables, tout en demandant à ses membres de retourner patrouiller. Lundi prochain, il leur recommandera d'accepter les dernières offres.

La place de l'hôtel de ville s'est aussitôt vidée, embourbée qu'elle était par une centaine de policiers et par des dizaines d'autopatrilles et d'automobiles non identifiées, laissant ainsi place aux touristes qui continuent d'affluer dans le Vieux-Québec à ce temps-ci de l'année.

Document pour une campagne de publicité Au Québec les néo-démocrates veulent imiter les libéraux

par Réjean LACOMBE

Il faut faire croire aux Canadiens français du Québec qu'en votant pour le Nouveau Parti démocratique (NPD), ils prendraient eux aussi possession de l'ensemble du Canada comme le croient ceux qui votent pour le Parti libéral (fédéral).

C'est du moins l'une des principales recommandations chocs formulées par le professeur Jacques Benjamin de l'université Simon-Fraser de Vancouver dans un document préparé spécialement pour le NPD et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Ce mémoire de dix pages pose en quelque sorte les "jalons d'une campagne de publicité néo-démocrate au Québec". Il a été présenté aux dirigeants du parti réunis les 12 et 13 septembre dernier. Ce n'est toutefois que le 29 septembre que le leader du NPD, M. Ed Broadbent, en prendra connaissance en même temps que le chef de file des néo-démocrates québécois, M. Jean-Denis Lavigne.

En fait, cette étude de M. Benjamin met l'accent sur quatre volets d'une campagne de publicité du NPD au Québec qui, dans l'esprit de son auteur, doit s'échelonner sur une période de 18 mois au moins.

Elle touche ainsi les clientèles électorales cibles du NPD, la campagne de marketing du NPD, la campagne de publicité proprement dite et sur le leadership néo-démocrate.

Interrogé sur le contenu de cette étude, M. Lavigne a avoué au SOLEIL qu'il n'en avait pas encore pris connaissance et que c'était au niveau des technocrates du parti que les discussions ont eu lieu.

Les clientèles cibles

Au niveau des clientèles cibles, le professeur Benjamin rompt avec la tradition qui a, jusqu'à maintenant, caractérisé le NPD au Québec. On sait que cette formation politique a toujours sollicité prioritairement l'appui des couches ouvrières.

Or, M. Benjamin postule maintenant que des "raisons historiques éliminent quasi-totalement les couches ouvrières et rurales comme publics cibles du NPD au Québec". Dans son esprit, celles-ci votent traditionnellement pour le plus conservateur des partis politiques en présence.

"Le public cible du NPD, écrit-il, se recrute donc, au contraire, parmi les nouvelles classes moyennes, que les spécialistes des sondages d'opinion appellent les classes moyennes technocratiques ou culturelles (fonctionnaires, parafonctionnaires, membres salariés des professions)".

Le professeur Benjamin indique même que beaucoup de candidats néo-démocrates qui briguent les suffrages au Québec depuis 15 ou 20 ans n'ont suscité aucun attrait chez ces clientèles électorales cibles parce que leur image publique était, au contraire, trop radicale, trop improvisée ou carrément axée sur le vote ouvrier.

Cette campagne de publicité proposée par M. Benjamin viserait donc à identifier les circonscriptions où se

retrouvent de fortes proportions de classes moyennes technocratiques ou culturelles et à susciter des candidatures de gens issus de ces milieux.

"Nos Rocheuses..."

Dans un autre domaine, le professeur de sciences politiques estime que les Canadiens français éprouvent le besoin de prendre possession du Canada. "Il faut dire aux Canadiens français du Québec, précise-t-il, que voter pour le NPD, c'est prendre possession du Canada."

Pour M. Benjamin, tout cela fait partie "de leur fierté nationale (nos Rocheuses, notre Saint-Boniface, nos Grands Lacs)".

Ainsi, cette éventuelle campagne de publicité aurait pour but de faire prendre conscience aux Canadiens français des classes sociales technocratiques de ce besoin. "L'erreur du NPD, poursuit M. Benjamin, ça pu être de ressentir le besoin de parler de constitution, de deux nations et d'autodétermination chaque fois que M. Broadbent vient au Québec, alors qu'il n'en parlait guère au Canada anglais."

Tout en misant sur la "fierté d'être Canadiens français qu'éprouvent les gens du Québec", M. Benjamin préconise que la publicité du NPD soit dotée de trois éléments qui marqueront la venue de M. Broadbent au Québec: commencer tout discours par "Canadiens français du Québec"; venir au Québec parler de pétrole et non pas de réformes constitutionnelles, de dualité nationale ou de statut particulier et finalement lier le fait que M. Broadbent soit anglophone à la notion de leadership des anglophones au Canada en matières économiques.

La publicité

M. Benjamin suggère même certaines mesures qui auraient pour but de favoriser l'apparition du chef NPD aux bulletins de nouvelles télévisées à TVA et Radio-Canada. "Il serait important, écrit-il, de ramener la pensée de M. Broadbent à des déclarations-capsules vigoureuses de sa part d'une longueur ne dépassant pas 30 secondes sur chaque sujet. Les propos de M. Broadbent étant parfois laborieux en langue française, il apparaît indispensable d'inciter M. Broadbent à apprendre à regarder directement la caméra, plutôt que le journaliste durant les 30 secondes de sa déclaration."

Finalement, dans l'esprit de M. Benjamin, cette campagne de publicité devra être axée également sur le rôle des porte-parole francophones au Québec. "Cette campagne implique, dit-il, qu'il ne se passe pas une semaine sans que les médias provinciaux et régionaux ne reçoivent

un communiqué de presse annonçant un événement, détaillant une prise de position du NPD ou simplement

acheminant une photo du candidat en train de faire du porte-à-porte." voir le document, page A-7

43 laitiers de Cité passent dans les rangs de La Ferme

par Marc SAINT-PIERRE

La presque totalité des laitiers de la défunte Laiterie Cité viennent de traverser en bloc chez un nouveau concurrent dont les produits envahiront le marché du Québec-Métro dès demain matin.

C'est ce qui se dégage d'une conférence de presse donnée ce matin par le président-directeur général de "La Ferme Saint-Laurent Ltée", M. Gilles Tousignant.

Quelque 43 agents vendeurs se sont en effet joints à titre de distributeurs actionnaires au groupe La Ferme Saint-Laurent Ltée et c'est dès demain matin qu'ils offriront à quelque 15.000 clients de la région 03 les produits de leur entreprise.

Ce geste fait semble-t-il suite à la période d'incertitude qu'a générée la transaction intervenue entre la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent et la Coopérative laitière du Sud de Québec dont le résultat concret a été la fusion des laiteries Laval et Cité.

La Ferme Saint-Laurent, fondée en 1927 par suite du regroupement d'une quarantaine de laitiers, fonctionne selon un régime corporatif unique en son genre dans l'industrie laitière. Ce sont les laitiers de l'entreprise qui en sont eux-mêmes les propriétaires.

Le chiffre d'affaires de la Ferme Saint-Laurent a atteint quelque \$40 millions en 1979 et l'entreprise estime pouvoir le porter à \$50 millions avec son arrivée sur le marché de Québec.

Les activités de l'entreprise étaient jusqu'à présent concentrées dans la région de Montréal et en Mauricie, soit Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère. Ses quatre usines laitières sont situées dans les régions où elle des-

servait déjà. Elle y compte 285 agents distributeurs.

Un nouvel établissement, regroupant les services d'entreposage, de l'administration et des ventes s'est ajouté au complexe, sur la rue de la Canardière, pour desservir la région de Québec.

Le lait offert aux Québécois proviendra dans un premier temps des usines de l'extérieur de l'entreprise.

La Ferme Saint-Laurent offrira également les laits au chocolat, de beurre, de poule, les crèmes 10, 15 et 35 pour 100, le fromage cottage, la crème sûre, le beurre, les yogourts, les jus de fruits, les crèmes glacées, les mélanges de lait battu et divers produits dits de service comme la margarine et les œufs.

L'entreprise estime pouvoir s'implanter dans les marchés commerciaux, institutionnel et résidentiel.

M. Tousignant a révélé que son entreprise avait conclu des ententes verbales avec des chaînes d'alimentation et qu'il ne reste qu'à les finaliser.

L'entrée de la Ferme Saint-Laurent sur le marché de Québec est marquée au coin des principes de la saine concurrence, a commenté M. Tousignant.

"Nous ne voulons pas perturber le marché, a-t-il précisé. Nous voulons seulement offrir aux consommateurs un très bon produit."

La compétition, a-t-il conclu en substance, est susceptible de recréer l'équilibre que le marché des produits laitiers venait de perdre à Québec et de sécuriser les consommateurs.

Si nous devons retourner à Montréal pour une raison ou une autre, les consommateurs n'auraient plus le choix qu'entre Laval et Laval.

L'évolution de l'architecture respectée à place Royale

par Vianney DUCHESNE

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a opté pour le respect du bâtiment et de l'évolution de son architecture pour la poursuite des travaux de restauration à place Royale. Ainsi, du moins dans ce secteur de Québec, c'en est fini des restaurations authentiques exemplaires à grands frais.

C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre Denis Vaugeois en annonçant le recyclage de huit maisons au coût de \$2.225.000 soit moins que l'investissement qu'aurait nécessité la restauration de seulement deux de ces maisons selon la philosophie antérieure qui consistait à recréer une place Royale figée à une époque précise du régime français. De plus, le ministre entend confier à l'entreprise privée la restauration et la gestion de deux îlots de maisons.

Ces deux décisions, de préciser M. Vaugeois, s'inscrivent dans le prolongement des recommandations du colloque sur la place Royale. Lors de ces assises, en 1978, les participants avaient critiqué "le décor de cinéma" que le ministère était en train de créer sur le plus imposant site historique de l'Amérique d'Nord. Ils l'avaient accusé aussi d'œuvrer en vase clos et de ne pas tenter suffisamment d'y favoriser l'éclosion d'une vie urbaine normale.

Avec les travaux qui seront mis en chantier au cours des prochaines semaines, le ministère complètera enfin la restauration de plusieurs îlots où des maisons abandonnées côtoient depuis une décennie ou presque des voisins restaurés à coups de millions de dollars: ce sera l'îlot 2 avec les maisons Jérémie, Rivet, Rageot et Nolan, ce groupe de bâtiments en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires; l'îlot numéro 9 avec les maisons Sagot et Niel de la rue Sous-le-Fort. Les maisons Charles de la rue Sous-le-Fort et Canac-Marquis de la côte de la Montagne seront aussi recyclées.

D'autre part, des démarches sont déjà entreprises auprès du secteur privé pour lui confier la restauration et la gestion des quatre maisons de l'îlot T.-J. Moore et des sept mai-

sons de l'îlot Sous-le-Fort.

L'avenir des entrepôts n'est pas encore déterminé. M. Vaugeois a fait savoir que le ministère prévoit la possibilité de les utiliser pour de l'interprétation, ou d'accepter un projet privé de logements en copropriété à l'entrepôt Thibodeau ou encore celui de la ville de Québec; il a été impossible de connaître le contenu de ce dernier projet. Quoi qu'il en soit, le ministre dit attendre que les maisons voisines aient leur fonction définitive avant de prendre une décision.

Le logement

A court terme, on prévoit que 28 logements viendront se joindre aux 44 déjà restaurés. Les niveaux du sol sont à peu près tous consacrés à des fonctions commerciales ou de services. Les locataires demeurent aux étages supérieurs.

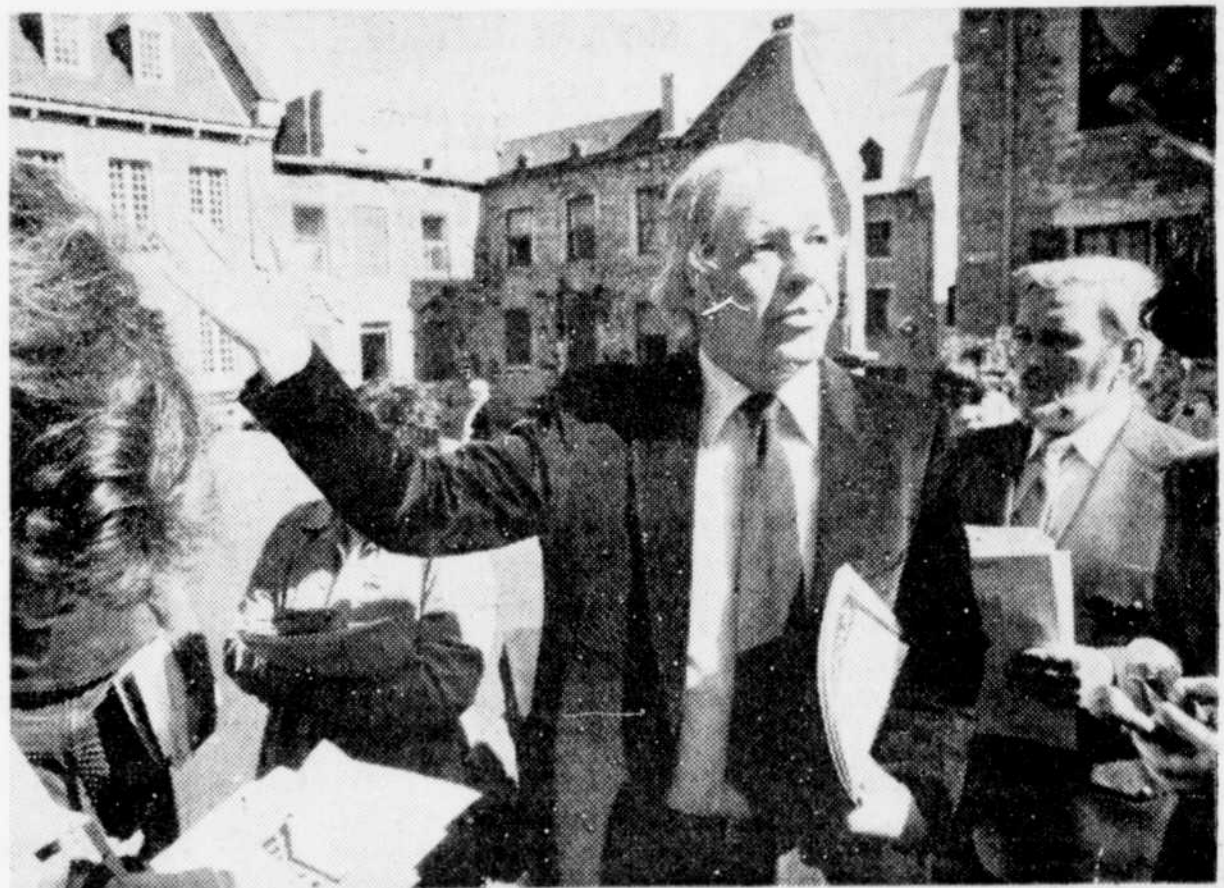
Les locataires actuels ou anciens de la place Royale pourront bénéficier d'une location à prix réduit. Le ministre prévoit qu'ils trouveront tous des logements à même ceux restaurés par l'Etat.

Par contre, le ministre n'entend pas livrer une concurrence déloyale à l'entreprise privée en louant des locaux à des prix inférieurs à ceux qu'elle mettra sur le marché à la suite de restauration. Le coût sera déterminé par des barèmes qui tiendront compte des investissements effectués par les promoteurs. A l'exception de cas bien particuliers comme s'il fallait, à titre d'exemple, réduire le loyer d'une pharmacie parce qu'au prix du marché aucun pharmacien ne serait intéressé à desservir une population si minime.

A ce sujet, M. Vaugeois s'est dit persuadé qu'en ramenant les citoyens à place Royale on incitera les commer-

ces à s'y installer par eux-mêmes. "Une politique de prix pour des services essentiels à la population, ça peut se faire," a-t-il dit. Cependant, il a ajouté "qu'on ne peut obliger personne à y venir".

Quant aux travaux eux-mêmes, tout devrait aller rondement. En se contentant de remettre en bon état les coquilles des maisons et d'aménager les intérieurs en fonction d'une vocation résidentielle et commerciale, le ministre va pouvoir aller pas mal plus vite et plus loin avec pas mal moins d'argent, d'expliquer le ministre.



Les coquilles des maisons Jérémie et Rivet, derrière le ministre Denis Vaugeois, seront restaurées et les intérieurs aménagés pour des fonctions commerciales et résidentielles.

Nouveau bureau à Sainte-Foy

OPTOMETRISTE

Lise-Albert Beaulieu, o.d., autrefois de Place Laurier, annonce l'ouverture de son nouveau bureau au 2911, rue Longchamp, Sainte-Foy. Soins professionnels complets. Sur rendez-vous, jour et soir.

653-2124.

Lise-A. Beaulieu, o.d.

A VENDRE

Commerce de bijouterie et cadeaux

Mail St-Roch

Pour informations: C.P. 3602

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

Steinberg

INSERE DANS CETTE EDITION

le fil

plutôt que l'huile

Le prix de l'huile vous brûle? Évitez les prochaines flambées...

TRANSFORMEZ A L'ÉLECTRICITÉ VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE À L'HUILE (air chaud ou eau chaude)

Coût raisonnable Installation rapide

Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre

Informez-vous: 661-9211

GUILLLOT

en fin de compte

QUI DIT MIEUX

11 1/2% d'intérêt, voilà ce qui compte, voilà ce qu'il faut dire, voilà ce que nous avons payé à nos membres cette année, tout en investissant leurs épargnes uniquement dans la région. Aucune autre institution québécoise semblable n'a accordé à ses détenteurs de parts sociales, cette année, un taux d'intérêt aussi avantageux.

Si pour vous, l'intérêt compte pour beaucoup, placez votre argent à

LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC

229, boul. Charest est. 529-3353

...c'est payant.

Loretteville: discussion orageuse entre le maire OUI et un conseiller NON

par Marc LESTAGE

Le chat est finalement sorti du sac.

A la faveur d'une discussion orageuse entre le maire Jean-Marie Beaulieu de Loretteville et le conseiller Paul Lafrance, tous les citoyens de cette municipalité ont appris que l'on retrouve au sein du conseil, un "séparatiste-péquist" et un "libéral-fédéraliste".

Ces épithètes volaient comme des gifles à la dernière séance du conseil.

Evidemment, les deux politiciens n'en sont pas venus aux injures verbales pour un oui, pour un non. Ils avaient chacun de leur côté d'excellents motifs, disaient-ils, pour sortir de leurs gonds.

Le conseiller Lafrance a lu au maire Beaulieu une déclaration écrite dans laquelle il dénonçait les propos du maire publiés dans un hebdomadaire local à l'effet qu'"il sera peut-être candidat du Parti québécois dans son comté aux prochaines élections, s'il trouve quelqu'un pour assurer sa relève dans le conseil actuel".

"Vous avez manqué d'élégance. Vous vous pensez donc in-

dispensable. Dictateur. Plusieurs dans ce conseil ont l'éducation, le sérieux et la compétence pour vous succéder avantageusement", d'expliquer le conseiller.

M. Lafrance devait enchaîner en suggérant au maire d'être à l'avenir "plus humain, plus diplomate, plus poli et moins dictateur" et surtout d'être moins "gentil" pour le gouvernement actuel.

De là, à reprocher au maire d'avoir utilisé ses fonctions pour favoriser la cause du oui durant la dernière campagne référendaire, il n'y avait qu'un pas... qui a été franchi. "On passe pour une bande de nouilles ici", de conclure le conseiller.

Le maire

Le maire qui s'était écrasé dans le coin de son fauteuil en écoutant cette sortie s'est ensuite appuyé les fesses sur le devant de l'imposante chaise pour répliquer à son collègue.

"Vous auriez dû prendre des informations avant de déverser votre fiel de libéral fédéraliste comme vous l'avez fait. Je n'ai jamais accordé d'entrevue à ce journal. Les propos qu'on me crédite ont été em-

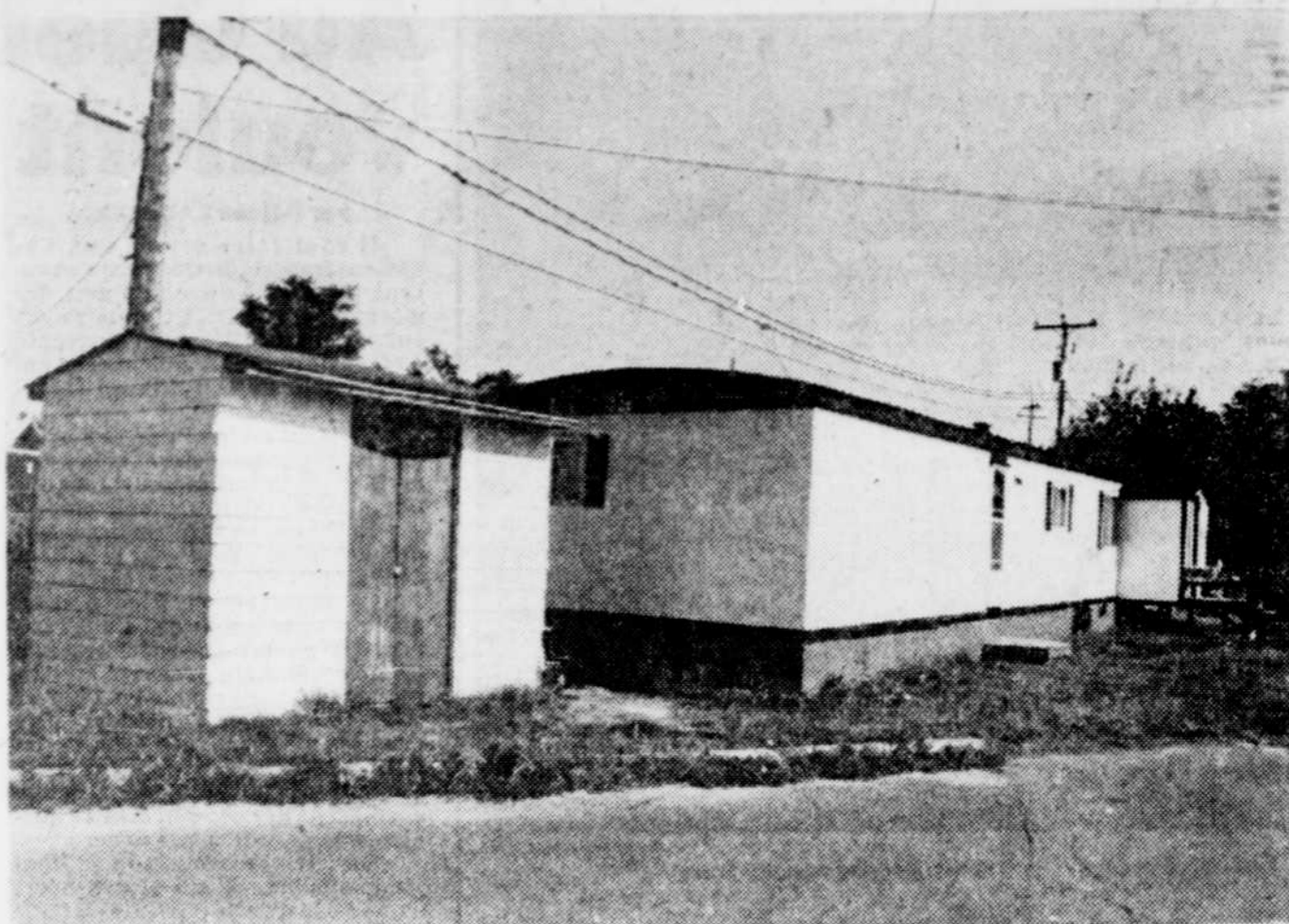
pruntés à une station de radio et déformés."

"Je suis convaincu qu'il y a 15.000 personnes à Loretteville qui pourraient remplacer Jean-Marie Beaulieu et vous êtes du nombre, M. Lafrance", d'enchaîner le maire.

"Je n'ai pas toujours été gentil pour les projets de lois du gouvernement actuel et j'ai eu plusieurs altercations en public avec les ministres de Belval, Payette, Tardif et autres, vous devriez vous en souvenir."

"Vous me reprochez ma dictature, mais je la préfère de beaucoup à celle que la population devrait subir si vous étiez à ma place. Informez-vous à l'avenir avant de grimper dans les rideaux et de jacasser comme une poule qui cherche un oeuf", d'ajouter le maire.

Monsieur Beaulieu s'interrogeait tout haut une demi-heure après cette altercation à savoir "s'il n'aurait pas été mieux d'esquiver l'attaque de M. Lafrance plutôt que de lui répondre?". Dans le fond, "ce qu'il veut c'est me faire sortir de mes gonds pour que je me discrédite devant le public", d'expliquer M. Beaulieu au journaliste du SOLEIL.



Voici une vue d'ensemble du parc de maisons mobiles de Loretteville complètement aménagé.

A Loretteville Le seul espace du parc de maisons mobiles déjà occupé

par Marc LESTAGE

La municipalité de Loretteville a bel et bien un parc pour maisons mobiles, conformément à la loi, mais son service d'urbanisme juge anormal que ce parc n'offre qu'un seul espace qui est déjà occupé.

C'est en vertu de la loi 125 sur l'aménagement du territoire que les municipalités sont obligées d'offrir des espaces pour l'installation de maisons mobiles, sur leur territoire, de rappeler le conseiller Lucie Pleau, lors de la séance de cette semaine.

"Etant donné que Loretteville n'a pas de véritable parc, nous pourrions être tenus d'accepter les maisons mobiles partout sur notre territoire au sens de la loi", de rencherir Mme Pleau à l'endroit de ses collègues.

De fait, il y a bien un espace pour maison mobile prévu au zonage de la municipalité de Loretteville. Il s'agit d'un terrain de 30 pieds sur 80 situé près de l'ancienne gare du Canadien

National et sur lequel il y a déjà une maison mobile.

De l'avis du maire Jean-Marie Beaulieu, "ça ne regarde pas le gouvernement" qu'il y ait ou non un parc pour maisons mobiles à Loretteville. Pourtant, s'il devient essentiel d'en aménager un, le maire souhaite qu'il puisse être créé sur l'emplacement de la vieille gare du CN "que l'on pourrait démolir afin de libérer le terrain et aménager l'espace réglementaire de 50 à 100.000 pieds carrés recommandé par les urbanistes conseillers de la municipalité".

C'est la commission d'urbanisme du conseil qui aura pour tâche d'évaluer l'ensemble du problème et de suggérer un emplacement au cours des prochaines semaines.

Entre autres suggestions, le conseiller Marcel Martel a recommandé d'installer les maisons mobiles "derrière le golf dans le bois", tandis que le conseiller Jean-Jacques Rousseau est d'avis que le terre-plein du boulevard Johnny-Pa-

C'EST LE TEMPS D'AGIR!

Nos spéciaux sont en vigueur jusqu'au 27 septembre

Marqueterie

Prix au pied carré

Naturelle	
Chêne select	Prix rég.: \$1.21 Spécial: .97
Erable rustique	Prix rég.: .77 Spécial: .62
Merisier rustique	Prix rég.: .79 Spécial: .64
Présablée	
Chêne rustique	Prix rég.: \$1.21 Spécial: \$1.08
Merisier select	Prix rég.: \$1.28 Spécial: \$1.14
Merisier rustique	Prix rég.: \$1.13 Spécial: \$1.02

LAINES MINÉRALES

JOHNS MANVILLE DORE

R-12-15 avec coupe-vapeur
Paquet 150 pi
Prix courant: \$30.39
sans coupe-vapeur: \$24.39
PRIX SPECIAL: 26⁰⁶

LAINES MINÉRALES

FIBERGLAS ROSE

R-12-15 avec coupe-vapeur
Paquet 90 pi
Prix courant: 19.49
Prix courant \$18.21
PRIX SPECIAL: 15⁶³ 14⁶³

Douche

Fibre de verre 35 x 32

Prix rég.: \$199.95
Spécial: \$174.95

Stucco décoratif

Le fameux décor-lite

sac de 10 kg
Couvre 50' à 80' au sac
Prix régulier: \$10.89
Spécial: 9¹⁵

Comptoir prémoulé

(Stock en magasin)

Prix rég.: \$5.75
Spécial: \$4.25
Au pied linéaire

COUPE-FROID R.C.R.

# 10080 Aluminium + caoutchouc Prix rég.: \$4.45 Spécial: \$3.59	# 10795 Vinyle + ressort ajustable blanc Prix rég.: \$15.10 Spécial: \$12.60	# 10600 Bas de porte aluminium + caoutchouc Prix rég.: \$3.45 Spécial: \$2.75
--	--	---

RCR climaloc

Assortiment complet pour tous vos besoins

<h3 style="text-align: center;">ASPENITE</h3> <p style="text-align: center;">1/4" x 4' x 8'</p> <p style="text-align: center;">Prix régulier: \$5.75 Spécial: 4⁹⁹</p>	<h3 style="text-align: center;">ASPENITE EMB.</h3> <p style="text-align: center;">3/8" x 4' x 8'</p> <p style="text-align: center;">Idéal pour plancher sous-sol Prix régulier: \$12.95 Spécial: 11²⁰</p>
---	---

DOUBLE ECONOMIE

Cet hiver, économisez de l'énergie en achetant maintenant, à prix réduits, tout le matériel pour rénover et isoler.

INFORMATIONS DISPONIBLES

Nous vous donnerons tous les renseignements concernant les subventions fédérale et provinciale pour l'isolation des maisons.

Financement bancaire: **BANQUE NATIONALE**

<p style="text-align: center;">200, de l'Eglise St-Romuald</p> <p style="text-align: center;">839-0621</p>	<p style="text-align: center;">Armagh, Bellechasse</p> <p style="text-align: center;">466-2324</p>
<p style="text-align: center;">445, boul. Pierre-Bertrand Québec</p> <p style="text-align: center;">687-2960</p>	<p style="text-align: center;">St-Georges de Beauce</p> <p style="text-align: center;">228-7733</p>
<p style="text-align: center;">1200, 80e Rue est Charlesbourg</p> <p style="text-align: center;">628-0450</p>	<p style="text-align: center;">Trois-Rivières</p> <p style="text-align: center;">373-1133</p>

affaires urbaines

Quelques minutes de plus, pour l'aéroport

SAINTÉ-FOY — Les usagers de l'aéroport de Sainte-Foy devront prévoir, à compter d'aujourd'hui, quelques minutes de plus pour leur trajet d'aller ou de retour. En effet, pour une période d'un mois et demi, la route de l'aéroport sera fermée à la circulation entre le boulevard Hamel et la rue Père-Chaumont, en raison des travaux d'élargissement qui y sont actuellement exécutés. Une signalisation adéquate sera installée pour indiquer le détour à effectuer par la ville de l'Ancienne-Lorette.

Boulevard Liégeois

SAINTÉ-FOY — Le boulevard Liégeois sera aussi fermé à la circulation automobile pour une période de deux semaines, à compter d'aujourd'hui, en raison de travaux de réfection d'égout, entre la côte Ross et la rue Ranvozyé.

Faire bouillir l'eau

CHARLESBOURG — Aussi bien continuer de faire bouillir son eau jusqu'à vendredi à Charlesbourg.

En effet, les contrôles de qualité que le ministère de l'Environnement du Québec doit réaliser avant de lever l'interdit se poursuivront jusqu'à jeudi selon toute vraisemblance.

On a suggéré aux citoyens de faire bouillir leur eau la semaine dernière. Depuis, le réservoir municipal a été nettoyé. Il ne reste plus qu'à vérifier à nouveau la qualité de l'eau dans le réseau.

Selon les normes d'Environnement-Québec, deux échantillons doivent être prélevés à deux jours d'intervalle. Le premier a été remis lundi et le second hier. Or, il faut compter une période d'incubation de 24 heures des échantillons avant que le test ne soit concluant.

C'est donc jeudi soir dans la meilleure hypothèse que l'on saura si le nettoyage du réseau a été suffisant pour corriger le problème de bactéries observé la semaine dernière.

Pavage

LAC-SAINT-CHARLES — La municipalité de Lac-Saint-Charles recevra une subvention de \$50.000 concernant des travaux de pavage sur la rue Roussin dans le secteur des eaux fraîches où le service d'autobus ne pouvait se rendre en raison de l'absence de pavage. 350

Loisirs à Sillery

SILLERY — Contrairement à ce qu'on nous avait communiqué hier, la période d'inscription au Service des loisirs de Sillery se déroulera les 22, 23 et 24 septembre prochains, et non pas cette semaine.

Comité d'urbanisme mis en veilleuse

CHARLESBOURG — Le comité de consultation du plan d'urbanisme de Charlesbourg vient d'être mis sous veilleuse à la suite du refus du conseil à retenir les recommandations du comité qui a travaillé depuis trois ans. D'ailleurs, cette décision coïncide avec la décision de plusieurs membres du comité de se lancer en politique active afin de défendre le plan directeur proposé par l'équipe.

Plus d'eau et de la meilleure

LORETTEVILLE — Il semble que les travaux de nettoyage des 11 puits de la municipalité de Loretteville entraînent une amélioration importante des volumes et de la qualité de l'eau disponible. Deux puits ont été nettoyés jusqu'à présent et le ministère de l'Environnement est en train de compléter son travail d'évaluation des résultats.

Expropriation

LORETTEVILLE — La municipalité devra procéder par expropriation afin de s'approprier une bande de terrain dont on a besoin pour installer la passerelle pour piétons et cyclistes en bordure du pont du boulevard de la Rivière. Cette décision résulte du fait que le propriétaire s'est montré récalcitrant à accepter l'offre faite par la ville.

Annexion

LORETTEVILLE — On espère toujours que la municipalité de Loretteville pourra tripler l'étendue de son territoire en annexant une grande étendue de terrain actuellement situé dans les limites de Val-Belair. Le conseil a autorisé des travaux d'évaluation et de mesure de différents professionnels pour hâter la réalisation de ce dossier.

Les apôtres en cour

LORETTEVILLE — Le dossier du club de motards "Les Apôtres" est actuellement devant la cour municipale de Loretteville. Le conseil a entrepris de déloger le club qui opère, dit-on, dans un secteur résidentiel. Un avis de dix jours a été produit par l'inspecteur des bâtiments.

Québec: négociations sur l'érection d'un mur de protection contre le bruit de la scierie H.C. Leduc

par Marc LESTAG

Le service du contentieux de la municipalité de Québec vient d'engager des négociations avec la scierie Henri C. Leduc Ltée et une quinzaine de contribuables riverains de cette entreprise concernant l'aménagement d'un mur de protection contre le bruit dans le secteur.

Il s'agit d'un problème qui a été soulevé depuis plusieurs années par des résidents de Neufchâtel qui se plaignent d'être incommodés par le va-et-vient des charriots à fourche qui transportent des billes de bois dans la cour de la scierie 24 heures par jour.

Au départ, on avait prévu aménager un mur de terre. Le projet a

été abandonné quand des spécialistes de Envirobec, consultants dans cette affaire, ont expliqué que le mur devrait atteindre 25 pieds de hauteur pour être efficace.

Cette structure aurait donc occupé un espace de 125 pieds à la base, une alternative qui ne plaisait ni aux contribuables ni à la compagnie qui utilise tout son terrain pour l'entreposage du bois.

Négociations

Il y a quelque temps, le service du contentieux de la ville de Québec a fait parvenir à la scierie Henri C. Leduc Ltée un projet de convention qui prévoit plutôt l'aménagement d'un mur de béton de 14 pieds de hauteur

et 1.200 de long qui serait construit pour environ \$125.000 sur le terrain des riverains, selon Me Gatien Roy, l'avocat de la ville.

Le président de la scierie, M. Henri Leduc a expliqué au SOLEIL que le projet de convention tel que présenté est "inacceptable pour sa compagnie, parce qu'il prévoit que la scierie serait le maître d'oeuvre des travaux, sans préciser quelle serait la nature de l'aide financière de la ville, une fois la construction en place."

Par ailleurs, il semble, selon Me Roy, que les 15 contribuables touchés ne sont pas tous très enthousiastes à l'idée de donner du terrain pour cette construction non plus qu'à l'idée de donner libre accès aux

entrepreneurs lors de l'érection du mur.

Enfin, il ne semble pas que la ville soit d'accord pour agir comme maître d'oeuvre des travaux en raison des coûts additionnels qui en découleraient à cause de la procédure d'appel d'offre et la surveillance des travaux. M. Henri Leduc, de la scierie, et l'avocat de la ville, Me Roy, sont d'accord pour affirmer qu'il existera sûrement une différence de coûts de \$25.000 selon que le projet soit réalisé par l'entreprise privée ou la ville.

De son côté, M. Leduc affirme que son entreprise acceptera d'investir jusqu'à \$50.000 pour défrayer les travaux, considérant que l'on désire en-

tenir de bonnes relations avec le voisinage. "Nous refusons toutefois de tout payer ou d'engager notre responsabilité pour des années à venir dans ce projet si la ville ne collabore pas davantage", d'expliquer M. Leduc qui rappelle s'être installé dans ce secteur en 1965, au moment où on était bien heureux de recevoir une industrie et le voisinage était tranquille. "Les riverains sont arrivés eux en 1976 et ils connaissent bien la situation quand ils ont fait ce choix", d'enchaîner le président.

L'entreprise

La scierie Henri C. Leduc Ltée a ouvert ses portes en 1945 dans le village de Valcartier. En 1965 elle s'est installée à la limite de Saint-Émile et de Neufchâtel. Aujourd'hui, l'entreprise chevauche ces deux municipalités. La façade des bureaux est située sur le boul. Lapierre, à Saint-Émile, mais l'usine et une partie de la cour à bois appartiennent à la ville de Québec, quartier Neufchâtel.

Les approvisionnements en bois de la scierie proviennent du parc des Laurentides sur les anciennes

concessions de la Domtar. La scierie met en marché chaque année 40 millions de pieds mesure de planche (144 pouces cubes par pmp).

Les copeaux et résidus de bois de l'usine sont vendus aux usines de Papeterie Reed de Québec et Domtar de Donnacona.

D'ailleurs, la compagnie Reed détient un pourcentage important d'actions de scierie Leduc tout comme la compagnie Entreprise Barrette Inc. de Montréal. M. Leduc assure encore aujourd'hui la présidence de l'entreprise, même s'il ne possède plus que 10 pour 100 du capital-actions.

Selon son président, la scierie fonctionne actuellement de façon déficitaire en raison de l'effondrement

des prix du bois d'oeuvre sur tous les marchés. Par ailleurs, la compagnie vient de renouveler la convention de travail qui lie à 125 employés. La négociation a été difficile compte tenu des conditions du marché d'expliquer M. Leduc et "notre rentabilité et les relations avec notre personne ont été des points qui ont davantage retenu notre attention que le projet de construction d'un mur au cours des derniers mois", d'expliquer en conclusion M. Leduc.



Les riverains de la Scierie Leduc Inc. de Neufchâtel se trouvent un peu trop près de la cour à bois...

Le Soleil, André Boucher

A Beauport

M. Gaston Laberge ne sera pas candidat

par Gérald OUELLET

M. Gaston Laberge, auteur d'un projet de division de Beauport en 14 quartiers, ne sera pas candidat aux prochaines élections municipales. C'est ce qu'il a confirmé au SOLEIL. On sait que LE SOLEIL annonçait mercredi dernier que des rumeurs contradictoires, mais persistantes, circulaient à l'effet que M. Laberge serait candidat indépendant au poste de conseiller pour le district numéro 5.

M. Laberge invoque des raisons personnelles, familiales et professionnelles à l'appui de sa décision. On sait qu'il est âgé de 25 ans et qu'il exerce la profession d'arpenteur-géomètre pour le compte du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Toutefois, il confirme avoir été séduit par les avantages d'être candidat indépendant. "Élu pour représenter ses électeurs et défendre leurs intérêts, le conseiller municipal ne devrait pas être embarrassé par la présence d'un chef ou d'un parti dont il faut éviter de détruire l'image", a-t-il dit.

Il se dit cependant assuré qu'il aurait été bien accueilli par le Parti municipal de Beauport (PMB) s'il avait voulu être candidat sous cette bannière. "Leur programme contient plusieurs éléments intéressants", a-t-il affirmé.

Il ajoute qu'il rejette aussi toute possibilité de travailler pour un parti ou un candidat, quel qu'il soit, même comme organisateur ou conseiller.

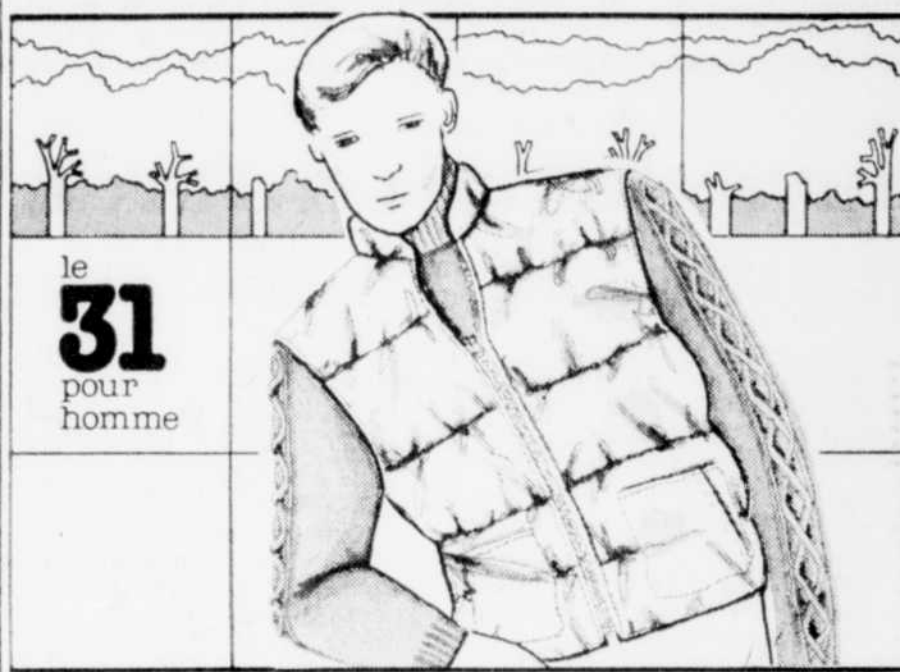
Notons que s'il avait été candidat, M. Laberge aurait fait la lutte au conseiller sortant André Proulx, en place depuis 10 ans et maire suppléant. À l'élection de 1976, M. Proulx avait près de 67 pour 100 des voix, le plus fort pourcentage de tous les membres du conseil municipal, dépassant même celui du maire Marcel Bédard.

Précision

On aura compris, en lisant l'article intitulé "Le couvent du Bon-Pasteur pourrait" publié dans LE SOLEIL d'hier, que c'est la partie du complexe immobilier occupé autrefois par les Soeurs du Bon-Pasteur situé aux 550 et 560 rue Saint-Amable qui se détériore actuellement lamentablement. Cette partie du complexe est actuellement occupée par la Garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste. Les groupes membres de la maison Saint-Amable voudraient pouvoir la réaménager à des fins communautaires.

Quant à l'autre partie qui a été sauvée du pic des démolisseurs, elle a été maintenue en bon état et sera incessamment occupée par les locataires membres de six coopératives d'habitation.

le gilet de nylon matelassé



le 31 pour homme

ultra-léger, ultra-chaud... le gilet doublé de duvet polyester à porter sur vos chandails ou vos chemises sport bleu, beige, bordeaux, marine \$39,50

SIMONS
place sainte-foy

toute chaleur

le caban de laine \$80.



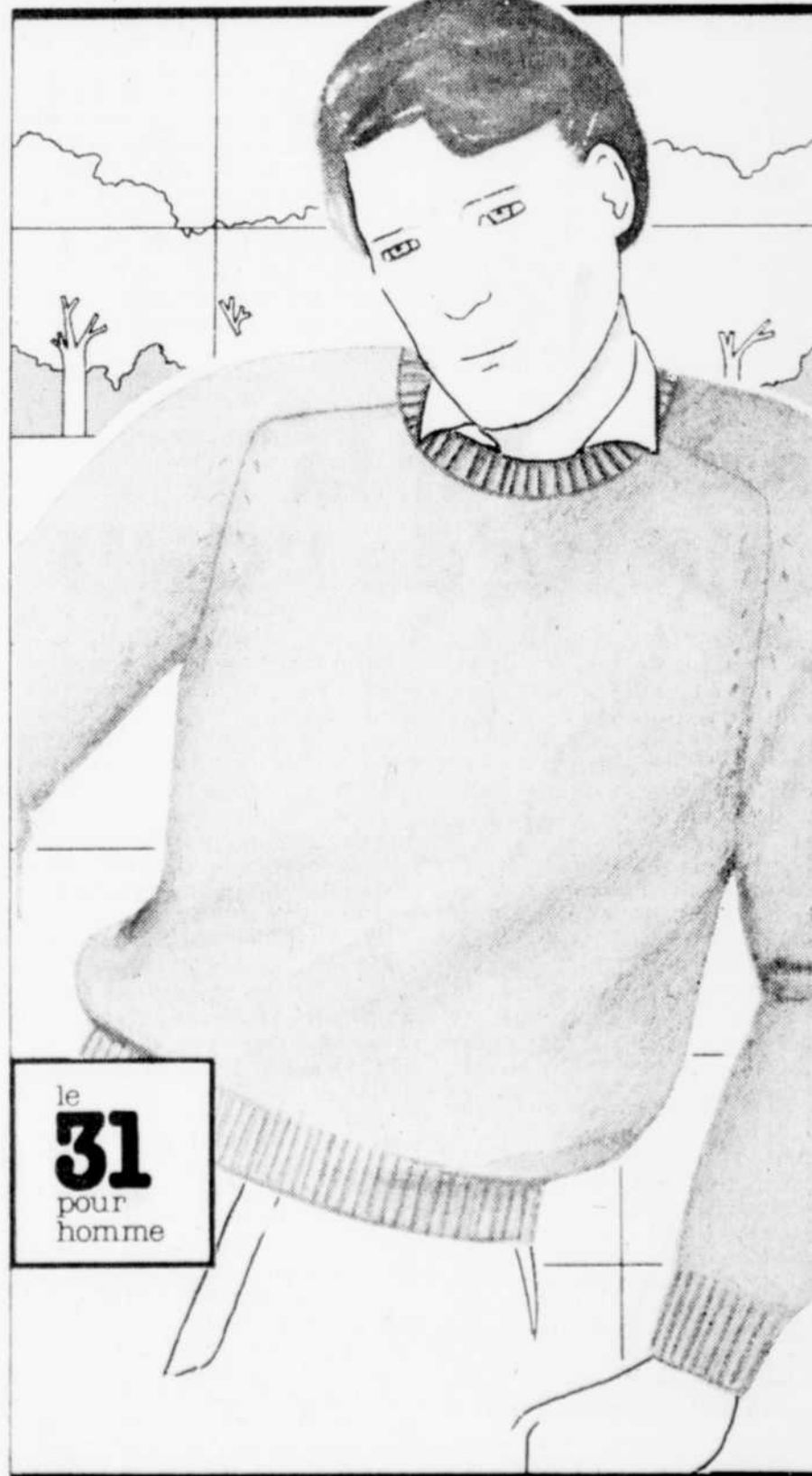
le 31 pour homme

vraiment robuste... le caban de laine est le vêtement idéal à coordonner au pantalon de flanelle, sport ou jean... style classique, détails de repli piqué sur l'épaule, double boutonage, 85% laine, 15% nylon couleur marine du 36 au 44 \$80, le bonnet style « matelot » \$10.

SIMONS
place sainte-foy

pure laine

notre shetland \$30.



le 31 pour homme

pour le confort et la durabilité... notre shetland classique d'allure sportive toujours de mise, coupé impeccablement selon nos normes dans une souple et douce laine, emmanchure raglan, épaules seiler, col renforcé multi-côtes, bandes côtelées au col et aux poignets choix de 7 coloris \$30.

SIMONS
place sainte-foy

ARTISANAT
ARTICLES EXCLUSIFS
FAITS À LA MAIN

*Le Rendez-vous
des Artisans*

1650, 1^{re} Avenue
Limouliou - 529-7951

Pensée du jour

"La pire douleur, c'est l'incertitude."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914 ou
871-0355

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC.
524-8070

...VOUS OFFRENT leurs services!

- Travaux de coupe et de nettoyage des arbres et des haies
- Entretien des pelouses
- Entretien des fontaines
- Entretien des piscines
- Travaux de plantation
- Travaux de nettoyage

91, Dorchester sud, #4296
Québec, G1K 5Y5

Inter Union

580, GRANDE-ALLÉE EST, SUITE 405
QUÉBEC G1R 2K2 - TEL.: 529-1381

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES
POUR PERSONNES SEULES

Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discothèques, de cocktail sont superficielles et manquent trop souvent à des aventures sans lendemain.

Où aller pour enfin rencontrer l'âme sœur?

C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se plaindre, s'entendre, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉS.

INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion et toute agresseur et son efficacité.

Tous les âges, professions et toute région sont représentés chez INTER UNION.

Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.

SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30
RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Age: _____ Tél: _____
Profession: _____
Statut: Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf(ve) _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code postal: _____

529-1381

Saguenay-Lac-Saint-Jean Bas-du-Fleuve

Ryan est aussi inconfortable que Lévesque

Dans une situation inconfortable, M. Claude Ryan reste fidèle à lui-même... et à son rôle de chef de l'Opposition.

Bien avant l'échec des négociations constitutionnelles de la semaine dernière, à Ottawa, le chef du Parti libéral du Québec avait mis M. Trudeau en garde contre la tentation de poser tout geste unilatéral. Il estimait que le rapatriement de la constitution devait être accompagné d'une formule d'amendement agréée par les gouvernements provinciaux, et faire suite à des modifications sur des points substantiels. Maintenant que M. Trudeau est tenté de succomber à sa dangereuse tentation, au besoin en faisant appel au peuple par-dessus la tête des provinces, M. Ryan répète avec raison: "Commençons par le commencement: avant de procéder au rapatriement, il faut d'abord nous entendre entre nous."

Dans les circonstances, cet avertissement est opportun et salutaire. Certes, M. Ryan se garde prudemment d'imputer à l'intransigeance de M. Trudeau l'échec de la conférence, mais le conseil qu'il lui adresse est on ne peut plus judicieux, d'autant plus qu'il rejoint des convictions profondes chez l'ex-directeur du Devoir.

De même, M. Ryan a bien raison de souligner que, pour aussi dramatique qu'il soit dans l'immédiat, l'échec d'Ottawa n'est pas une catastrophe. "Le Ca-

nada a déjà traversé des échecs momentanés. Conclure des résultats de samedi que tout est irrémédiablement compromis, c'est prendre ses désirs pour la réalité", note-t-il avec à propos.

Il est vrai que la conférence a fait franchir au pays une étape nouvelle dans la recherche d'un consensus dynamique et que des rapprochements se sont faits, surtout entre les provinces, mais également entre certaines provinces et le gouvernement fédéral. Comme il arrive souvent dans des négociations serrées autour d'enjeux de taille, la rupture précède la mise au point de compromis fructueux.

Outre l'aspect dualiste de ce pays et le caractère distinctif du Québec, la Commission Pélipin-Robarts avait déjà mis en lumière la montée du provincialisme et du régionalisme, qui est devenue une donnée fondamentale de la politique canadienne. Tant à l'ouest qu'à l'est du Canada, il y a des gouvernements qui ne se considèrent plus comme des "junior", qui ne se laissent plus impressionner par les rodomontades fédérales et lui parlent plutôt d'égal à égal.

Bien des fois, avant la semaine dernière, les provinces avaient élaboré de fragiles consensus, des fronts communs de pacotille qui s'effritaient dès que le grand frère fédéral faisait les gros yeux. Cette fois, rien de tel n'est survenu derrière les portes closes du 24, Sussex Drive: Les pro-

vinces ont réussi pour la première fois à négocier entre elles une "liste provinciale", ce que l'on a appelé le "package", avec lequel elles ont fait face à M. Trudeau. M. Ryan peut bien regretter l'attitude "revendicatrice" des provinces et déplorer que le Québec s'éloigne des positions adoptées par l'Ontario, mais il y a là une réalité nouvelle avec laquelle Ottawa devra composer, bon gré mal gré.

Il est de bonne guerre pour M. Ryan de minimiser le rôle du Québec à cet égard et d'accuser M. Lévesque de s'être comporté simplement en gardien de but. Sur la foi des discussions publiques de lundi à jeudi, j'avais la même impression jusqu'à samedi matin. Il est vrai que les compromis proposés vendredi l'ont été à huis clos (contrairement à la promesse de M. Lévesque de tout faire au grand jour), mais force est de reconnaître que le Québec a joué un rôle majeur, d'ailleurs reconnu publiquement par plusieurs premiers ministres. M. Lévesque a été l'architecte d'un projet d'entente sur au moins deux des priorités fédérales, soit le rapatriement assorti d'une formule d'amendement et l'enchâssement d'une charte des droits et libertés qui lierait tous les gouvernements.

M. Robert Bourassa lui-même reconnaît que le Québec a réussi à briser l'isolement où il était traditionnellement cantonné, facilitant ainsi l'émergence

d'un nouveau pouvoir provincial. A son avis, les progrès réalisés sur des points majeurs qui concernent le Québec sont encourageants et permettent d'être moins pessimistes sur l'avenir du fédéralisme. Mais, plutôt que de constater cet acquis, M. Ryan s'en prend lourdement à M. Lévesque, qui ne défend que "des intérêts provinciaux" et n'affiche pas de "position créatrice sur le Canada de demain".

Faisons la part du feu, M. Ryan, qui s'apprête à affronter M. Lévesque dans l'arène électorale, ne peut avoir la sérénité de M. Bourassa, qui a connu pendant six ans les affres de négociations avec Ottawa. Au surplus, en raison de son rôle ingrat de chef de l'Opposition, M. Ryan ne peut jouer un rôle majeur dans des discussions sur des sujets qui le préoccupent au plus haut point depuis vingt ans.

Forcément tenu à l'écart du débat, peu invoqué par les premiers ministres, reprenant ses distances d'avec M. Trudeau, M. Ryan est dans une situation inconfortable, sinon ambiguë. Si M. Lévesque n'est pas à l'aise dans son rôle de fédéraliste recyclé, il ne l'est pas plus dans son rôle de chef de l'Opposition. Et il en sera ainsi jusqu'au rendez-vous électoral, qui sera vraisemblablement reporté au printemps.

Gilles LESAGE

Rayonier un an après

Empêtrée dans des problèmes de production et aux prises avec de multiples difficultés mécaniques, ITT fermait, il y a un an, son usine de pâte à dissoudre de Port-Cartier, mettant du coup 1.200 travailleurs à pied. C'était la faillite d'une filiale d'une grande compagnie transnationale, une perte de \$320 millions.

Un an après l'arrêt des opérations de ITT-Rayonier, qu'advient-il de ce dossier, et que réserve l'avenir à la population locale qui a subi le contrecoup de ce revers industriel?

Les gouvernements, qui avaient promis de porter secours et d'intervenir avec des projets à court terme en attendant une possible relance, ont effectué des études mais semblent plutôt embarrassés par l'affaire, incapables d'agir, dépassés par les événements. L'assurance-chômage a suppléé au manque de revenu pendant que les gouvernements offraient des cataplasmes: travaux temporaires, recherches diverses, mais rien de certain pour demain.

Si le marché des pâtes et papiers ne se raffermait pas, il ne serait pas sage de chercher à perpétuer une erreur en ne changeant, par exemple, que le nom sur la porte de l'usine, comme le voudraient certains rumeurs. Faut-il recycler ces installations? Trouver une nouvelle vocation à l'usine? L'abandonner à jamais

et chercher plutôt à implanter une industrie plus modeste pour exploiter le bois de cette région? Quoi qu'il en soit, s'il existe un sérieux projet de relance un jour, la population locale devrait cette fois être mise dans le coup.

Cette population, qui est passée de 11.500 à 8.500 depuis la fermeture, a été secouée par cette décision sans appel de ITT. Ayant payé leur part des infrastructures pour répondre aux besoins de l'industrie, les contribuables continuent de se partager la note; d'un autre côté, il y a maintenant trop de logements, des commerces ferment, des services sociaux obtenus de peine et de misère risquent d'être réduits.

Mais, ceux qui sont restés, le maire Bernard Dionne en tête, ont voulu après le drame resserrer les rangs, éviter la violence, et se sont montrés déterminés à être désormais associés au développement économique futur de leur milieu.

Bien sûr, Port-Cartier continue de vivre avec la présence des compagnies minières et des quelques industries secondaires, trop rares là où les transnationales dominent l'économie. Mais, le coup dur vécu par les Portcartois depuis un an les porte à penser qu'il faut sans doute, et plus que jamais, ne compter que sur ses propres moyens pour assurer son avenir.

Gilles OUELLET



Israël sur la sellette de l'ONU

L'Assemblée générale des Nations unies s'est mise à table, hier, pour la 35e fois dans son histoire. Au menu, des plats chauds, très chauds. Le plat de résistance; sans nul doute le conflit du Moyen-Orient et, surtout, la menace d'expulsion d'Israël.

En juillet dernier, l'organisme avait, dans une session extraordinaire de son Conseil de sécurité, fixé au 15 novembre, date repère, le délai qu'avait Israël pour effectuer le retrait de ses troupes des territoires occupés depuis 1967, y compris l'est de Jérusalem.

Si le gouvernement Begin n'obtempère pas, d'ici là, aux résolutions adoptées, et sur lesquelles les Etats-Unis se sont abstenus, il pourrait se faire que les vingt et un pays arabes, sans doute avec l'aide de pays communistes et d'autres non musulmans, notamment du Tiers-Monde, demandent des sanctions contre Israël dont la plus envisagée serait celle de l'expulsion de son représentant à l'ONU.

L'assemblée qui a débuté hier risque donc d'être l'une des plus difficiles pour Israël qui, advenant une sanction officielle de l'organisme, se retrouverait complètement esseulé dans le vaste contexte du monde pan-arabique.

Divers éléments viennent, d'autre part, se greffer à cette situation dramatique. La fusion récente de la Syrie et de la Libye,

destinée, semble-t-il, à concrétiser l'état de guerre déclenché par les pays arabes, au cours du dernier sommet d'Algérie, l'issue des élections présidentielles américaines du 4 novembre prochain et, partant, l'incertitude de choix de la politique étrangère des Etats-Unis, pour les quatre années à venir, en ce qui concerne la place que pourrait y occuper Israël.

D'autant plus que, récemment, Israël s'est mis en rogne contre les Américains après que le sous-secrétaire d'Etat Harold Saunders eut qualifié l'Arabie saoudite de "pays modéré", ce que les Israéliens considèrent comme étant une simple justification de Washington pour ses ventes d'armes à ce pays.

Voilà autant de raisons qui pourraient rendre illusoire la reprise projetée des négociations sur l'autonomie palestinienne découlant des accords, maintenant fort amoindris sinon compromis, de Camp David. A cet égard, l'offensive antisioniste amorcée aux Nations unies par l'OLP, et qui menace de prendre beaucoup plus d'essor au cours de la plénière actuelle, pourrait s'avérer déterminante sur le sort réservé à Israël si celui-ci ne consent pas à lâcher du lest, notamment en Cisjordanie, à mettre la pédale douce à sa politique de peuplement des zones occupées et, surtout, met à exécution sa loi sur "Jérusalem, capitale indivisible et éternelle" de l'Etat israélien.

Il ne fait aucun doute que ce-

lui-ci tentera tout ce qui est possible pour contrecarrer les projets de résolution lui étant hostiles et qui, selon son ministre des Affaires étrangères, M. Yizhak Shamir, vise à empêcher l'ONU de se transformer en une machine de guerre permanente contre Israël.

D'où, recherche intensive de l'appui américain et d'autres pays occidentaux et, surtout, réclamation d'éclaircissements sur la politique américaine véritable au Proche-Orient, notamment sur ce qu'on appelle, à Jérusalem, le nouveau dialogue stratégique entre les Etats-Unis et l'Egypte.

Mais le moment n'est guère propice à de telles explications si l'on considère que les Etats-Unis, à cause de l'affaire des otages en Iran, l'occupation soviétique de l'Afghanistan et la poudrière turque, ont de multiples cordes à pincer pour tenter de maintenir un semblant d'harmonie et de cohésion dans leurs relations avec ce coin du monde.

Ainsi, tout autant que la Turquie, Israël menace-t-il de devenir un indésirable pour l'ONU. En somme, que peut faire l'organisme devant la montée croissante de sympathie qui se manifeste en son sein à l'égard de l'autodétermination palestinienne. Bref, un ciel morose plane sur l'assemblée mondiale, présage d'un possible éclatement.

Paul LACHANCE

billet

Plébiscitons Perreault!

L'introduction d'une période de questions à l'issue des séances du conseil a une nouvelle fois démontré: les Québécois portent un intérêt bien minime à la chose municipale.

A preuve, il ne s'est trouvé par toute la ville que sept braves pour interroger les édiles sur leur gestion. Sept citoyens parmi plus de 170.000 qui, à l'évidente satisfaction du maire Jean Pelletier, n'ont utilisé que 12 des 15 minutes consacrées — loi 105 obligeant — aux questions de l'assistance.

A preuve aussi de cette aboulie collective, les animateurs de Présent-Québec qui, ayant ouvert les ondes aux contribuables désireux de causer démocratie, ont dû recourir à l'artifice de la plage musicale, faute d'intervenants.

A preuve enfin de ce désintérêt que le maire de Québec associe volontiers au contentement, les électeurs de la capitale qui, depuis 11 ans, réélisent assidûment les porte-étendards du Progrès civique. Et ce, sans opposition plus souvent qu'autrement.

Pour M. Pelletier et son équipe, le diagnostic de ce "mal d'indifférence" est facile à établir. Tâcherons du quotidien, les gouvernements locaux supervisent la cueillette des ordures, la réglementation du stationnement, la lutte à l'incendie... Autant de compétences qui, cela s'entend, sont imperméables à la controverse.

Et puis, placés sous le joug des gouvernements supérieurs, les édiles n'ont même pas le choix des moyens. Au mieux, déplore le maire Pelletier, peuvent-ils refuser un programme, quitte à y perdre les gratifications financières qui l'accompagnent.

De là à conclure qu'il ne peut se faire de politique à l'hôtel de ville, il n'y a qu'un pas, aisément franchi par les "administrateurs municipaux" de Québec. Pour eux tous, en effet, pas question de politiser le palier local! Ils préfèrent de beaucoup "gérer la ville", rejetant toute idéologie parce que éminemment sans à-propos.

Pas étonnant que, au conseil, ces échivins-gestionnaires adressent leurs questions au détenteur du "know-how" administratif, le gérant Jacques Perreault. Et que, unanimement, ils condamnent les "idéologues" du Rassemblement populaire, ces individus suspects qui veulent transformer l'hôtel de ville en une foire d'empoigne politique.

Pas étonnant non plus que, coincé entre une opposition-nid d'idéologues et un pouvoir qui règne sans gouverner, le citoyen de Québec se désintéresse de la vie publique locale.

C'est pourquoi, afin que la Vieille Capitale soit bien gérée sans querelles politiques, il faut — et de toute urgence — donner le pouvoir aux technocrates. A eux, ces experts qui connaissent

les normes imposées d'en haut et les aspirations venues d'en bas.

Du coup, le trésor de la ville empochera les \$300.000 payés aux 17 élus actuels. Une somme que, dans leur sagesse, les fonctionnaires-administrateurs sauront investir dans la construction de parcs, dans la rénovation de pavages ou dans la mise en oeuvre de nouveaux programmes sociaux...

Quant aux élus déçus, ils pourront consacrer leurs énergies retrouvées à la myriade de clubs auxquels ils appartiennent déjà, comme en font foi leurs déclarations d'intérêts.

Tout compte fait, l'opération "technocratisation" ne comporte que des avantages. D'une part, elle permet d'éliminer tout verbiage politique; de l'autre, elle redonne le pouvoir à ceux qui, déjà, indiquent aux échivins la voie à suivre. Qui mieux est, ces spécialistes sauront sûrement implanter les essentiels systèmes de "management", de "marketing", de "planning", de "budgeting and programming", garanties de l'épanouissement communautaire!

En 1981, il faut donc que la capitale du Québec donne l'exemple et amorce l'ère des gérants municipaux souverains. Elle y sauvera salaires et frais électoraux tout en faisant oeuvre utile puisque, pour administrer, c'est Perreault qu'il nous faut!

Denis ANGERS

Emergence de l'ex-Rassemblement des Québécois pour le OUI, le Regroupement pour les droits politiques du Québec avait pris publiquement position, lors des rencontres préparatoires de la conférence constitutionnelle, contre l'adoption d'une charte canadienne des droits qui serait intégrée dans la constitution canadienne rapatriée. A l'issue de la conférence constitutionnelle, le regroupement s'en prend cette fois au projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution et décrit les conséquences possibles d'une telle attitude.

La fin des provinces

par le Regroupement pour les droits politiques du Québec

En rapatriant unilatéralement la constitution, le gouvernement Trudeau fait un coup de force dont les conséquences peuvent être désastreuses pour les provinces.

Ce n'est pas un simple papier qu'il rapporte de Londres, mais les droits des provinces.

Rapatriant unilatéralement la constitution avant d'avoir décidé de son contenu futur avec les provinces, c'est forcer les citoyens à signer un chèque en blanc. C'est les forcer à mettre une signature au bas d'un contrat sans savoir ce qu'il y aura dans le contrat.

Mais, l'effet de ce chèque en blanc, dont se garde bien de parler le gouvernement fédéral, c'est le suivant: retirer la protection des droits des provinces qui est actuellement à Londres, pour se l'approprier et en disposer à sa guise.

En rapatriant unilatéralement la constitution, il change le système fédéral actuel, caractérisé par l'égalité entre les deux ordres de gouvernement, provincial et fédéral.

Son initiative unilatérale crée du droit nouveau et nous sort de ce qu'il y a de meilleur dans le fédéralisme actuel: la nécessité de l'action conjointe des deux ordres de gouvernement.

Le gouvernement fédéral décide ainsi de devenir supérieur aux autres gouvernements et supprime l'égalité entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

L'une des conséquences prévisibles du rapatriement unilatéral est que le gouvernement fédéral, devenant supérieur, s'arroge le droit de contrôler les ressources naturelles des provinces, droit foncièrement protégé dans la constitution actuelle à Londres.

Le droit de supprimer des droits

A la face même du projet de charte déjà rédigé, le gouvernement fédéral oblige tout le monde à respecter des droits par rapport auxquels il se donne lui-même toutes les libertés.

C'est l'instrument par excellence pour obliger les provinces, et en particulier le Québec, à s'en remettre au fédéral pour l'application et l'exécution des droits fondamentaux.

La formule d'"opting in" dont on parle maintenant est un piège: on y entre, mais comment en sortir?

Supposons qu'un gouvernement au Québec veuille céder nos droits linguistiques et qu'il choisit d'adhérer (opting in) à la charte. Comment le gouvernement qui lui succédera et qui voudra nous redonner nos droits pourrait-il le faire?

Le meilleur protecteur des minorités francophones hors Québec, c'est le Québec français.

En voulant ne parler que du peuple canadien-français à travers le Canada et non du peuple québécois, le gouvernement Trudeau veut sceller le sort des Québécois comme minorité au Canada et ne plus en entendre parler comme majorité au Québec.

Ce que veut le gouvernement Trudeau n'aura même pas pour effet d'arrêter le génocide progressif des minorités francophones hors Québec, qui représentent 4 pour 100 de la population canadienne, mais affaiblira le Québec.

La fin des provinces

Le nouveau Canada que Monsieur Trudeau veut établir, c'est celui d'un gouvernement central puissant et su-

périeur aux gouvernements des provinces.

Il s'érige en protecteur des droits et des libertés des Canadiens individuellement, contre les gouvernements provinciaux que Monsieur Trudeau a l'air de considérer comme des gouvernements protecteurs des collectivités régionales au détriment des individus canadiens.

Sur ce point, la vision de Monsieur Trudeau semble la réplique parfaite de celle que Monsieur Ryan veut opposer à l'intérieur du Québec à la vision du gouvernement Lévesque. Le fait nouveau, et qui ressort de la conférence constitutionnelle, c'est que: la vision d'un Québec qui recherche l'équilibre entre les droits individuels et collectifs, qui recherche les consensus, la libre appartenance, le partnership, est partagée par les provinces.

Cela, Monsieur Trudeau veut le détruire dans l'oeuf, en imposant unilatéralement sa vision du Canada et en lui donnant effet par le rapatriement unilatéral et ses conséquences pour l'avenir.

L'accord "d'esprit" qui se dégage de la vision des gouvernements provinciaux, et que Monsieur Trudeau a refusé, pourrait-il se maintenir longtemps, en dehors des intérêts que trouvent certaines provinces dans la protection de leurs ressources naturelles, par exemple? Cet accord existerait-il pour protéger l'identité du peuple québécois à travers toute une série de mesures d'ordre culturel touchant les communications, par exemple, la langue d'enseignement, etc.?

La menace ultime que fait planer la nouvelle vision d'un gouvernement fédéral omnipotent est, pour le Québec, celle d'un gouvernement puisant nécessairement sa majorité dans le Canada anglais.

Ainsi, il ne fait pas de doute que la domination que le gouvernement Trudeau s'approprie à établir sur le plan fédéral sera celle du Canada anglais sur le Québec français.

Nous aimons bien les Canadiens anglais, faut-il le rappeler, mais nous ne voulons pas qu'ils soient mis en situation, sur le plan institutionnel, de domination éventuelle du peuple québécois et de la société française et pluraliste qui s'y trouve.

Sauvez le terme "peuple"

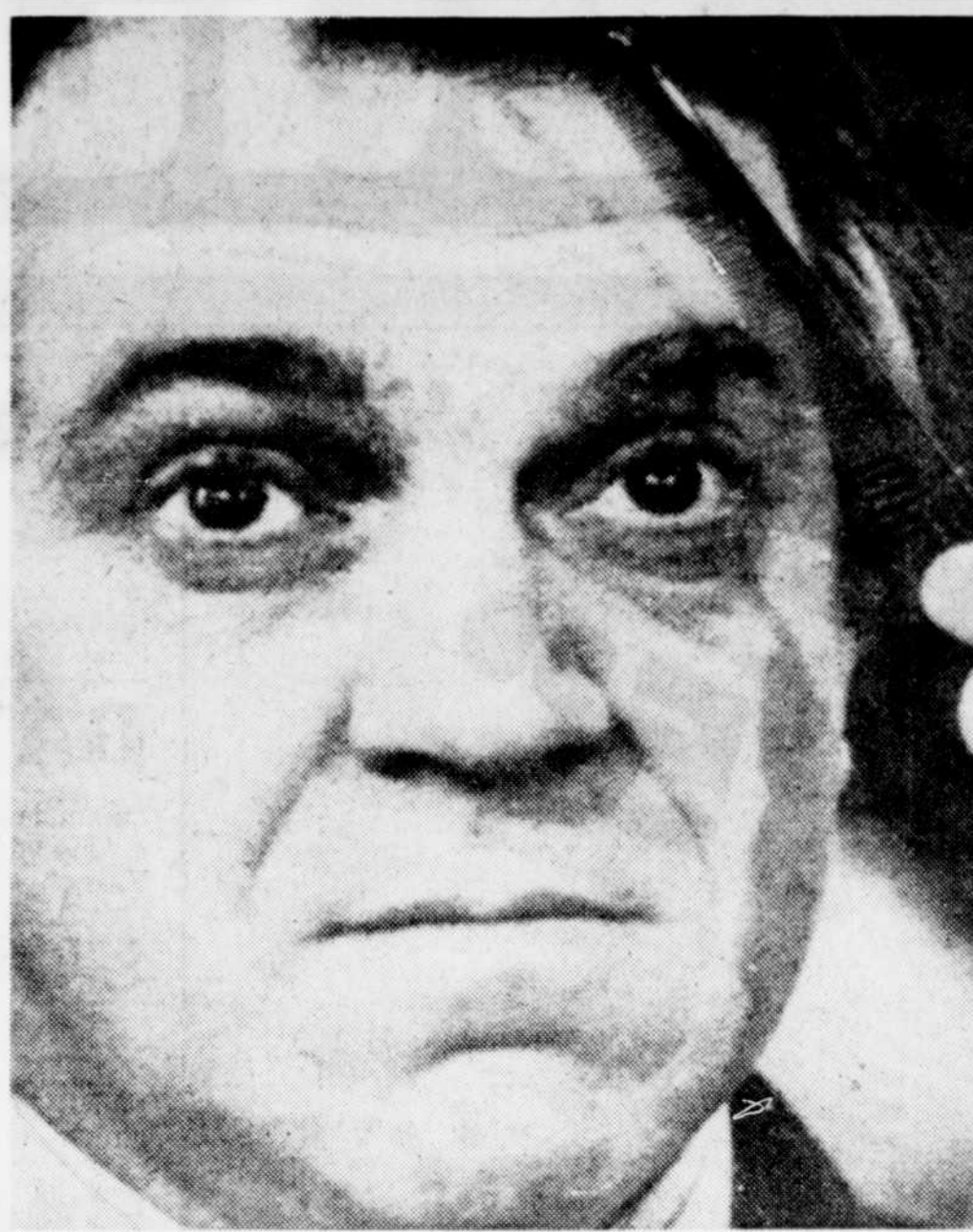
Nous prions le gouvernement Lévesque de n'accepter à aucun prix de reconnaître comme équivalent au terme "peuple" du Québec celui de société distincte ou tout autre semblable.

Le terme "peuple" est celui qui nous caractérise non seulement en vertu de la réalité historique et politique québécoise et canadienne, mais sur le plan du droit international.

On peut d'ailleurs penser que si le gouvernement Trudeau ne veut pas voir le terme "peuple" pour désigner le Québec dans la future constitution, c'est pour précisément ne pas s'obliger devant le droit international. On a vu aussi qu'il ne voulait pas reconnaître le principe de la libre appartenance des partenaires à la Fédération, même si d'autres provinces maintenant sont d'accord là-dessus.

Si l'analyse de ce scénario possible n'est pas exacte, que le gouvernement le démontre au Québec et aux autres provinces.

De plus, il est évident que nous continuons à espérer que le rapatriement unilatéral ne soit pas possible dans le cadre juridique qui nous lie à Londres.



Le Nouveau Parti démocratique du Canada n'a pas perdu espoir de faire un jour une percée au Québec. Les nouvelles stratégies d'infiltration sont déjà commandées. Jacques Benjamin, professeur de Science politique à l'université Simon-Fraser de Vancouver et commentateur fort recherché de la scène politique canadienne, joue à son tour les organisateurs politiques traditionnels en proposant au NPD des "Jalons d'une campagne de publicité néo-démocrate au Québec". Ce document partisan est très révélateur quant aux publics cibles que privilégiera le parti et aux moyens qu'il utilisera pour les conquérir. LE SOLEIL a obtenu copie de ce document interne et en publie des extraits.

NPD: le Québec au peigne fin

(...) Le Nouveau Parti démocratique se caractérise, au Canada anglais, par des positions généralement détaillées et souvent nuancées sur les projets de lois gouvernementaux. Les sondages d'opinion publique effectués par mon équipe de consultants et par d'autres chercheurs permettent de définir, de façon quasi identique, ce public cible du NPD au Québec en termes de niveau élevé d'éducation, de couches socio-économiques aisées et susceptibles d'apprécier une certaine présence de l'Etat dans les activités socio-économiques des citoyens. Des raisons historiques éliminent quasi totalement les couches ouvrières et rurales comme publics cibles du NPD au Québec. Celles-ci votent traditionnellement pour le plus conservateur des partis politiques en présence. Le public cible du NPD se recrute donc, au contraire, parmi les nouvelles classes moyennes, que les spécialistes des sondages d'opinion appellent les classes moyennes technocratiques ou culturelles (fonctionnaires, parafonctionnaires, membres salariés des professions — par exemple, ingénieurs, personnel cadre des vastes entreprises de l'Etat —).

Beaucoup de candidats néo-démocrates qui briguent les suffrages au Québec depuis 15 ou 20 ans n'ont suscité aucun attrait chez ces clientèles électorales cibles parce que leur image publique était, au contraire, trop radicale, trop improvisée ou carrément axée sur le vote ouvrier.

La première étape d'une campagne de publicité consisterait donc à identifier les circonscriptions où se retrouvent de fortes proportions de classes moyennes technocratiques ou culturelles (par opposition aux classes moyennes commerciales traditionnelles), et à susciter des candidatures de gens issus de ces milieux. Les hebdomadaires régionaux et les stations communautaires de radiodiffusion deviennent alors des véhicules privilégiés de publicité. (...) Cette publicité devrait mettre en opposition (adversary position) ces candidats locaux du NPD à des adversaires cibles qui ne suscitent guère de sympathie dans les circonscriptions (par exemple les "quêteux à cheval" de la région). Cette opposition porterait sur un thème (issue) clé, qui serait défini 18 mois avant l'élection et qui toucherait l'économie de la circonscription. Il s'agit ainsi d'utiliser à bon escient le schéma déjà testé à plusieurs reprises et qui comporte quatre étapes, mises au point par les communicateurs de mon équipe de Vancouver.

- 1 — issue recognition — adversary position — soft target
- 2 — name recognition (if need be, techniques to counterbalance the anti-pathology quotient)
- 3 — bombardment (but not compulsory blanketing)
- 4 — endorsements (by notables, columnists and editorial writers)

Les Canadiens français éprouvent le besoin de prendre possession du Canada. Ça fait partie de leur fierté nationale ("nos Rocheuses, notre Saint-Boniface, nos Grands Lacs"). La campagne de publicité du NPD ne doit pas craindre de faire prendre conscience aux Canadiens français des classes sociales technocratiques de ce besoin. L'erreur du NPD dans le passé a pu être au contraire de ressentir le besoin de parler de constitution, de deux nations et d'autodétermination chaque fois que M. Broadbent vient au Québec, alors qu'il n'en parlait guère au Canada anglais. C'est là, en tout cas, l'image que donnent M. Broadbent et le NPD, surtout depuis que ce parti n'a pu remplacer Robert Chi-

che comme personnalité dominante au Canada français (il y a déjà 10 ans de cela).

Faire prendre conscience aux francophones du Québec qu'un autre parti politique que les libéraux existe pour leur permettre de prendre possession du Canada, cela implique la création d'une publicité de marque NPD qui mette l'accent sur la fierté d'être Canadiens français qu'éprouvent les gens du Québec et, en même temps, la mise en place d'une équipe de porte-parole du NPD au Québec qui puissent devenir des figures familières traitant de tel ou tel dossier canadien au Québec. L'objectif est de rendre ces gens tellement familiers que les médias ne traitent pas d'un dossier sans insérer le point de vue du NPD tel que véhiculé par tel ou tel porte-parole francophone.

Par ailleurs, la personnalisation du pouvoir exerce une influence de plus en plus considérable au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord. C'est pourquoi la présence de M. Broadbent au Québec ne peut être évitée. Mais, pour faire désirer le produit néo-démocrate, il serait souhaitable que sa publicité soit dotée de trois éléments chaque fois qu'il vient au Québec:

- a) commencer tout discours par "Canadiens français du Québec";
- b) venir au Québec parler de pétrole (Le coût du chauffage est élevé au Québec: quelle est la politique du NPD à ce sujet?), et non pas venir au Québec parler de réformes constitutionnelles, de dualité nationale ou de statut particulier;
- c) lier le fait que M. Broadbent soit anglophone à la notion de leadership des anglophones au Canada, en matières économiques. "Ce sont des gens qui connaissent bien l'économie canadienne, les néo-démocrates, ce sont eux qui, en 1972, ont dénoncé les "quêteux à cheval" (corporate welfare bums).

L'image du premier ministre Trudeau au Québec est celle d'un gars fort, parce qu'il prend une position résolue (pas de hausse de 18 cents le gallon), de même, celle de M. Lewis alors qu'il avait dénoncé au Canada anglais les "quêteux à cheval" avec une vigueur remarquable.

En vue du bulletin de nouvelles télévisées de 22h30 (réseaux TVA et Radio-Canada) il serait important de ramener la pensée de M. Broadbent à des déclarations-capsules vigoureuses de sa part, d'une longueur ne dépassant pas 30 secondes, sur chaque sujet. Les propos de M. Broadbent étant parfois laborieux en langue française, il apparaît indispensable d'inciter M. Broadbent à apprendre à regarder directement la caméra, plutôt que le journaliste, durant les 30 secondes de sa déclaration. De façon plus générale, c'est cette image de vigueur, de leadership en matières canadiennes qui devrait se dégager de toutes les présences de M. Broadbent au petit écran francophone. Nos études ont en effet révélé que l'impact le plus grand d'un média au Québec n'est pas l'édition du Devoir ou la publicité payée par tel ou tel parti politique, mais plutôt les déclarations d'hommes politiques (forcément très brèves) lors des bulletins de nouvelles télévisées de 22h30 en soirée et du réseau radiophonique Télé-Média d'heure en heure le lendemain matin. Sans caricaturer sa pensée, il semble indispensable à M. Broadbent d'apprendre à résumer en 30 secondes sa pensée en français, et d'y inclure des formules reflétant un leadership certain.

Synthèse

Susciter le désir de faire l'essai d'un autre produit que le produit libéral comporte ainsi quatre dimensions en ma-

tière de publicité. Constituer un autre choix valable pour les Canadiens français du Québec, c'est

- a) vendre le Canada, leur faire croire qu'en votant pour le NPD ils prendraient eux aussi possession de l'ensemble du Canada (comme le croient ceux qui votent pour le Parti libéral);
- b) donner l'image d'un leadership résolu — (Lewis et les corporate welfare bums) — L'utilisation à bon escient des déclarations devant être insérées dans les bulletins de nouvelles télévisées est, à cet effet, cruciale;
- c) viser les circonscriptions de classes moyennes technocratiques ou culturelles, et axer la publicité écrite sur les hebdomadaires régionaux de ces circonscriptions;
- d) recruter dès maintenant une brochette de candidats, dans ces circonscriptions, répondant à cette image des classes moyennes technocratiques: gens de 40 ans, postes de cadres dans d'assez grandes entreprises parapubliques, gens déjà un peu connus (cas types: Lucien Lemieux, autrefois Pierre de Bellefeuille). Publicité véhiculée au niveau régional par ces candidats, qui peuvent avoir accès à la télévision communautaire. Ce média permet d'associer plus rapidement un nom et un visage (name recognition) à une question controversée (pollution de l'air, gaspillage de pétrole, débordement annuel de certaines rivières) dont la partie adverse ne demeure pas dans la région — par exemple, une firme multinationale — (issue recognition).

La présence répétée (techniques de bombardement) de ces candidats au petit écran, ou dans le journal local accompagnée d'une photo, et celle de porte-parole qui, au niveau provincial, présenteront les positions du NPD sur les grands dossiers économiques canadiens touchant les classes moyennes technocratiques (hypothèques, importations de voitures étrangères, prix de l'huile à chauffage, conservation de l'énergie, etc.) sera déterminante. Il ne s'agit pas d'attendre deux mois avant l'élection pour faire connaître ces porte-parole et ces candidats, et (de toute façon) les médias traitent plus facilement de ces grands dossiers s'ils ont à leur disposition des porte-parole télévisés pour communiquer à leurs auditeurs les positions du NPD sur ce sujet.

Bref, une campagne de publicité du NPD impliquerait dès à présent 1 — que des porte-parole francophones du parti soient choisis, 2 — qu'il ne se passe pas une semaine sans que les médias provinciaux et régionaux ne reçoivent un communiqué de presse annonçant un événement, détaillant une prise de position du NPD, ou simplement accompagnant une photo du candidat en train de faire du porte à porte, ou du porte-parole en train de donner une conférence de presse ou de faire une déclaration. L'objectif de ce 3e envoi aux salles de rédaction (envoi d'une photo) est de conserver le nom du candidat et du porte-parole dans les salles de rédaction. En somme, il est indispensable que le nom de ces candidats et de ces porte-parole circulent, de façon soutenue, dans les salles de rédaction, deux ans avant le déclenchement des élections. Peu importe que tous les communiqués de presse soient effectivement publiés.

Au total, il s'agira là d'une campagne de publicité qui coûtera très peu cher, puisqu'il ne s'agit pas de fabriquer des annonces commerciales, mais plutôt de doubler le nombre d'attachés de presse qui travailleront, de façon soutenue, avec ces porte-parole francophones et des 13 ou 20 candidats du parti. (...)



ÉPICIERS UNIS

CASINO

La Chanson d'ici

Procurez-vous un microsilicon des plus belles «CHANSONS D'ICI» de vos auteurs compositeurs et interprètes préférés.

\$5.99 chaque album simple

A PARTIR DE

Courez la chance de gagner cinq microsilicons de «LA CHANSON D'ICI» offerts par votre station locale. A chaque jour de la semaine, votre station de radio vous fera entendre un des dix interprètes de «La Chanson d'ici». Découpez le coupon de participation et conservez-le. Notez le nom de l'interprète du concours «La Chanson d'ici» à chaque jour de la semaine. Inscrivez-y vos noms, adresse et numéro de téléphone.

Melodies romantiques
Rockollection
Nathalie Simard
Michel Louvain
Yvon Deschamps

Postez-le à votre station de radio.

CHRC 80

«La Chanson d'ici»

Nom de l'interprète _____
Lundi _____
Mardi _____
Mercredi _____
Jeudi _____
Vendredi _____
Nom _____
Adresse _____
Tel. _____

BREUVAGES DE FRUITS

(raisins / orange / pommes / punch)
F.B.I. bocal 64 oz

.87

GÂTEAUX

caramel bte 12 ou
½ lune vanille bte 6
Vachon

1.19

SOUPE

poulet et nouilles
Lipton bte 2 env.

.58

SAUCE À SALADE

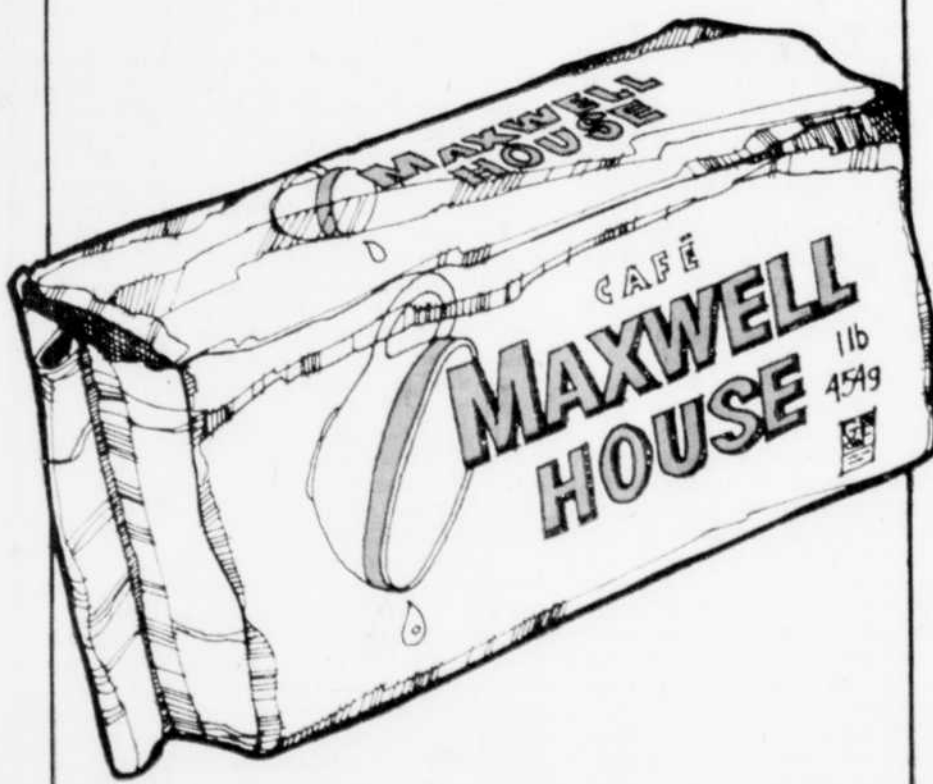
Miracle Whip
bocal 500 ml

.87

BREUVAGE AU CHOCOLAT

instantané
Nestlé Quick
bte 1 kilo

2.29



CAFÉ MOULU

Maxwell House
sac 1 lb

3.19



PAPIER DE TOILETTE

couleurs
assorties
Cottonelle
4 rlx

1.09



JUS DE LÉGUMES

Garden Cocktail
E.D. Smith
boul. 28 oz

.69

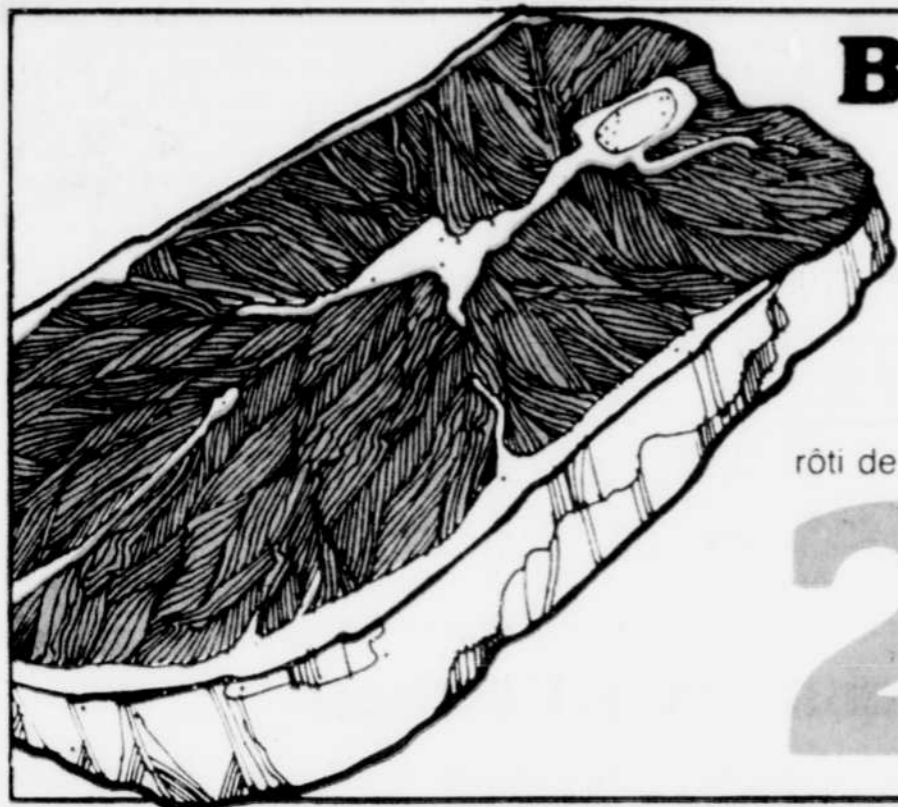
451, 3e Rue, Port Alfred
Galeries de La Chaudière Ste-Marie-de-Beauce
1140, avenue du Palais, St-Joseph-de-Beauce
Centre d'Achats Le Village, Baie St-Paul
Centre d'Achats Place Charlevoix, La Malbaie
131, rue St-Jean-Baptiste, Bic
141, rue Commerciale ouest, Chandler
616, rue Blondeau, St-Pascal-de-Kamouraska

170, route 138, Neuville
11, avenue Laflamme, Pont-Rouge
332, 2e Avenue, Portneuf Ville
St-Aubert, Cté L'Islet
Marché Georges Lévesque, Bonaventure
222, 2e Avenue, St-Georges-de-Beauce
59, rue Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup

Centre commercial Black Lake, Black Lake
Supermarché Nicolet, Galeries Nicolet, Nicolet
122, rue Boulet Montmagny
511, boul. La Naudière, Ste-Anne-de-la-Pérade
4904, boul. Fossambault, Ste-Catherine
Centre d'Achats Témis, Cabano
Centre Commercial St-Raymond, 333, Côte Joyeuse

GRANDE RENTRÉE D'AUBAINES

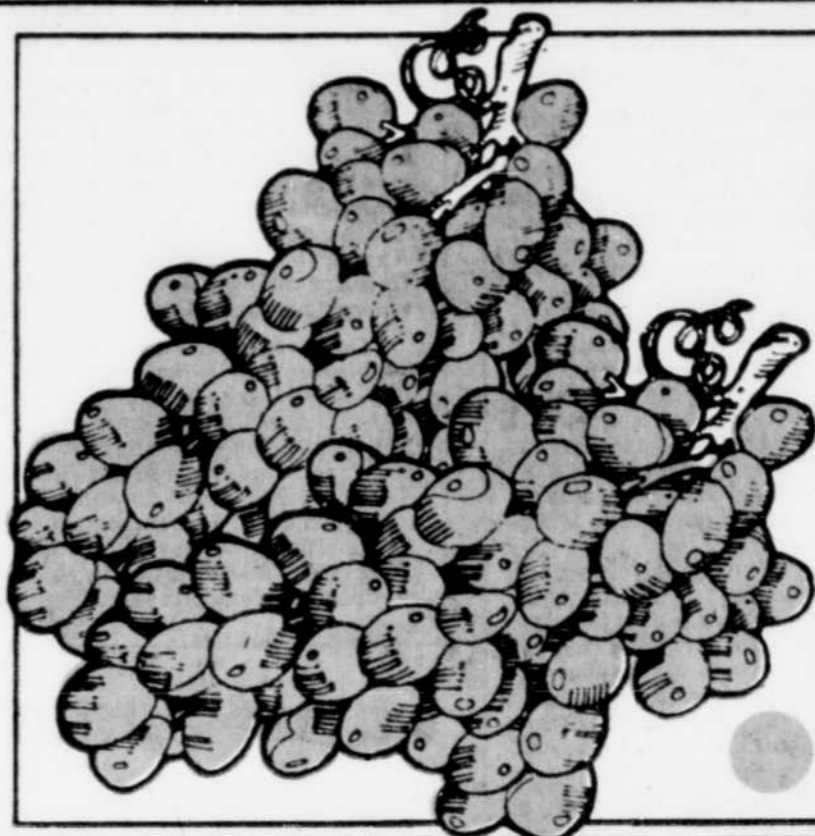
LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE 1980 NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



BIFTECK DE RONDE

Boeuf Canada catégorie «A» ou rôti de croupe coupe régulière

2.38 la livre



RAISINS ROUGES

variété Tokay fruits de la Californie Canada no 1 la livre

.69

BIFTECK
inteneur de ronde la livre **2.98**

BIFTECK
attendri la livre **2.98**

BOEUF
hache mi-maigre la livre **1.98**

ROSBIF
pointe de surlonge ou croupe désossée la livre **2.98**

BIFTECK DE SURLONGE
avec filet mignon la livre **3.08**

MAÏS SUR ÉPIS
légumes du Québec Canada no 1 la douzaine **.79**

BROCOLI FRAIS
légumes du Québec calibre 14 chaque **.68**

CONCOMBRES
légumes du Québec Canada no 1, calibre gros chaque **.09**

CANTALOUPS
fruits de la Californie Canada no 1 calibre 21 chaque **.68**

JUS D'ORANGES 100% PUR
marque Tropicana produits de la Floride jarre 64 oz chaque **2.39**

BISCUITS
capuchons de chocolat / fondant au chocolat / croquignolles Dare sac 450 g **1.39**

SIROP D'ÉRABLE
Citadelle bout. 375 ml **2.39**

CÉRÉALES
assorties croque nature Quaker bte 400 g **1.19**

SAUCE SOYA
Montreal bout. 5 oz **.49**

FÈVES GERMÉES
Montreal bte 28 oz **.69**

SAUCE
dinde / oignons / brune French 1 env. **2/.69**

CROUSTILLES
régulières ou ondulees St-Castin sac 250 g **.99**

VINAIGRE BLANC
Heinz cruche 128 oz **1.39**

CÉRÉALES POUR BÉBÉS
assorties Heinz bte 8 oz **.95**

NOURRITURE POUR BÉBÉS
jr saveurs assorties Heinz bocal 7 1/2 oz **2/.89**

MARGARINE GOLDEN GIRL
molle cont. 1 lb **.79**
dure cont. 1 lb **.59**

FÈVES AU LARD
bien mijotées Libby's bte 19 oz **.69**

CHAMPIGNONS
entiers choix Slack bte 10 oz **.89**

SOUPES
poulet et légumes / légumes et boeuf / potage paysanne / oignons et champignons / légumes Lipton bte 1 env. **.39**

SAUMON ROSE
Clover Leaf bte 7 1/4 oz **1.45**

FROMAGE TRANCHÉ
«singles» Kraft pqt 500 g (16 tranches) **2.19**

BONBONS
assortis Mc Cormick pochette de 400 g a 650 g **1.29**

BISCUITS
Rigolo Montmagny pqt 350 g **1.29**

PÂTE DE TOMATE
Heinz bte 5 oz **.39**

NOURRITURE POUR CHIENS
saveurs assorties Pep bte 25 oz **2/.89**

DENTIFRICE
Aqua Fresh tube 100 ml **1.29**

SHAMPOOING POUR BÉBÉS
Johnson bout. 450 ml **2.85**

SACS
garde-manger Baggies paquet 20 **.65**

DÉTERSIF EN POUDRE
Arctic Power 1.2 kilo **1.79**

DÉTERGENT LIQUIDE
pour la vaisselle Palmolive bout. 500 ml **.99**

MOUCHOIRS DE PAPIER
couleurs assorties Scotties bte 200 **.79**

ESSUIE-TOUIT
couleurs assorties Viva pqt 2 rlx **1.49**

ASSOULPISSEUR DE TISSUS
Fleecy cont 128 oz **2.39**

EAU DE JAVEL
concentrée Lavo 128 oz **.95**

CIRAGE À CHAUSSURE
pâte couleurs assorties Nugget bte 40 **.59**

CÛRE TOILETTE
Plombex cont. 455 ml **3.59**

LÉGUMES DE CHOIX DU QUÉBEC AYLMEY

FÈVES JAUNES OU VERTES
coupees bte 19 oz **.49**

MAÏS EN CRÈME
bte 19 oz **.49**

POIS VERTS
grosseurs assorties bte 19 oz **.49**

TOMATES
Canada de choix bte 19 oz **.59**

PIZZA SUBS DE LUXE
Mc Cain 340 g **1.69**

CROQUETTES DE POULET
Aliments Louis la livre **1.09**

771, avenue Royale, Giffard
58, rue Seigneuriale, Beauport
480, boul. Rochette, Beauport
3098, avenue Royale, Beauport
2314, avenue Royale, Courville

2445, chemin St-Louis, Sillery
1370, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
3245, 1ère Avenue, Québec
1050, avenue Larue, Villeneuve

1900, 9e Avenue, Charny
171, rue St-Georges, Lévis
1300, 1ère Avenue, St-Rédempteur
270, de l'Eglise, Notre-Dame-des-Laurentides

M. de Bané est indigne d'avoir un ministère

M. Pierre de Bané, Ministre, MEER, Chambre des communes, Ottawa, Ont.

Les gens de la vallée de la Matapédia se demandent tous au lendemain de votre conférence de presse à Causapsca, ce que le gouvernement fédéral a fait, fait ou fera pour eux.

A titre de citoyenne de Causapsca, je viens vous faire part de mon dégoût, suite à votre performance politique du 10 septembre. Il est aberrant de constater comment des hommes politiques de votre trempe pensent beaucoup plus à leur prestige personnel qu'à solutionner les problèmes d'une population qui se bat depuis des années, pour qu'un jour, le soleil fasse son apparition à l'horizon.

Alors que les gens de toute la vallée s'attendaient à une réponse "assez claire" de votre part, votre conférence de presse nous a fait "sentir" à quel point vous n'aviez pas le ministre Yves Bérubé du cabinet Lévesque en odeur de sainteté. De toute façon, Monsieur de Bané, cela nous le savions. Nous vivons peut-être loin des grands centres, tels Ottawa, Montréal, etc., nous pouvons même dire que géographiquement nous sommes "creux", mais ne vous trompez pas, car intellectuellement nous sommes capables de penser par nous-mêmes. Il est quasi impensable qu'un ministre possédant le portefeuille d'un ministère aussi important que celui du MEER, vienne faire une allocution d'une durée de 40 minutes, pour en consacrer 37 à décrier le ministre provincial Yves Bérubé et les 3 dernières, pour nous apprendre qu'un comité serait formé pour étudier le projet tant attendu par toute la population. A bien y penser, qu'est-ce que vous venez à Causapsca ce mercredi 10 septembre?

Je crois qu'il n'est pas nécessaire de vous dire que vous avez perdu des plumes avec votre spectacle de patinage artistique et que l'électorat se souviendra de celui qui se disait le "sauveur" de la vallée de la Matapédia.

Au cours de cette semaine, soit celle du 8 septembre 1980, deux événements majeurs se sont produits, soit l'écrasement du F-18, lequel avait été piloté par Monsieur Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale, et le pro-

jet "Papeterie" pour lequel vous vous étiez publiquement engagé à défrayer le différentiel.

Les gens de la vallée de la Matapédia ne se laisseront pas brailer dans la figure comme vous seul pouvez si bien le faire.

Je crois que le ministre Bérubé vous a passé un beau croc-en-jambe suite à vos déclarations fracassantes au sujet de la papeterie, et ce, lors de votre campagne référendaire du printemps dernier. Seriez-vous si humilié qu'un ministre provincial, surtout du Québec, vous ait fait mordre la poussière à ce point?

Voyons Monsieur de Bané, vous savez bien que les gens de la Vallée ne se manipulent plus comme des taies d'oreillers. Je vous dirais même que ces taies d'oreillers se sont tellement fait bourrer de promesses qu'il n'y a même plus de place pour y insérer de la plume.

Donc, nous vous demandons d'agir le plus tôt possible pour la "survie" de notre coin de pays. Il va sans dire, que présentement votre crédibilité est sérieusement ébranlée. Assisterons-nous à un autre scénario similaire à celui des mines de sel des Iles de la Madeleine?

En tant que politicien hors pair, je suis certaine que vous trouverez le levain parfait pour relever votre prestige, de même que celui des vôtres dans la vallée de la Matapédia.

Lucine Bouchard, Causapsca, Cte Matapédia, P.Q.



L'affaire Stastny: un précédent dangereux

Lorsque l'homme devient comme une bête, rien ne le fait reculer pour arriver à ses fins. L'histoire connaît une multitude d'exemples où certains hommes, pour arriver à des succès personnels ont tué, volé et quoi d'autre encore? Karl Marx n'a-t-il pas dit que le capitaliste ressemblait à un vampire, qui, pour vivre devait boire du sang des autres et que plus son ambition grandissait, plus il devenait insatiable.

La dernière grande nouvelle du merveilleux monde du sport professionnel, fait foi de la cupidité de certains individus cherchant à grossir leur bourse. Les médias ont annoncé en primeur le vol effectué par les Nordiques de Québec. Ce vol, car c'est bien le mot, s'est fait lorsque les dirigeants des Nordiques, avec la complicité directe du ministre canadien de l'Immigration Lloyd Axworthy, ont amené deux joueurs de l'équipe nationale tchécoslovaque au Canada.

De l'aveu même du président des Nordiques, M. Marcel Aubut, c'est depuis trois ans que les machinations étaient en cours pour fomenter la défection des frères Stastny. Trois ans pour acheter Anton et Peter qui se sont littéralement laissés corrompre pour \$1.2 million chacun répartis sur une période de 6 ans. Les magnats du sport professionnel ont igno-

blement poussé leur appétit jusqu'à violer le droit international.

Profitant d'un séjour de l'équipe nationale tchécoslovaque en Autriche, Aubut et cie se sont installés tout près de l'hôtel de cette équipe et ont commencé leurs investigations à l'endroit des Stastny. Lorsque ces derniers ont mordu à l'appât, ils ont été conduits rapidement et en secret à l'ambassade canadienne de Vienne qui avait déjà reçu du ministre Axworthy, des ordres pour que des laissez-passer spéciaux soient émis aux deux hockeyeurs. Le tout fut particulièrement expéditif, autorisation et billets d'avion inclus. André Chartrand écrivait à ce propos dans "Le Devoir" du 27 août dernier: "Les formalités d'usage furent expédiées en deux heures alors qu'il faut au moins cinq jours en temps normal". Chartrand ne pensait sûrement pas au temps qu'il faut lorsqu'il s'agit de véritables réfugiés politiques qui viennent du Chili ou d'Haïti par exemple, et qui souvent se voient tout simplement refusé le statut de réfugiés politiques.

En fait le gouvernement fédéral refuse toujours de reconnaître aux Haïtiens qui viennent désespérément s'établir au Canada le statut de réfugiés politiques. Le gouvernement prétend qu'ils ne peuvent être consi-

dérés comme tels puisque soutient-il, leur motivation n'est pas politique mais économique. Quelle hypocrisie!

L'asile politique selon le droit international s'applique à celui qui fuit la répression dans son pays et dont la vie est en danger. C'est un fait notoire que les prisons haïtiennes sont remplies d'opposants politiques et de personnes qui n'ont pas réussi à fuir le régime Duvalier.

Les efforts des autorités canadiennes et des responsables de cette frauduleuse machination pour ternir l'image politique de la Tchécoslovaquie n'est qu'un autre coup d'épée dans l'eau. C'est l'image politique du Canada au bout du compte qui en ressort ternie.

Les premières rencontres internationales entre les équipes amateurs des pays socialistes et nos équipes professionnelles furent une dure leçon d'humilité que des politiciens et organisateurs sportifs chauvins et d'intégrité douteuse n'ont pas encore avalée. Leur dernier coup d'éclat n'est pas pour prouver que le Canada peut développer de meilleurs hockeyeurs que les pays socialistes, bien au contraire. Mais cela pourrait sérieusement compromettre l'avenir de ces rencontres qui nous avaient habitués ces dernières années au plus beau hockey qui se fait.

Le coup monté des autorités canadiennes après l'affaire de l'ambassade à Jérusalem, après le coup inutile de l'ambassadeur Taylor en Iran et après l'embargo sur le blé contre l'Union soviétique, démontre bien que le gouvernement canadien, conservateur ou libéral, poursuit une ligne politique en matière internationale au service des milieux réactionnaires et pro-US, de la guerre froide et de la confrontation. L'image de neutralité et d'interlocuteur international valable que Trudeau voulait donner au Canada dans sa dernière campagne électorale est déjà dans une crise de crédibilité profonde.

De telles manigances placent le gouvernement canadien dans une très mauvaise position de départ pour la conférence de Madrid qui doit discuter entre autres, l'hiver prochain la question des droits des individus.

Certes on ne peut plus exagérer la portée de ce geste immoral envers la Tchécoslovaquie. Mais l'histoire prouve que dans toute négociation, il est toujours facile de s'entendre lorsque les deux partenaires sont de bonne foi. Le Canada et le sport sont en fait les grands perdants de cette aventure irréflective.

Gaétan Trudel, Montréal

La prévention du crime, passons à l'action

M. André Chandonnet, Dir. gén. Service de Réadaptation sociale de la Ville de Québec.

Suite à votre dossier paru dans LE SOLEIL du vendredi 12 septembre '80, où vous nous faites part de vos conclusions sur le sixième congrès international de l'ONU sur la prévention du crime et le traitement de la délinquance, je désirerais vous exprimer mon appui quant à vos préoccupations.

Depuis le temps que je m'intéresse à la délinquance, ayant travaillé quelques années en institution (4) ainsi que sur le sujet, je suis devenu plus ouvert à certains discours qu'à d'autres. Par exemple, j'ai apprécié grandement votre extrait du document de l'ONU expliquant que "faute d'une théorie entièrement valable des causes de criminalité, la mise au point de méthodes appropriées pour le traitement des délinquants conserve un caractère spéculatif". Je suis bien heureux qu'on en soit venu à de telles déclarations pour que l'on cesse de tenter l'érection d'une théorie à laquelle tous les pays s'y joindraient. La raison est, vous le dites si bien d'ailleurs, que la délinquance n'est pas un problème, mais la conséquence de plusieurs autres problèmes socio-économiques. En d'autres mots, les motifs de l'acte criminel sont étroitement liés aux conditions socio-économiques de la région où ils émergent.

La grande lacune de tous ces grands colloques est de renforcer le plaisir, de divers intervenants sur le phénomène, à se rencontrer pour effectuer des "guerres de mots". Malheureusement, les

scientifiques de ce colloque ont probablement obtenu plus de satisfaction à recueillir de l'information sur la situation de leurs voisins (pays) qu'à se regrouper pour trouver des moyens d'action pour la prévention du crime. Serait-il juste de ma part, de croire que le chauvinisme humain qui, selon vous est l'obstacle premier à l'identification d'une solution complète, rejoint l'idée que toutes pensées sociales demeurent au-dessus de tout problème humain si elles ne s'expriment pas sous formes d'actions sociales concrètes nous permettant d'atteindre nos objectifs?

La différence entre nous tous et le délinquant se situerait dans nos prédispositions à l'action. Pourquoi une telle comparaison? C'est que je n'ai jamais vu

de délinquants assis autour d'une table pour réfléchir sur l'état de notre société afin d'agir plus adéquatement pour l'augmentation de notre taux d'insécurité. Je ne veux pas affirmer que le délinquant agit toujours seul ou sans une consultation avec d'autres, ou bien d'une façon irréflective, mais plutôt pour insister sur le fait que sa dynamique est du type à réagir beaucoup plus rapidement à une observation de sa part (consciente ou inconsciente) que bien d'autres gens. Plus précisément, si la société (publicité, mass-médias, valeurs sociales prédominantes...) dicte son mode de consommation matériel auquel les délinquant n'ont pas accès, il ne faut donc pas se surprendre d'apercevoir cette catégorie de personnes prendre

l'initiative afin de combler le manque.

Je suis également d'accord sur les trois thèmes, qui selon vous, sont des facteurs sociaux qu'on devrait s'efforcer de corriger: orientation du développement économique, préoccupations morales d'une collectivité ainsi que ses relations humaines. Par contre, j'ai été déçu de ne pas vous entendre parler davantage des nombreux moyens disponibles pour effectuer le virage important que vous préconisez. Voyez-vous M. Chandonnet, ce sont ces moyens qui m'intéressent en tant que citoyen qui partage largement vos idées. J'espère donc vous relire de nouveau concernant ces moyens.

M. Robert Harmegnies, Québec

Péquistes, tenez-vous-le pour dit

Suite à la lettre de M. Jean-Louis Jobin, professeur Ancienne-Lorette, j'aimerais lui faire remarquer que la population du Québec a rejeté une fois pour toutes la thèse péquiste.

En effet, la population a jugé que la classe de monde qui vit grassement de l'Etat comme les étudiants, les professeurs, les techniciens d'hôpitaux, les infirmiers et les chefs syndicaux n'imposeraient pas sa vue socialiste à la majorité.

D'ailleurs, je tremble à l'idée de voir un Québec indépendant administré par des Pierre Marois, Pierre Laurin, Charron et seconde continuellement par les Laberge, Rodrigue, Gauvin et al.

Péquistes, prenez-le pour acquis, on ne vous aime pas. Vous avez chialé pendant quatre ans

contre le fédéral et vous avez réussi à vous mettre à dos tout le monde de la finance, de l'assurance, du patronat, et les multinationales évitent d'investir au Québec. Vous avez la preuve avec la compagnie Canadien Pacifique qui a remis à plus tard la construction de son bureau chef après avoir acquis l'hôtel Laurentien. Résultat: Montréal perd \$300 millions de construction et Dieu sait, si la ville en avait besoin.

Je me rappelle aussi comment de fois vous avez ridiculisé Robert Bourassa et le projet de la baie James. Vous affirmiez que c'était le scandale du siècle. Bande de ridicules que vous êtes.

En outre vous aviez critiqué le dernier budget de Raymond Gagné déficitaire à l'époque de \$750 millions. Cependant, Parizeau a réussi à cumuler un dé-

ficit de \$6.5 milliards depuis quatre ans et vous avez le front d'appeler ça un bon gouvernement.

Séparatistes, prenez-le pour acquis, la population a bien hâte de se débarrasser de ce gouvernement et la victoire des sept élections partielles n'est pas un accident de parcours comme le triste 15 novembre 1978.

Richard Brassard, Chicoutimi

Indépendance douteuse

Autonomie, liberté, affranchissement, tels sont autant de synonymes exprimant cet idéal dont rêvent tout être et tout peuple de notre planète et le Salvador serait l'une de ces entités ayant atteint le stade promis puisque voilà aujourd'hui 159 ans, soit le 15 septembre 1821, son indépendance était proclamée. Il y a pourtant une formidable méprise, quelques faits suffiront à éclaircir la situation prévalant au Salvador: 1 — l'économie salvadorienne est entre les mains d'une poignée d'exportateurs de café et de bananiers qui maintiennent le contrôle du pays avec la collaboration des militaires; résultat: 97.3 pour 100 de la population ne possède que 4 pour 100 des terres, 73 pour 100 des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition, 60 pour

100 de la population est analphabète; 2 — de toute l'Amérique latine, le Salvador est le pays qui a vécu le plus longtemps sous le joug des dictatures militaires; 3 — depuis le début de l'année 80, on compte plus de 5,000 Salvadoriens massacrés par la junte. Triste bilan! Comment, dans ces conditions, oser parler d'indépendance quand le pays éclate de sang par toutes ses pores, quand le cœur du peuple est desséché et meurtri par l'injustice quotidienne, l'oppression et la tyrannie du régime dictatorial en place. S'il est une fête aujourd'hui à célébrer, c'est bien celle de l'avènement prochain de l'autolibération de ce peuple héroïque.

Suzanne Dessureault, Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Dans le cadre des grands spectacles Alcan, une série prestigieuse et grandiose réalisée d'après le célèbre roman-cytle d'Henri Troyat.

"La lumière des Justes"

L'époque de Napoléon est fertile en aventures de toutes sortes. Le choc des armées à travers l'Europe se double du choc non moins intense des sentiments politiques et amoureux. Un matin de 1814, dans Paris occupé, commence l'histoire de Nicolas, jeune officier de l'armée impériale russe et de Sophie la jeune française...

À la télévision de Radio-Canada le vendredi 19 septembre à 20 heures

VENTE de renouvellement de stock

30% de rabais sur toutes les montres en magasin
SEIKO - BULOVA - ELGIN - WALTHAM

30 à 50% de rabais sur tous les bijoux en or
BAGUES - BRELOQUES - CHAINES BRACELETS - ALLIANCES - Etc.

Nous achetons le vieil or. Service rapide de réparation. Nettoyage de bijoux gratis.

BIJOUTERIE LABELLE

3185, chemin Ste-Foy
Centre d'achats de la Colline
Ouvert le samedi

653-5905

Québec: des édiles de même "classe"

par Pierre-Paul NOREAU

Vous avez un emploi de professionnel, vous siégez au conseil d'administration d'au moins un organisme, vous possédez une maison et peut-être une résidence d'été et

vous n'avez pas de dette autrement qu'avec une institution financière, alors vos chances de devenir conseiller municipal sont excellentes!

Ce sont là en effet les caractéristiques retrouvées chez la plu-

part des élus de la ville de Québec quant à leurs intérêts financiers qui ont été rendus publics en vertu des dispositions de la loi provinciale sur la démocratie municipale.

Le maire et ses conseillers se

sont conformés à cette nouvelle règle de transparence voulue par la loi 105 au cours de l'assemblée du conseil de ville. Tour à tour, Jean Pelletier en tête, ils ont remis comme document public une déclaration de leurs intérêts.

Il faut toutefois préciser les limites de cette nouvelle blancheur. Ainsi, les édiles ne sont pas contraints de dévoiler les avoirs de leurs femmes et enfants, ne sont pas davantage tenus de faire état de leurs comptes en banque et finalement ne sont pas obligés de préciser à combien se chiffrent leurs intérêts dans les sociétés ou entreprises.

On peut cependant trouver dans les déclarations des élus, l'énumération de leurs intérêts immobiliers, la liste des endroits où ils possèdent des actions, leurs emprunts de plus de \$2.000 ailleurs que dans les institutions financières et enfin leur emploi.

Ces déclarations publiques devront être constamment gardées à jour par les intéressés sous peine de sanctions, telles que perte de salaire. Ceci évidemment dans le but d'éviter les situations de conflit. Ainsi, un édile touché directement ou indirectement dans ses intérêts par une décision du conseil se trouve à être exclu de tous les débats et décisions concernant cette question.

Déclarations importantes
Après l'analyse des documents, il

est possible d'établir quels sont les membres du conseil de Québec les plus susceptibles d'être confrontés à des situations critiques en raison de l'étendue de leurs activités financières.

Le conseiller Léonce Bouchard, président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, semble le plus vulnérable à ce chapitre. Il détient des actions dans onze organismes.

Le maire Pelletier compte également parmi les gros détenteurs d'intérêts avec des actions dans cinq entreprises et trois postes d'administrateur.

Alors que la plupart des édiles québécois appartiennent à la catégorie des professionnels, les conseillers André Tremblay et Jean-Paul Morency apparaissent, d'autre part comme les plus actifs chez les hommes.

Précisons qu'il faut toutefois se méfier de ces déclarations sommaires et incomplètes vu l'absence des rapports sur les épouses, entre autres, car selon la déclaration du maire, ce dernier ne possède même pas une propriété personnelle.

Belmoral n'avait aucun ingénieur à son service

VAL-D'OR (d'après PC) — La compagnie Belmoral n'avait pas d'ingénieur qualifié sur sa liste de paie avant l'effondrement de la mine de Val-d'Or où huit mineurs ont été ensevelis.

C'est ce qu'a établi hier la

Commission d'enquête Beaudry en interrogeant M. Georges Dumont, un ingénieur qui a travaillé pour Belmoral comme consultant.

Il a précisé qu'il n'avait pas été consulté sur les méthodes de production et les normes de sécurité depuis le mois d'août 1979.

Selon lui, trois personnes étaient en charge de la sécurité à la mine de Val-d'Or, soit le gérant Don Lavigne, le superviseur Bohumir Ribek et Jim Fortin, un arpenteur adjoint qui a été promu au titre de géologue sans avoir le diplôme requis. M. Dumont a cependant ajouté qu'il ne croyait pas qu'une mine comme celle de Val-d'Or avait besoin d'embaucher un ingénieur qualifié à temps complet.

L'ingénieur, dont le témoignage a duré plus de trois heures, a précisé que les études de stabilité du terrain au-dessus du niveau 2-7, où s'est produit l'effondrement, n'avaient pas été réalisées parce qu'elles étaient trop dispendieuses.

L'enquête a déjà établi que les autorités de la mine étaient au courant des problèmes pouvant survenir dans ce secteur, un effondrement mineur s'étant produit quelques jours avant la tragédie. Le secteur aurait dû être fermé pendant au moins 10 semaines après l'éboulement afin de remplir les cavités, ce qui n'a pas été fait.

Réouverture

A l'extérieur de la salle d'audiences, l'inspecteur provincial Guy Duchesne a déclaré aux journalistes qu'il avait inspecté la mine régulièrement avant l'effondrement du 20 mai. Selon lui, la mine pourrait rouvrir dans une ou deux semaines.

quand tous les débris et la boue auront été déblayés.

C'est d'ailleurs cette opinion qui a incité le coordonnateur du Syndicat des métaux (FTQ) du Nord-Ouest québécois à demander la démission de M. Duchesne. Selon lui, l'insouciance manifestée par l'inspecteur devant le fait que huit mi-

neurs sont morts dans cette mine justifie la méfiance traditionnelle des travailleurs miniers envers le service d'inspection des mines.

Malgré l'avis exprimé par l'inspecteur Duchesne, le gouvernement a ordonné que la mine reste fermée jusqu'à la conclusion de l'enquête du juge Beaudry.

Travaux au port de Québec

Des travaux de réparation au coût de \$208.755 seront entrepris sous peu au port de Québec.

Un contrat de \$153.755 a été accordé pour le prolongement du boulevard Henri-Bourassa des battures de Beauport au port de Québec.

Un deuxième contrat a été accordé pour le pavage des sections 101

et 102 à l'Anse-aux-Foulons, au port de Québec, travaux évalués à \$55.000.

La moitié des profs encore en conflit

TROIS-RIVIERES (PC) — A travers le Québec, les négociations locales entre syndicats d'enseignants et commissions scolaires sont loin d'être complètement terminées.

Sur 73 tables de négociations, 39 n'ont pas encore résolu les différends qui opposent les syndicats à leurs employeurs.

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Robert Gaulin, venu hier appuyer les grévistes du syndicat des enseignants des Vieilles-Forges, a dit estimer que les interventions du ministère de l'Éducation ne facilitent pas toujours les solutions.

Selon le président de la CEQ, des directives plus ou moins claires, acheminées aux commissions scolaires par le ministère, seraient de nature à bloquer l'évolution des négociations dans plusieurs localités.

QUÉBEC LIBRE

R.I.N.

COMMÉMORATION

20e anniversaire de fondation du R.I.N. Rassemblement pour l'Indépendance Nationale

Dimanche 28 septembre 1980

Grande salle de l'Hôtel Meridien/Complexe Desjardins

Inscription: 10:00 heures, \$5.00
Souper: 20:00 heures, \$15.00

Billets disponibles aux endroits suivants:

- Secrétariat de la SSJB-M, 82, rue Sherbrooke ouest, Montréal
- Boutique Le Patrimoine, 6990, St-Hubert, Montréal
- C.E.Q., M. Henri Laberge, 2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec

Organisé par le Mouvement pour l'Indépendance du Québec.

BDM **APPUI-BRAS CHROMÉS**

36⁹⁵

CENTRE DU REMBOURREUR BDM

maintenant offerts dans tous nos magasins

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous

647-3333

entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

BDM **NOUS AVONS DES IDÉES**

MEUBLES DE DEMAIN ... AUJOURD'HUI!

- LAVABLES
- A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
- INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PRIX SPÉCIAL \$199⁹⁵

ENSEMBLE 3 MCX

1 fauteuil lit 2 places
1 table ronde
1 fauteuil lit 1 place

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ...

PAS DE TAXE profitez-en!

GRAND CHOIX DE MATÉLAS MOUSSE D'URETHANE

(Vitre non incluse)

SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIS-BRAS, CHAISES T.V., ETC. OFFERTS DANS CE GENRE DE MEUBLES

CELUI ILLUSTRE: \$309.95
3 CHAISES ET 1 TABLE RONDE

ENSEMBLES 4 MORCEAUX
3 CHAISES, 1 TABLE RONDE
VELOURS COTELE
VELOURS IMPRIME MODERNE, NYLON POLYPROPYLENE

DE LEGERS FRAIS DE TRANSPORT SONT AJOUTÉS POUR NOS MAGASINS DE L'EXTÉRIEUR

CENTRE DU REMBOURREUR

QUÉBEC 2090, bou. Ste-Anne (angle Caradère) 663-2961	PLACE FLEUR DE LYS Orléans 529-2941	CARREFOUR GASPE Gaspé 368-2333
PLACE LAURIER STE-FOY 651-5800	CHANDLER PLACE DU HAYRE 689-6568	SAINT-GEORGES CARREFOUR SAINT-GEORGES, BEAUCE 228-4830
JONQUIÈRE LES GALERIES JONQUIÈRE 542-7688	LA MALBAIE PLACE CHARLEVOIX 665-6718	RIMOUSKI AU CARREFOUR RIMOUSKI 723-0688
ALMA AU CARREFOUR ALMA 668-2911	HAUTERIVE CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN OUVERTURE BIENTÔT	CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME 549-9083

GRANDE VENTE SURPLUS DE MEUBLES ET D'ACCESSOIRES DE BUREAUX USAGES

provenant du Gouvernement et de la faillite du manufacturier de meubles H. SINGER de Montréal.

- bureaux
- classeurs
- chaises
- vestiaires
- photocopieurs, etc.

Commençant le jeudi 18 de 9h00 à 21h00, vendredi de 9h00 à 21h00 et samedi de 9h00 à 16h00

OUVERT le samedi 10h00 à 16h00, mi-septembre à la mi-mai

A AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE INC.

Centre Commercial Lavoisier Parc Jean-Talon nord
1990, boul. Charest ouest, Ste-Foy, Qué. 687-2316, 527-2593

Bazooka artisanal cause d'un incendie

par Lucien LATULIPPE

Un bazooka de fabrication artisanale est à l'origine de l'incendie qui a éclaté dans un hangar au 161, 12e Rue, jeudi dernier et qui a entraîné des dommages d'environ \$50.000. C'est ce qu'a révélé l'enquête menée par le Commissariat des incendies.

L'arme en question est constituée de bouts de tuyau reliés les uns aux autres et formant ainsi un canon d'environ un mètre de longueur. À la base, on a fixé une pièce de métal qui sert de pied et on y a aussi fixé, vers le milieu, un morceau de métal plus long qui sert de poignée.

Il faut deux personnes pour faire fonctionner ce bazooka qui, en s'enflammant, produit une explosion propulsant avec force un projectile à l'extérieur.

Ce genre de jouet, qui peut être dangereux dans des mains inexpérimentées, est surtout utilisé à l'extérieur, en particulier sur des terrains de camping. En majorité, on se sert de cannettes vides en métal et de balles de tennis servant de projectiles.

Les adolescents qui ont fabriqué ce bazooka ont voulu en vérifier l'efficacité dans le hangar et c'est ainsi qu'ils ont provoqué l'incendie. Heureusement, aucun n'a été blessé.



Ce bazooka de fabrication artisanale est entre les mains du Commissariat des incendies qui a établi que cette arme avait causé un incendie dans un hangar du quartier Limoilou, la semaine dernière. André Savard, aide technique au commissariat, démontre de quelle façon l'arme est utilisée.

La sentence de Gérard Langlois sera rendue le 21 octobre

par Marcel COLLARD

Un homme âgé de 53 ans, M. Gérard Langlois, du 95 rue Père-Giroux, connaîtra sa sentence le 21 octobre, relativement à 19 chefs d'accusation de fraude, entre les mois d'avril et juillet 1975, à Québec.

Le juge André Bilodeau a maintenu les chefs de fraude, rejetant les 19 autres accusations de vol de sommes d'argent se situant entre \$300 et \$375.

Dans le texte du jugement, le juge Bilodeau relate que l'homme, un ancien fonctionnaire provincial congédié, avait publié des annonces, au nom d'une entreprise baptisée "Tropicampo" pour recruter des personnes désireuses d'effectuer un voyage à l'île Dominique, du 5 au 20 juillet 1975. Il s'agissait d'un séjour en camping dans l'île Dominique.

Après avoir réclamé un premier versement de \$35, puis jusqu'à \$375, M. Langlois écrivait aux clients les informant qu'il venait de toucher un héritage (fictif) de \$500.000, promettant de rembourser l'argent aux voyageurs et qu'il préférait se consacrer à la publication de ses ouvrages.

Il paya \$4.137 à la compagnie Air Canada pour les réservations, à même les \$15.895 versés par les clients. Il acquitta certaines dettes personnelles et se réfugia au Mexique avec l'argent qui restait.

Dans sa défense, M. Langlois fit part au juge qu'il espérait pouvoir nolisier un avion, même si les règlements exigent un délai de trois mois pour une telle démarche et il exposa son engouement pour l'île Dominique et son contexte paradisiaque. Il admit avoir essayé un premier échec en 1970, mais qu'il croyait réussir cette fois-ci, d'autant plus qu'il était sans emploi.

Son procureur avait admis la maladresse de M. Langlois, son inconséquence et son manque d'organisation dans les préparatifs du voyage, le décrivant comme un "poète" et un "rêveur" qui souhaitait pouvoir partager les délices de l'île Dominique avec ses concitoyens.

Le juge s'est demandé pourquoi, le prévenu, sachant qu'il était impossible de nolisier un avion, avait continué à percevoir l'argent, d'autant plus que M. Langlois n'avait jamais évoqué l'éventualité d'une annulation. Admettant que le tempérament du prévenu pouvait révéler "un côté poétique et un attachement désordonné pour le paradis de l'île Dominique", le juge Bilodeau ajoute que les agissements du prévenu dans la sollicitation, l'obtention et la disposition de l'argent perçu des 19 victimes, démontrent également un talent remarquable pour vendre un produit qu'il savait ne pas pouvoir livrer.

A mi-chemin de 1980, Québec déplorait 176 incendies graves

par Lucien LATULIPPE

Durant les six premiers mois de l'année, 176 incendies à Québec ont nécessité une enquête de la part du Commissariat des incendies et 81 ont été déclarés d'origine criminelle ou suspecte.

Par la suite, 13 personnes ont été mises en accusation. Plusieurs autres suspects ont dû être libérés, faute de preuves. Des mineurs qui en étaient à leur premier coup ont aussi été confiés à leurs parents, sans que des accusations ne soient portées.

En fournissant ces chiffres, André Savard, du Commissariat des incendies, mentionne que ces 176 incendies ont entraîné la mort de 15 personnes (5 pour la même période, l'an dernier) et des dommages matériels de \$4.288.613, soit une diminution de \$1.827.032 pour la même période en 1979. Notons qu'en 1979, l'incendie chez Pilote construction

avait causé des pertes de \$4.000.000 à lui seul.

L'année 1979 s'était soldée par des pertes totales de \$7.124.214 et sept morts.

En 1980, le feu a surtout ravagé des maisons. Rue Saint-Vallier, dans l'ouest, un incendie a entraîné des pertes de \$400.000. L'incendie chez Cossette et associés, rue Grande-Allée, a aussi été estimé à \$400.000.

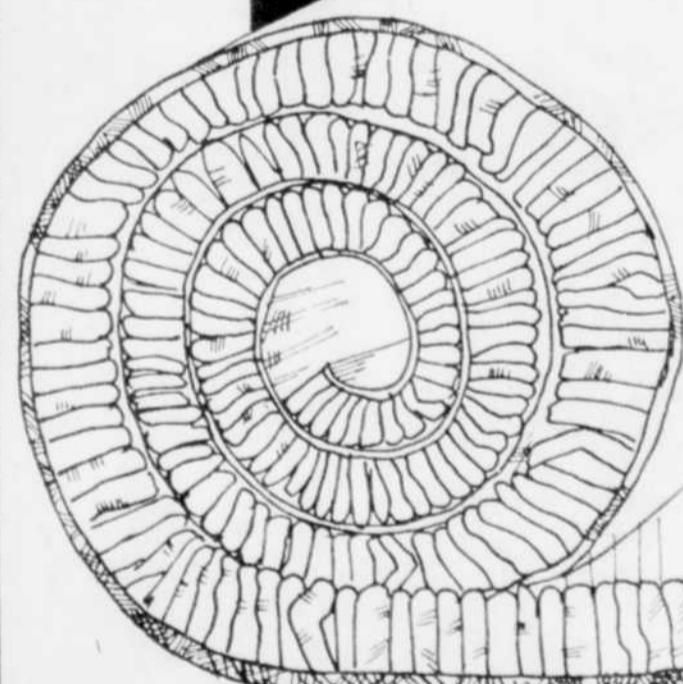
L'incendie le plus tragique a eu lieu au 850 est, rue Saint-François, et il a coûté la vie à cinq personnes. Quatre touristes américains ont péri dans une auberge de la Grande-Allée, lors du Carnaval de Québec. Un incendie au 383 rue Arago a fait deux victimes, une mère et son enfant.

L'année 1980 s'annonçait catastrophique à Québec en ce qui concerne les incendies. Mais la situation s'est stabilisée depuis juillet. Le dernier incendie qui a nécessité trois alarmes remonte à deux mois et il a eu lieu dans la rue du Pont.

Du 18 au 27 septembre inclusivement

On déroule le tapis

chez Canac-Marquis



* endos de foam ou de jute

Une super-promotion de 10 jours au cours de laquelle on vous offre du tapis* de 1re qualité, des valeurs habituelles de ~~11,95\$, 12,95\$, 17,95\$~~ laissées à **UN SEUL PRIX...**



LOT DE COUPONS DE TAPIS A 4,95\$ V.C. DISPONIBLE AU CARREFOUR CHARLESBOURG ET AU CARREFOUR LES SAULES SEULEMENT.

6,95\$

LA VERGE CARREE

UN CENTRE BOIS/EXPERTS

Prix en vigueur jusqu'au 27 septembre 1980

QUEBEC
CENTRE-VILLE

CARREFOUR
CHARLESBOURG

CARREFOUR
LES SAULES

25, Marie de l'Incarnation
687-3620

8500, boul. Henri-Bourassa
628-8581

1935, boul. Masson
872-5310

CANAC MARQUIS

ANNONCE

La vente d'entrepôt est en cours chez:

**EMILIEN
ROCHETTE**

la maison du tapis à Québec
555, de la Couronne
au pied de la côte d'Abraham

AVIS AUX BRICOLEURS 681-7346 **AVIS AUX BRICOLEURS 681-7346**

**L
LAV
V**

**POURQUOI TANT VOUS FATIGUER
QUAND IL Y A L.A.V.?
LOCATION D'OUTILLAGE**

**TAUX SPECIAUX
DE FIN DE
SEMAINE
OUVERT VENDREDI
SOIR ET SAMEDI**

Conservez ce coupon ▼

**1 TIRAGE PAR MOIS
GAGNEZ
UNE SCIE CIRCULAIRE**
Valeur de \$175
**GRAND PRIX FINAL
UNE SCIE A CHAINE**

EQUIPEMENT L.A.V. inc.
1600, BOUL. HAMEL
DUBERGER
681-7346

Pour participer, présentez ce coupon avec chaque LOCATION

Tirages: 25 sept., 27 oct., 29 nov.
Grand tirage: 20 déc.



justice

Conflit des avocats criminalistes Les parties se renvoient la balle

par Marcel COLLARD

Seul un problème de communication semble prolonger la grève des avocats criminalistes, les deux parties attendant que l'autre traverse le pont.

Interrogé par LE SOLEIL, hier, Me Jean-Robert Nadeau, chef du cabinet du ministre de la Justice, déclarait que la balle était dans le camp des criminalistes. De son côté, Me Richard Cliche, du comité des avocats de la pratique privée du Barreau, opinait que la balle était plutôt dans l'autre camp. Me Cliche veut cependant soumettre la question aux négociateurs du Barreau, afin, dit-il, "de retrouver la balle avant qu'elle ne soit perdue".

Où est le problème?

Le ministère de la Justice a confié les négociations à une étude d'avocats de Montréal et il attend une réponse à ses offres. Selon Me Nadeau, le ministère a accepté les demandes des avocats, le 27 août, mais les criminalistes ont présenté de nouvelles exigences le 28 août.

Commentant la réticence des criminalistes relativement aux honoraires pour la préparation d'un procès, dans l'éventualité où le dossier soit réglé avant l'instruction, Me Nadeau a déclaré que le ministère n'enlevait rien. "Cependant, a-t-il ajouté, il est logique de vouloir imposer l'obligation de justifier le paiement d'honoraires pour la préparation d'un procès qui n'a pas lieu, puisque nous devons répondre de la saine administration des fonds publics accordés par le Conseil du trésor."

Au 31 mars 1976, les criminalistes ont retiré une somme globale de \$1,400,000 à la suite de la présentation de 10,262 factures. Quatre ans plus tard, le nombre de factures doublait mais la masse monétaire triplait. En effet, selon les chiffres fournis par Me Nadeau, pour l'année se terminant le 31 mars 1980, \$3,900,000 d'honoraires furent payés pour un total de 19,512 factures, sans que les taux soient haussés.

De \$11,000,000 qu'il était pour l'année se terminant le 31 mars 1976, le budget de l'aide juridique est passé à \$33,000,000 l'an dernier.

La clientèle admissible à l'aide juridique est demeurée sensiblement la même, puisque seuls les critères d'éligibilité ont été indexés à l'augmentation du coût de la vie.

Si la clientèle n'a pas été élargie, il faut présumer, selon le chef du cabinet, que certains avocats ont décédé des moyens d'accroître leurs revenus.

Dans l'attente d'une réponse aux offres actuelles, Me Nadeau pose la question: "Où est le problème?"

Le problème

Le problème, répond Me Cliche, c'est que le ministère offre une augmentation de 30 pour 100 des taux, sans fixer d'échéance. Les criminalistes réclament 35 pour 100 immédiatement et jusqu'au 30 juin 1982. Ils sont prêts à accepter 30 pour 100 maintenant et neuf pour 100 le 30 juin 1981, pour n'avoir point à rouvrir les négociations dans un an, sans compter qu'il faudra envisager également la révision des tarifs en vigueur dans les causes civiles et matrimoniales.

Quant à l'obligation de justifier les honoraires pour la préparation d'un procès qui ne sera jamais instruit en raison d'un plaidoyer de culpabilité avant la date fixée, les criminalistes ne veulent point se soumettre à la formulation actuelle proposée par le ministère, jugeant qu'elle donne lieu à des situations arbitraires et à des interprétations trop diverses.

Me Cliche note que ces honoraires pour la préparation d'un procès qui n'aura finalement pas eu lieu, sont des droits acquis que les criminalistes veulent protéger contre l'imposition d'un carcan administratif, risquant de coûter encore plus cher que l'effet recherché.

S'avaient disposé à négocier une formule plus claire, Me Cliche a déclaré que les avocats n'avaient rien à cacher et qu'il est loisible au ministère de la Justice d'implanter un système de vérification auprès des bénéficiaires de l'aide juridique, à l'exemple du ministère des Affaires sociales.

Me Cliche affirme sa conviction que le différend pourrait être dissipé par une séance de négociations, en présence des autorités du ministère de la Justice, de façon à exposer, sans intermédiaire, les positions de cha-

cun. "Nous adoptons une large ouverture d'esprit et nous ne restons pas repliés sur une question de principe pour savoir qui devra faire le premier pas" a conclu Me Cliche, espérant un rapprochement, soit directement ou par l'intermédiaire d'un conciliateur.

La grève

Dans la région de Québec, le climat est très détendu et on assiste à une trêve dans les procédures.

A Montréal, Me Cliche rapporte que les avocats sont à leurs postes, mais par un vigoureux respect de toutes les procédures, ils refusent de participer à la communication de la preuve et ne consentent à aucune admission. Les juges semblent vouloir abréger la preuve, se déclarant satisfaits des éléments soumis pour limiter la durée des enquêtes préliminaires.

Cela engendrera peut-être un mouvement ailleurs au Québec, selon Me Cliche, pouvant créer une carence très grande de juges,

surtout dans les régions où la cour siège seulement deux fois par mois. Le refus de consentir à des remises des causes dans un délai inférieur à huit jours aurait pour conséquence d'exiger la dispersion des juges des districts urbains, de compétence provinciale, pour siéger plus assidûment dans les régions moins peuplées, et désorganiser du même coup le rendement des cours provinciales, surtout à Québec et Montréal.

D'ailleurs, le comité provincial de stratégie doit se réunir demain pour évaluer la situation.



«JEAN-GUY pour les intimes»

Samedi le 20 septembre, c'est la fête de la clientèle à Place des Quatre-Bourgeois. Tous les marchands vous offrent l'occasion de rencontrer Jean-Guy Moreau et d'obtenir son autographe, ainsi qu'un poster couleur 5" anniversaire. Le tout se passera de 10 h à 14 h dans le coin des boutiques. Profitez-en non seulement pour rencontrer votre imitateur préféré, mais aussi pour découvrir les nombreux avantages de Place des Quatre-Bourgeois et Duplessis, le centre commercial qui n'est pas une imitation.

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| 63 MAGASINS POUR BIEN VOUS SERVIR | 18 JACQUES CIMON LE PARFUMEUR | 40 TAILLEUR SAM |
| 1 K-MART | 19 TABAGIE LES BOURGEOIS | 41 PAPETERIE ECONO |
| 2 COMPTON MANUFACTURIER | 20 LE PERMANENT | 42 SALON LE COUPLE |
| 3 CHAUSSURES GAGNON & FRIERE | 21 CHAUSSURES MADEMOISELLE | 43 PLE DU FACE |
| 4 YVETTE TREMBLAY | 22 VISO-SON | 44 LE ROYALME DU DISQUE |
| 5 PHARMACIENS JEAN COUTU | 23 LA BUCHE ARDENNE | 45 MERLUCK INC. |
| 6 BONNIE & CLYDE | 24 CHAUSSURES FAN-FAN | 46 BOUTIQUE DES ETOILES |
| 7 HYPERMARCHÉ | 25 G.P. PHENICIA | 47 WATER BATH |
| 8 BOUTIK MIMI | 26 LA CHLOROPHYLLE | 48 ENCADREMENTS STE-ANNE |
| 9 LE PONT EXPRESS | 27 LE CASTOR BRICOLEUR | 49 LE BAMBIN |
| 10 BANQUE | 28 CAISSE-CROÛTE CIRCUIT | 50 MADELEINE BEDARD |
| 11 BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE | 29 LOTO-QUEBEC | 51 BOUTIQUE LA PYRAMIDE |
| 12 G.H. DECHENE & FILS | 30 LE COFFRET | 52 RESTAURANT LE BANUT |
| 13 STE-FOY PET SHOP | 31 MON BALUCHON | 53 MULTI-DELICES |
| 14 DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS | 32 HELÈNE DROUIN | 54 A. DE BLOS |
| 15 BANQUE NATIONALE | 33 LAINÉ SUZANNE | 55 SERVICE INFO |
| 16 COMPO-MEUBLES | 34 LUCIEN GAUVIN INC. | 56 LIBRAIRIE GEMINI ENR. |
| 17 GEAC | 35 WEITMAN'S | 57 CAFE EN GRAINS |
| | 36 RADIO SHACK | 58 LA BESOGNE |
| | 37 GIREX SPORT LTÉE | 59 VOLKS BRAUNUS |
| | 38 LES VOYAGES ULYSSE | 60 LA BOITE A SAVON |
| | | 61 LE CENTRE DU BAS |

place des quatre-bourgeois
ce n'est pas une imitation

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que bœuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros. Préparation du lundi au samedi midi.

ROSBIF DE SURLONGE Désossé, complet	SPECIAL lb 2.89	CUISSES DE DINDE Congelées, 4 à 5 lb chacune	la lb .79
SPECIAL JAMBON ROULE Fumée à la mode d'autrefois (Genre cottage) 5 lb et plus	la lb 1.75	BACON ECONOMIQUE tranche sans couenne, fabrication maison, emballage 8 onces	.65
POULE A BOUILLIR compagnie, entrecôte, Canada cottage, re "matinée", entrecôte 8 lb la lb	79	GROS POULET congelé, aviscera, Canada, catégorie utilité, 5 lb et plus	lb 1.09
JAMBON CUIT HACHE Contenant de 10 onces	1.29	POUR D'EXCELLENTS BOUILLIS Lard salé maigre	la lb 1.29

A PARTIR DU SAMEDI 13 SEPT. LE MAGASIN SERA OUVERT JUSQU'À 17h (5 hrs)

LUNDI au JEUDI de 8:30 à 5:30 - VEN. de 8:30 à 9:00 - SAM. de 8:30 à 5:00

Carrier & Coulet Tél.: 522-5291
345, RUE DU PONT, QUE. BOEUF DE L'OUEST GROS ET DETAIL

Le super-marché de la piscine vous présente sa super-vente avant inventaire

EQUIPEMENT INCLUS
FILTRE AU SABLE JACUZZI — écumeuse murale — retour d'eau — balayouse — boyau pour balayouse — thermomètre — ramasse-feuilles — analyseur d'eau — manche télescopique — crochet double — boyau de renvoi — plate-forme avec banc — échelle pour plate-forme — chlore — algicide — bain de pieds — sable pour filtre.

21' x 4'	24' x 4'	27' x 4'	15' x 25' x 4'	15' x 30' x 4'
SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée
1295⁰⁰	1395⁰⁰	1495⁰⁰	1595⁰⁰	1795⁰⁰

ECONOMISEZ DE \$200 A \$500 avec les prix 1981 en achetant cet automne

HIVERNO

Produits chimiques pour "hiverner" l'eau de votre piscine. Contrôle et empêche la formation d'algues.

TOILE D'AUTOMNE
Protège votre piscine contre la chute des feuilles.
Toutes grandeurs disponibles.

TOUT ALUMINIUM — EQUIPEMENT INCLUS
FILTRE AU SABLE JACUZZI — écumeuse murale — retour d'eau — balayouse — boyau pour balayouse — thermomètre — ramasse-feuilles — analyseur d'eau — manche télescopique — crochet double — boyau de renvoi — plate-forme avec banc — échelle pour plate-forme — chlore — algicide — bain de pieds — sable pour filtre.

21' x 4'	24' x 4'	27' x 4'	15' x 30' x 4'	15' x 33' x 4'
SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée	SPECIAL tout équipée
1695⁰⁰	1795⁰⁰	1995⁰⁰	2195⁰⁰	2395⁰⁰

Heures d'affaires:
du lundi au samedi,
de 8h à 21h; le dimanche
de 9h à 17h.

PISCINES APOLL INC.
2955, boul. Hamel, coin boul. Masson, Les Saules, 871 7513

Profitez des prix 1980
Un dépôt suffit
Livraison printemps '81

Laboratoire de médecine légale: un 2e pathologiste est nommé

par Lucien LATULIPPE

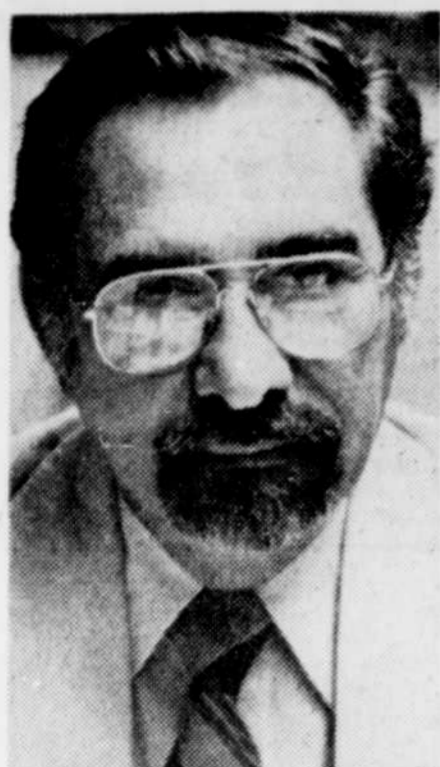
Un deuxième pathologiste à plein temps a été nommé au laboratoire de médecine légale de Québec, qui est situé rue Sempie, dans le quartier Duberger, et que dirige le Dr Richard Authier depuis 1969.

Le Dr Georges Miller est entré en fonction le 2 septembre et il a prêté serment à son nouveau poste, hier. Depuis déjà plusieurs années, il participait à l'occasion au travail de ce laboratoire qui disposera quand même d'un troisième pathologiste occasionnel, le Dr Michel Marois.

Le Dr Miller a été attaché pendant 18 ans à l'Hôtel-Dieu de Québec où il remplissait aussi le rôle de pathologiste.

Le nouveau poste à plein temps a été rendu nécessaire par un surcroît de travail qui incombait au Dr Authier dont la fonction nécessite de fréquents déplacements.

En 1979, 525 autopsies ont été pratiquées par le laboratoire de médecine légale de Québec qui a ses locaux à la morgue provinciale. Le Dr Authier et ses assistants ont été appelés à témoigner dans 51 causes, soit pour l'enquête du coroner ou pour des procès. Ils ont dû effectuer 41 voyages à l'extérieur de Québec pour procéder à la levée de corps ou à l'examen des lieux.



Le Soleil, Gilles Lafond

Dr Georges MILLER

Le territoire couvert par le laboratoire de médecine légale de Québec est des plus étendus. Il couvre tout l'Est du Québec, avec un bureau à Rimouski où le Dr J.-P. Bachand est le pathologiste permanent.

Les pathologistes de Québec sont de plus appelés assez souvent à se rendre à l'extérieur de leur territoire, entre autres, dans les Bois-Francs (Mégantic-Compton), à La Tuque et même dans l'Abitibi-Est.

C'est d'ailleurs le Dr Authier qui s'est rendu à Chapais lors de l'incendie qui a fait 45 morts, le 1er janvier dernier. Cette tâche l'avait tenu hors de Québec pendant plusieurs jours.

Poursuite de \$25,000 contre Berthio et CROC

SHERBROOKE (PC) — Le transporteur Gilles Bolduc a intenté une poursuite en dommages et intérêt de \$25,000 contre Berthio et la revue CROC pour la publication dans son édition du 10 juillet d'une caricature qu'il considère diffamatoire, injurieuse et libelleuse.

Ce dessin montre un autocar avec l'enseigne "autobus Bolduc" sur le devant et l'inscription "plongée sous-marine" sur le côté, tombant en pièces et dévalant vers une nappe d'eau, le conducteur avec un pied passant au travers du plancher et les passagers sortant par les fenêtres.

M. Bolduc, de Danville, a soumis que la caricature ravive douloureusement la tragédie du lac d'Argent à l'été 1978 alors que 40 personnes avaient perdu la vie et raillé les souffrances endurées par les survivants de ces malheureuses victimes et par lui-même à la suite de ce triste accident.

Selon lui, ce dessin insinue qu'il a été négligent, irresponsable et s'est comporté comme un personnage farfelu.

M. Bolduc a mentionné que la caricature continue à l'incriminer bien qu'il ait été acquitté, en mai 1980, par un jury, d'une inculpation de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule.

Il prétend que le dessin a été conçu et publié dans le but de lui nuire, le dénigrer, le ridiculiser et de lui enlever l'estime dont il a toujours bénéficié dans son milieu.

M. Bolduc, qui est représenté par Me Reynald Fréchette, a évalué ses dommages à \$25,000.

Il rappelle qu'il dirige une entreprise de transport depuis plusieurs années et dessert particulièrement les personnes handicapées après avoir été lui-même sérieusement handicapé pendant un

bout de temps et avoir surmonté victorieusement son infirmité.

M. Bolduc a reproché à M. Roland Berthiaume d'avoir fait sous la signature de Berthio une caricature grossière, injurieuse et diffamatoire

à son égard, à M. Jacques Berthiaume de l'avoir publiée le 10 juillet dans la revue mensuelle CROC éditée par Ludcom Inc et imprimée par l'imprimerie canadienne Gazette Itée.

Anatole Desfossés écope de \$4,000 d'amendes

MONTREAL (PC) — Le guérisseur Anatole Desfossés s'est vu imposer, hier, quatre amendes de \$1,000 chacune pour pratique illégale de la médecine, pour autant d'accusations dont il s'est reconnu coupable devant le juge Gérard Lacoursière, de la Cour provinciale.

A défaut d'acquiescer ces amendes, l'accusé devrait purger pour chacune des accusations deux mois de détention, tout en ayant obtenu de solder le tout d'ici six mois.

La preuve a démontré que le guérisseur traitait ses patients en leur faisant simplement un signe affirmatif de la tête, tout en leur disant qu'il penserait à eux.

Ceux-ci étaient ensuite invités à passer dans un bureau voisin, où une gentille secrétaire exigeait d'eux une somme de \$50 pour la première visite, puis un \$10 à chaque visite subséquente. C'est du moins ce qui s'était produit à chaque visite que des

enquêteurs de la Corporation des médecins du Québec avaient effectuées à ses bureaux.

D'autre part, c'est le 15 décembre prochain qu'un juge d'un tribunal à Sherbrooke se prononcera

sur l'accusation de fraude, dont M. Desfossés est l'objet pour avoir promis dans cette municipalité à un cancéreux, tout en lui soutirant passablement d'argent, qu'il le guérirait.

Adolescent soupçonné d'au moins 14 hold-up

par Lucien LATULIPPE

Un adolescent de 16 ans serait l'auteur d'au moins 14 hold-up qui ont été commis, depuis juillet dernier, à Charlesbourg, Québec, Beauport et Sillery. Arrêté par la police de Charlesbourg, le suspect verra son cas soumis au directeur de la Protection de la jeunesse (DPJ).

Selon l'enquête menée par les détectives Hébert et Perreault, de la police de Charlesbourg, l'adolescent agissait seul et il se servait d'un revolver à plomb. Il aurait raflé en-

viron \$2,000 en argent lors de tous ces vols.

Huit hold-up ont été commis à Charlesbourg, quatre à Québec, un à Beauport et le dernier à Sillery. Les établissements visités sont des magasins de tabac et des bars d'essence.

A Charlesbourg, l'adolescent avait une prédilection pour le bar d'essence Juneau et Dion, situé au croisement de la 81e Rue et du boulevard Bourassa. Il a visité cet établissement, trois fois. Son dernier délit remonte au 9 septembre.



Le Centre de l'Armoire de Cuisine

ESTIMATION GRATUITE

2645, rue Watt, Sainte-Foy
Parc Colbert - 658-6924

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi, mercredi: 9h00 à 17h00
Jeudi, vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 21h00

VENTE DE

DÉMÉNAGEMENT

La cuisine que vous avez toujours désirée À UN PRIX INCOMPARABLE

Notre bail expire bientôt et nous déménageons dans de nouveaux locaux. Nous ne désirons toutefois pas déménager le stock en magasin, c'est pourquoi nous vous invitons à profiter de nos rabais spectaculaires et incroyables.

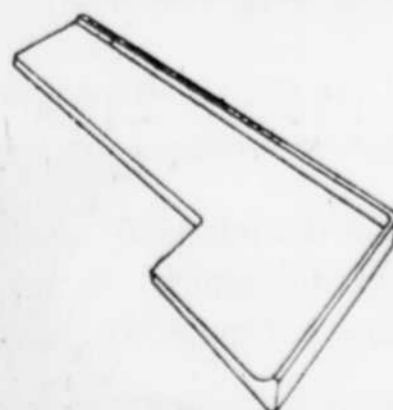
TANT QU'IL Y EN AURA!

Des spéciaux identiques sont disponibles sur toutes les armoires en magasin

MODÈLE CHAMBLY - COULEUR AMANDE

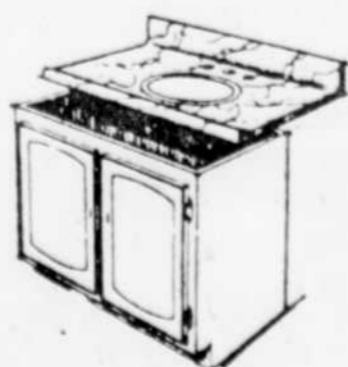
<p>ARMOIRES MURALES 12 po. de profondeur hauteur 15 po. Prix de vente 30 po... 37.80 33 po... 41.40 36 po... 43.20</p>	<p>ARMOIRES MURALES DOUBLE PORTE hauteur 18 po. Prix de vente 30 po... 45.60 33 po... 51.00 36 po... 52.20</p>	<p>ARMOIRES MURALES PORTE SIMPLE hauteur 30 po. Prix de vente 12 po... 33.00 15 po... 37.20 18 po... 40.80 21 po... 45.00</p>	<p>ARMOIRES MURALES DOUBLE PORTE hauteur 30 po. Prix de vente 27 po... 60.00 30 po... 64.20 36 po... 72.00 42 po... 79.80</p>	<p>ARMOIRE DE COIN MURALE hauteur 30 po. Prix de vente 24 po... 58.80</p>	<p>BASE DE COIN hauteur 34 1/2 po. Prix de vente 12 po... 40.80 15 po... 43.80 18 po... 46.80 21 po... 49.80</p>	<p>BASE DE CABINET DOUBLE PORTE Prix de vente 27 po... 63.60 30 po... 66.60 36 po... 72.60 42 po... 80.40</p>
<p>BASE 4 TIROIRS hauteur 34 1/2 po. Prix de vente 15 po... 84.60 18 po... 91.20</p>	<p>DEVANT D'EVIER ET DE CUISINIÈRE Prix de vente 30 po... 48.00 36 po... 53.40 42 po... 58.80 48 po... 71.40</p>	<p>PORTES DE CABINETS</p> <p>BOIS MASSIF \$5 À RETRAIT \$3 SIMILI ET AUTRES \$1</p>	<p>BASE LAZY SUSAN Prix de vente 36 po... 106.20</p>	<p>ARMOIRES UTILITAIRES Prix de vente 18 po... 127.80 24 po... 146.50</p>		

DESSUS DE COMPTOIR



450 le pi. lin.

(option en sus)



COIFFEUSES-LAVABOS

(Pas telles qu'illustrées)

22 po. de profondeur

24 po..... 52.80
30 po..... 60.00
36 po..... 64.80

Dessus en sus. Aussi offertes dans les grandeurs 42, 48 et 60 po.

ANNONCE

La vente d'entrepôt est en cours chez:

ÉMILIE ROCHETTE

la maison du tapis à Québec
555, de la Couronne
au pied de la côte d'Abraham

VENTE de liquidation

FIN DE BAIL

RABAIS JUSQU'À

50%

sur toute la marchandise en magasin

IL FAUT TOUT VENDRE D'ICI LE 27 SEPTEMBRE

e.e. Lemieux

Galeries Rond-Point, Lévis

Charles Bronfman: son "palace" vaut bien \$1,200,000

MONTREAL (PC) — Malgré ses démarches devant la Cour d'appel du Québec, le millionnaire montréalais Charles R. Bronfman a appris hier que la luxueuse demeure, qu'il possède sur le Mont-Royal et dont la construction lui aurait coûté \$2 millions, vaut bien, selon l'évaluation municipale, \$1,200,000, et non \$300,000, comme il tentait de le prétendre.

Ce qui fait que la ville de Montréal est tout à fait dans son droit d'exiger maintenant une taxe d'eau sur la valeur locative de \$88,440, comparativement au montant antérieur de \$54,385.

Tout en tentant de démontrer qu'aucune maison à Montréal, si luxueuse soit-elle, ne pouvait être vendue à plus de \$300,000, à cause des conditions actuelles du marché, M. Bronfman, par la voie d'un expert à son compte, a soumis que cette propriété de 17 pièces, réparties sur trois étages, ne pouvait être louée à plus de \$17,450 par année.

De leur côté, les experts de la ville de Montréal ont reconnu qu'il était possible qu'il n'y ait pas d'acheteurs locaux pour des "palaces" du genre, mais que le fait de porter l'évaluation à son chiffre réel aurait sans doute pour effet de contraindre une multitude de clients européens vou-

lant s'y installer en déboursant \$1,200,000.

Le tribunal affirme unanimement que si la maison de M. Bronfman s'avérait invendable, ce serait sûrement à cause de son surplus de luxe.

Mais les juges, Crête, l'Heureux-Dubé et Montgomery concluent que le pourcentage calculé de la valeur générale de l'immeuble, comme il l'avait été à l'origine par les évaluateurs municipaux, ne constitue pas un rendement excessif dans les circonstances.

Deux hold-up à l'enquête

Deux hold-up ont été rapportés dans la région, hier, l'un à Québec et l'autre à Lauzon. Personne n'avait été arrêté en fin de soirée.

À Québec, le vol a eu lieu à l'épicerie Jolicoeur, située au 2478, 4e Avenue, vers 13h45, et il est l'oeuvre de trois individus.

Un seul des voleurs est entré. Il a demandé un paquet de cigarettes et il a ensuite exhibé un couteau de boucherie pour réclamer le contenu de la caisse, soit environ \$100.

Un deuxième individu attendait près de la porte, à l'extérieur, et il faisait le guet. Le troisième est demeuré dans une auto garée non loin de là.

Le second hold-up s'est déroulé, vers 21h, dans un dépanneur situé au 215 rue Bourget, à Lauzon, près de la route 132.

Deux jeunes gens ont menacé les deux employés avec un couteau et un marteau, pour se faire remettre quelque \$200, et ils ont pris la fuite à pied.

Très bons calculs des voleurs...

Des enquêteurs de la sûreté municipale de Sainte-Foy tentent de retrouver les malfaiteurs qui ont manifesté leur "présence" dans deux endroits publics et dans un édifice à logements multiples.

À l'Auberge des Gouverneurs, sept dépôts totalisant la somme de \$1,475 ont été volés au cours de la nuit de lundi à mardi.

Le pavillon Casault de l'université Laval a été la scène, lundi soir, d'un vol de \$1,600 en argent et de quelques calculatrices. Les intrus avaient pénétré par effraction dans la bâtisse.

Encore dans la soirée de lundi, des bijoux pour une valeur de \$2,000 environ ont été volés dans un logement d'une conciergerie, sur la rue Jean-Durand.



M. Charles BRONFMAN

Accusé de tentative de meurtre

par Lucien LATULIPPE

Une accusation de tentative de meurtre a été portée, hier, contre un individu de 39 ans de Sainte-Marie de Beauce. La cour a demandé à la presse de taire, pour le moment, le nom de l'accusé.

Comparaissant devant le juge Jean Dutil, au palais de justice de Saint-Joseph, le prévenu a nié l'ac-

cusation et il a opté pour un procès devant jury. Un cautionnement de \$15,000, assorti de nombreuses conditions, lui a été imposé pour sa liberté provisoire et l'enquête préliminaire a été fixée pro forma à huit jours.

Cette accusation fait suite à un incident survenu à Sainte-Marie de Beauce, dimanche dernier. Un individu de 31 ans a été blessé d'un coup de feu qui l'a atteint à la base

de l'abdomen.

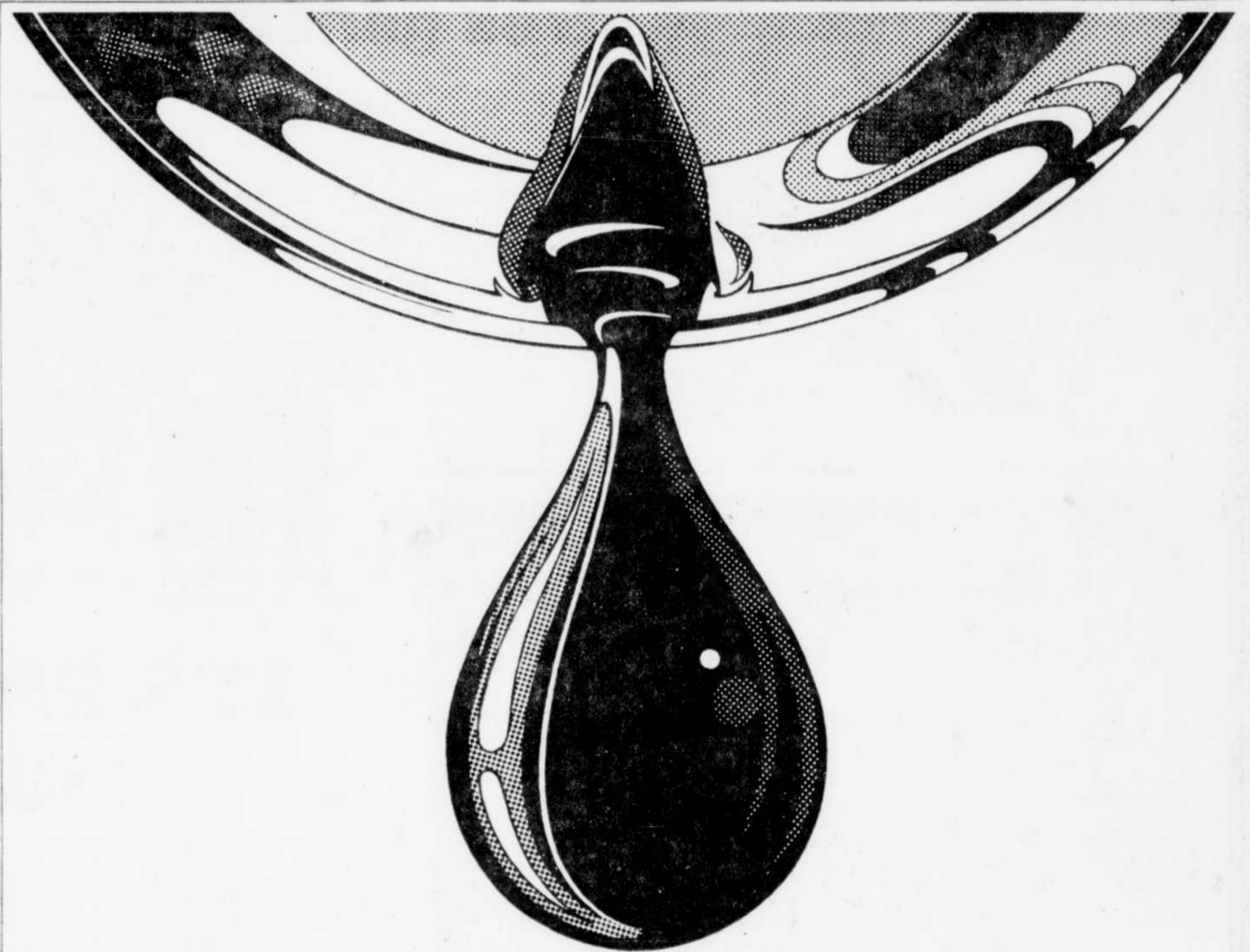
La Sûreté du Québec qui fait enquête laisse entendre que le blessé est dans un hôpital de Québec et que son état ne semble pas grave. L'arme du crime serait une carabine 22.

Dans cette cause, le ministère public est représenté par Me Jacques Haray. Le poste de la SQ à Saint-Joseph de Beauce participe à l'enquête avec la brigade des crimes sur la personne de la SQ à Québec.

Il y a des économies formidables à réaliser chez Denis Pepin.

Des moments qui ne reviendront plus...!

Denis Pepin Autos
Chevrolet-Oldsmobile • Angle du Vallon et des Quatre-Bourgeois • 653-2861



AVEC UN PEU, NOUS ALLONS LOIN

La majeure partie du pétrole brut est consommée sous forme d'essence ou autre carburant.

Le reste représente moins de six pintes et demie de chaque baril consommé.

C'est peu, mais les compagnies pétrochimiques comme Union Carbide savent en tirer parti au maximum.

Ces industries canadiennes transforment le pétrole qu'elles utilisent pour fabriquer toutes sortes de choses: vêtements, draperies, tapis, produits pharmaceutiques, pièces d'automobiles, matériaux de construction, peinture, chaussures, antigel et fermetures-éclair.

Cette liste de produits essentiels dérivés de la pétrochimie pourrait s'allonger à l'infini.

Ils contribuent à faire vivre un bon nombre d'industries canadiennes. Ils fournissent des emplois. Ils augmentent la valeur d'une ressource naturelle précieuse. Ils aident à améliorer la balance commerciale du Canada.

Et ils proviennent tous de cette infime part de pétrole que nous ne brûlons pas.



UNION CARBIDE DU CANADA LIMITÉE

Nous renforçons l'économie en revalorisant les richesses naturelles

TECHNICAL CENTER
LE PREMIER BAR À SPECIALITE
REOUVERTURE CE SOIR - THE PARTS

CENTRE RASOIR FINE LAME
NOUVEAU PHILISHAVE
EXCLUSIF DE **PHILIPS**

Quarante-cinq lames dotées de dresse-barbe exclusifs sous trois têtes flottantes. Nouvelle tondeuse plus large. Neuf réglages de hauteur de lames. 120/240 volts. Joli étui de voyage. Modèle HP. 1601.

79⁹⁵\$ - MODELE RECHARGEABLE A VENIR

Gratuit à l'achat d'un rasoir électrique:

- 30 jours d'essai
- 5 ans de service d'entretien
- Lubrifiant "Au poil", valeur \$2.95

CENTRE RASOIR FINE LAME

- PLACE SAINTE-FOY, STE-FOY
Tél.: 653-1710
- PLACE FLEUR de LYS, QUEBEC
Tél.: 529-0711

Tout un compte

Un industriel bien connu de Québec a eu la surprise de sa vie lorsqu'il a reçu, la semaine dernière, un état de compte de la carte "Chargex" lui réclamant \$9,070.09.

L'industriel en question préfère conserver l'anonymat mais c'est lui qui sur la photographie est caché derrière la facture de Chargex ou Visa; un état de compte de près de cinq pieds de long enlignant plus de 150 transactions en huit semaines.

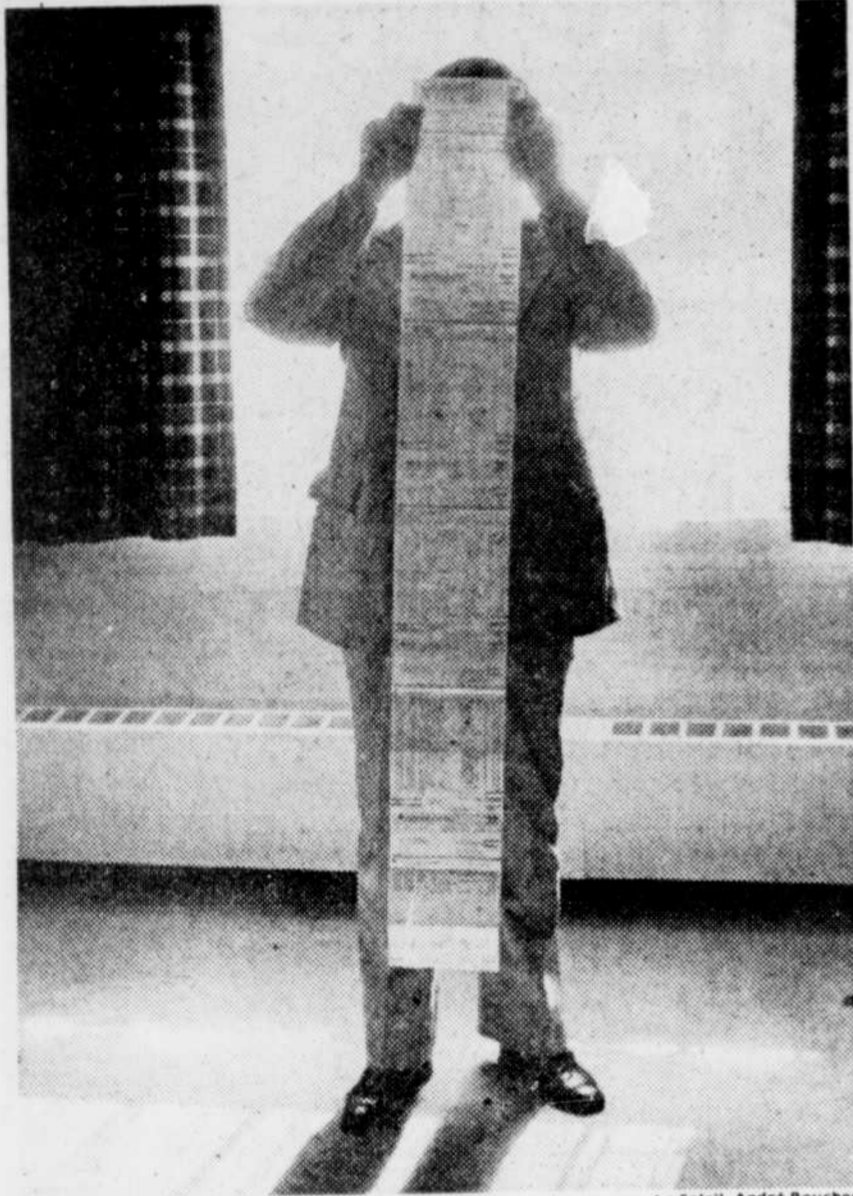
Le Québécois s'était fait voler sa carte Visa dans le vestiaire d'un club de golf très huppé de Montréal à la fin de juin. La carte a été utilisée pour la première fois le 8 juillet. Or, la "Chargex" en question était "illimitée". Contrairement aux cartes ordinaires avec lesquelles on ne peut pas dépasser, par exemple, un achat de \$100 sans que le commis té-

léphone pour obtenir une autorisation de crédit, celle-là était illimitée, le bonhomme en question jouissant d'une réputation à toute épreuve et d'un compte en banque de même acabit.

Alors, les détresseurs y sont allés bon train. Dans la seule journée du 11 août, la carte a été utilisée 16 fois pour des montants variant de \$17.75 à \$36.90 et de Saint-Jérôme à Brompton.

Bref, pour faire une histoire courte, plus courte que la feuille de facturation de Visa, le détresseur ne devait s'apercevoir que sur réception de la note (\$9,070) qu'il n'avait plus sa carte de crédit. Et il ne s'en était pas aperçu pour une bonne raison, puisque jamais, au grand jamais, il n'avait utilisé cette carte "Visa".

Reste à savoir maintenant qui va payer quoi?



Un client surpris.

Le Soleil, André Boucher



pierre champagne de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434



Roland Grenier (à gauche), de Sainte-Foy et Albert Lépine, de l'ancienne-Lorette, ont fait plus de cent dons de sang à la Croix-Rouge.

Deux donneurs très généreux

Deux personnes de la région de Québec ont, à ce jour, fait plus de cent dons de sang à la Croix-Rouge. Ce sont, de gauche à droite sur la photographie qui accompagne ce texte, MM. Roland Grenier et Albert Lépine.

M. Grenier est détenteur d'un certificat "CENT DONNS" de la Croix-Rouge depuis l'année dernière et c'est lui qui récemment retraît à M. Albert Lépine un certificat similaire au sien.

M. Roland Grenier, fonctionnaire retraité, est domicilié à Sainte-Foy et M. Albert Lépine, employé du ministère des Travaux publics au gouvernement du Québec, est domicilié à l'ancienne-Lorette.

Dans la région de Québec,

cinq personnes ont fait plus de 75 dons de sang; 90 ont fait plus de 50 dons et 290 personnes ont fait plus de 35 dons. Ça fait près de 500 Québécois qui savent se payer, assez régulièrement, "une pinte de bon sang".

Pour revenir à nos deux centenaires, lorsque l'on sait que le corps humain contient de 5 à 6,000 c.c. de sang et que ces deux messieurs ont donné 38,000 c.c. de sang à la Croix-Rouge (380 c.c. à chaque don) on ne peut que faire un coup de sang. C'est ce qu'on appelle se saigner à blanc, sept fois, pour la communauté humaine. Ces deux bonhommes mériteraient plus qu'un diplôme, c'est une médaille, une médaille humanitaire de renommée mondiale qu'il leur faudrait.

La Croix-Rouge rappelle que son centre de transfusion sanguine est situé à l'intersection de Dorchester et de la Couronne et qu'il est ouvert tous les jours de 08h30 à 16h.

Une journée interminable

Aujourd'hui, je dois vivre une "journée de fou".

Je suis convoqué à une conférence de presse de Centraide à 10h30; je dois ensuite aller dîner au Québec Hilton où l'on procédera au lancement du Festival du poireau de l'île d'Orléans; j'ai promis d'être au Jazz, en fin d'après-midi, où se déroule un anniversaire un peu spécial de 4 à 6; j'ai aussi promis d'assister à un 5 à 7 à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, pour l'ouverture officielle d'un nouveau bar, le bar "L'Autre".

Mais la soirée n'est pas commencée. Puisque j'ai aussi promis à mon épouse de l'accompagner au Palais Montcalm pour une conférence sur "L'Erotis-

me au masculin", je ne serai pas ailleurs ce soir.

Je ne pourrai donc pas assister à la première de "La Soeur de Shakespeare" au Théâtre de la Bordée. (Avis à Simon Savard; j'irai un autre soir).

Je ne pourrai pas, non plus, assister à un supergala de mode masculine, à l'hôtel Le Concorde; et je ne pourrai pas, du même coup, participer au vernissage des oeuvres récentes de Muriel Millard à la Place Fleur de Lys. J'aurais pourtant bien aimé.

Entre-temps, je devrai répondre à 25 téléphones et je devrai surtout me taper six feuillets à doubles interlignes pour ma chronique du lendemain.

Souhaitez-moi bonne chance!

Mon carnet mondain

La Société canine

La Société canine de Québec présente deux expositions canines de championnat et deux concours d'obéissance, samedi et dimanche, au Palais de l'industrie et du commerce du parc de l'Exposition. Plus de 900 participants sont déjà inscrits. Seulement les chiens déjà inscrits aux concours seront admis sur les lieux. Coût du billet pour les non-chiens: \$2 pour les adultes et \$0.50 pour les enfants.

La route de l'aéroport

Les automobilistes sont priés de noter qu'à compter d'aujourd'hui et pour les six prochaines semaines, la route de l'aéroport sera fermée à la circulation entre le boulevard Hamel et la rue Père-Chaumonot, en raison des travaux d'élargissement qui y sont actuellement exécutés.

Le boulevard Liégeois

Le boulevard Liégeois est lui aussi fermé à la circulation depuis ce matin, pour les deux prochaines semaines, en raison de travaux de réfection d'égout, entre la côte Ross et la rue Renvoyé à Sainte-Foy.

La femme et la publicité

Bernard Paquet, directeur du développement chez Cossette et Associés, traitera de l'apport de la femme en tant qu'exécutante et réalisatrice de messages publicitaires, ce soir, au Château Frontenac, à 18h30 devant les membres de l'Association des fem-

mes de carrière de la ville de Québec.

La Société d'arthrite

Je vous rappelle que du 15 au 26 septembre se déroule la campagne de souscription de la Société d'arthrite, une maladie qui affecte 800,000 Québécois.

Annette

Jeudi soir, le 18 septembre à 20h, les autorités municipales de la ville de Charlesbourg recevront la visite de Mlle Annette Labrecque, citoyenne de Charlesbourg et récemment couronnée "Mlle Monde Canada 1980".

Les écrivains

Pour la première fois, la Société des écrivains canadiens de langue française tiendra un congrès, avec colloque à Québec, le 10 octobre prochain. La réflexion de ces hommes et de ces femmes de lettres se déroulera au séminaire de Québec et à l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Corps de cadets

On signale à tous les jeunes de 13 à 18 ans qui désirent faire partie du corps de cadets de Beaufort que l'inscription se fera ce soir, de même que les 19, 23 et 26 septembre, de 19h à 21h, à l'académie Sainte-Marie, 10 rue de l'Académie à Beaufort. Vous aurez plus d'informations en téléphonant à Denise Lefrançois, 667-6782.

Vente de complets sur mesure \$249

valeur \$295 à \$350

Stationnement gratuit:
Porte St-Jean
Place d'Youville
Place de l'Hôtel de Ville

The Company Carmichael

1110, rue St-Jean, Qué. — Tél.: 692-2138

LES SPÉCIALISTES DU CADRE

Avec plus de 300 moules et au delà de 150 couleurs de passe partout, nos conseillers peuvent vous aider à choisir l'encadrement idéal à votre pièce. (25 possibilités de coupes différentes pour passe partout, verre sans reflets, etc.).

FORMAT NON STANDARD

Moules de bois:

À notre magasin principal du 560, boul. Hamel, nous coupons des cadres du format désiré, pendant que vous attendez.

Moules de métal:

Au 560 Boul. Hamel et à Place Laurier, faites couper un cadre de métal au format désiré et ce avec 20% de réduction. Vous pourrez ainsi le monter vous-mêmes, si vous le désirez.

Que ce soit à notre succursale des Galeries Chagnon, de Place Laurier, de Carrefour Charlesbourg ou du 560 boul. Hamel, vous profiterez partout des nombreuses connaissances de nos spécialistes; en plus de la qualité de fabrication signée: Encadrements Ste-Anne.



Aussi: Nous encadrons de tout peu importe la grandeur:

Photo, Aquarelle, Broderie, Petits-points, Miroir, Pastel, Reproduction, Peinture à l'huile, Collection de monnaies, Diplôme, Assiette, Pièces florales, etc.

FORMAT STANDARD:

À vous d'en profiter!

Avec l'achat d'un cadre sur le plancher nous encadrons votre pièce immédiatement et sans frais de main-d'oeuvre.



encadrements ste-anne inc.

Québec 560 Boul. Hamel 529-6261	Lévis Galeries Chagnon 837-2469	Ste-Foy Place Laurier 658-3320	Charlesbourg Carrefour Charlesbourg 627-3232
---------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	--



Place Laurier
en collaboration avec

CjRP 1050 QUÉBEC et  **Expression**

présentent
trois grandes défilés.
Tout le monde peut en profiter,
c'est gratuit.

Le premier a lieu le 11 septembre à 20h45.
L'artiste invité sera Johnny Farago.

Le deuxième aura lieu le 19 septembre à 20h45.
L'artiste invitée sera Chantal Pary.

Le troisième aura lieu le 20 septembre de 11h30 à 12h00 et de 13h00 à 13h30.

Le prix de présence: un voyage pour deux personnes en Floride. Des activités à mettre sur votre agenda que ces défilés proposés par Place Laurier, la place pour toute la famille.



PLACE LAURIER

Nous savons tous à quel point les changements de saisons occasionnent des dépenses supplémentaires. C'est en comparant les prix avant d'acheter qu'on profite au maximum de la concurrence. À Place Laurier, il y a un choix quasi illimité et la concurrence qu'il faut pour obtenir des prix justes. Oui, à Place Laurier la concurrence, on en profite partout!

Association des marchands de Place Laurier inc.



VENTE DE TAPIS

10^e anniversaire

TAPIS Métropolitain



Nous célébrons notre 10ième anniversaire en vous offrant des réductions incroyables...

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS!

Plus vous achetez,
plus vous économisez.

Chaque verge carrée de tapis
que vous achetez vous fait
économiser

**1% de plus*,
jusqu'à un maximum de 40%**

Par exemple,

- si vous achetez 19 v.c., vous économisez 19%
- si vous achetez 27 v.c., vous économisez 27%
- si vous achetez 52 v.c., vous économisez 40%

* Recherchez les tapis portant l'étiquette spéciale

JUSQU'À 40%

ÉPARGNEZ
OU MÊME PLUS
sur votre nouveau tapis!

20 verges à \$19.99.....\$399.80
moins 20% d'escompte.....\$ 79.96
vous payez.....\$319.84

30 verges à \$15.99.....\$479.70
moins 30% d'escompte.....\$143.91
vous payez.....\$335.79

60 verges à \$12.99.....\$779.40
moins 40% d'escompte.....\$311.76
vous payez.....\$467.64

PRÉLARTS
JUSQU'À

70%

D'ESCOMPTE
100% vinyle

Prix régulier
Tapis Métropolitain
jusqu'à \$12.49 v.c.
TOUS OFFERTS
À UN SEUL BAS PRIX
\$3.75 v.c.

CARPETTES

2 POUR 1

Achetez-en une et
obtenez-en une deuxième
GRATUITEMENT

VASTE CHOIX
DE MOTIFS ET DE COULEURS
GRANDEUR APPROX.:

6' x 9'

Prix Tapis Métropolitain
\$149.00 CH.

**BEAUCOUP
D'AUTRES AUBAINES
NON ANNONCÉES**

- Installation gratuite
- Sous-tapis de qualité gratuit
- Remises additionnelles de
20% sur balances
de rouleaux

*"Chez Tapis Métropolitain tout est
garanti, j'vous en passe un papier!"*



Vous obtenez avec votre achat
un certificat de garantie
supportant notre

- **GARANTIE DE MARCHANDISE
DE PREMIÈRE QUALITÉ**
- **GARANTIE DE 100 JOURS
DU PLUS BAS PRIX**
- **GARANTIE À VIE SUR
L'INSTALLATION**

Service d'achat à domicile gratuit

681-3514

TAPIS Métropolitain

QUÉBEC



215, boul. Hamel

(face à l'hôpital Christ-Roi)



681-3514 AUSSI A... Montréal, Calgary, Edmonton, Trois-
Rivières, Rimouski, Kingston et Chicoutimi